LA VIE LITURGIQUE DE L'ÉGLISE ORTHODOXE

Cliquer ci-dessous, pour vous retrouver aux points correspondants du texte :

Introduction

I - Les lieux, objets et fonctions afférents au culte

- L'église principale
- L'iconostase
- Le Sanctuaire
- La Colombe eucharistique
- La Nef
- Le Narthex
- Les Paréglises
- Le Réfectoire
- La cellule
- L'Office en commun ou en particulier
- Les luminaires
- Les encensements
- Les livres liturgiques nécessaires
- actuels
- Note historique
- Les ornements liturgiques
- Note historique
- Les couleurs liturgiques :
- Les instruments musicaux
- Les fleurs
- L'annonce des Offices
- Note historique
- Les différents rôles
- Plan de l'intérieur d'une église

II - L'Office en général

- Les éléments qui composent l'Office
- L'antiphonie et les tropaires.
- Les psaumes à l'Office
- Les Litanies
- L'année liturgique

III - Les éléments de l'Office divin

- Les éléments communs à tous les Offices
- Les diverses formes des prières initiales et du Congé

La vie liturgique de l'Église orthodoxe

Mise-en-page de décembre 2025

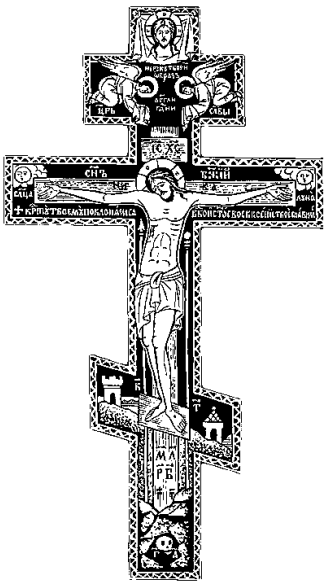

Introduction

L'être humain a une double essence ; il est un homme simultanément extérieur et intérieur, chair et esprit. L'apôtre Pierre parle de la « réalité (l'être) cachée du cœur, l'incorruptible beauté d'un esprit doux et paisible » (1 Pierre, 3, 4). L'apôtre Paul distingue de même dans l'homme deux éléments fondamentaux : « Si notre être extérieur se détruit, notre être intérieur se renouvelle de jour en jour » (2 Corinth.,4, 16). Les actions, les mouvements de l'être extérieur sont visibles ; ceux de l'homme intérieur ne le sont pas. David s'en plaint dans un psaume : « L'homme s'approche, et son cœur est (reste) profond », c'est-à-dire insondable (Psaume 64, 7). Plus insondable, plus inaccessible encore, la personne de Dieu. Mais l'homme aspire toujours à saisir le mystère de Dieu et celui de l'âme. Écoutons le même psalmiste : « Mon cœur te dit : Je veux chercher le Seigneur ; c'est toi que cherche ma face; oui, Seigneur, je veux chercher ta face » (Psaume 27, 8). Et encore : « Comme une biche brame après l'eau courante, ainsi, ô Dieu, mon âme soupire après toi » (Psaume 42, 2). Dieu révèle ces mystères à l'homme ; mais ils ne lui sont accessibles que revêtus de formes artistiques.

La grandiose poésie chrétienne, malheureusement peu connue, ou même totalement inconnue de l'immense majorité des chrétiens eux-mêmes, et d'ailleurs presque inexplorée, recèle d'opulents trésors qui nous ouvrent l'immense domaine, l'océan divin et humain des mystères, mystères de notre rédemption, mystères de l'ordre du Salut. Une partie de ces œuvres poétiques a été recueillie dans le culte orthodoxe, ce sont les cantiques du canon (stichères, tropaires, theotokia, dogmatiques, etc.). Ces cantiques remplissent les livres des « Ménées », l' « Octoèque », et aussi tous les livres cultuels. Les poètes qui les composèrent, moines, ermites, saints, venaient des déserts de thébaïde et de nitrie, de Jéru¬salem, du Sinaï, du monastère de Stoudion; ils furent de ceux qu'évoqué l'épître aux Hébreux (n, 37-38), de ceux qui « ont erré ça et là, couverts de peaux de brebis ou de chèvres, dénués de tout, méprisés, persécutés, misérables, à travers les déserts, les montagnes, les antres et les cavernes de la terre, eux dont le monde n'était pas digne ». Ils s'étaient dépouillés, affranchis, de leur propre moi; c'étaient en vérité de fidèles serviteurs de Dieu. Leur enthousiasme et leurs créations ne venaient pas d'eux-mêmes, mais de Dieu; ils étaient des chantres reçus en grâce, comblés de la grâce divine, comme dans l'Ancien Testament une Débora, un David.

Il faut mentionner ici Théophane, l' « Illustre », resté célèbre comme confesseur et comme auteur de « canons »; il dut son nom au fait que sa fermeté, sa constance dans le culte des saintes images poussèrent les iconoclastes à tatouer sur son propre visage des outrages, des marques de mépris. C'est de lui qu'entre autres cantiques nous vient le merveilleux « canon » de l'Annonciation, avec son émouvant dialogue entre la Vierge immaculée et l'archange Gabriel. Cosmas fut également un poète inspiré ; la sainte Vierge lui apparut personnellement, déclarant qu'elle aimait et agréait par dessus tout l'hymne qu'il lui avait dédié : « toi qui es plus vénérable que les Chérubins et plus glorieuse incomparablement que les Séraphins. ». Il est l'auteur des « canons » de presque toutes les douze grandes fêtes.

Il faut nommer aussi Romain le Mélode, « joyau de l'Église ». Revenons en pensée à cette époque : : « Nous sommes dans la colossale église de Sainte-Sophie, à Constantinople. Elle resplendit de l'éclat

d'innombrables cierges, et les icônes, les mosaïques, les portraits des saints et de la mère de Dieu brillent sur ses murs. On célèbre l'Office du soir. L'empereur, le patriarche, toute la cour sont présents et écoutent avec attention l'aimable chant des choristes. Parmi les chantres et les lecteurs, l'un de ces derniers, un tout jeune homme, se tient humblement à sa place, dédaigné, méprisé par tous les courtisans du saint patriarche, constamment en proie aux railleries et aux reproches de ses collègues excités contre lui. Et lui, qui ne peut chanter, voici que pour l'accabler de honte devant tous, ils le poussent au milieu de l'ambon et veulent le contraindre à chanter seul devant toute l'assemblée et devant l'empereur. Un silence accablant règne alors dans l'église. L'humble et modeste Romanos, le favori du patriarche Euthyme, couvert de l'opprobre unanime, cache son visage dans ses mains, et sous une grêle de moqueries il cherche à rejoindre au plus vite les rangs du chœur, parmi ses malveillants collègues. La nuit venue, dans sa cellule, au fond du palais patriarcal rempli d'un étouffant silence, Romain prosterné devant l'icône de la Vierge immaculée, implore ardemment sa dame et laisse s'épancher tout le chagrin, toute la souffrance imméritée que lui causa l'indigne outrage subi dans le sanctuaire.

Épuisé, il vient enfin de succomber au sommeil, lorsque la Vierge immaculée lui apparaît ; elle tient en main un long rouleau où sont inscrites des paroles de Dieu, et elle le pose dans la bouche du jeune lecteur. Romain l'avale, ce grand rouleau que sa biographie rédigée en grec appelle to kontakion ; et le voici rempli d'une force miraculeuse.

Le lendemain, dans la grandiose église, on célèbre de nouveau l'Office du matin. De nouveau le sénat et le clergé sont présents ; chacun suit attentivement le chant des chœurs patriarcaux. Et de nouveau, contraint par ses collègues, sous une pluie de propos moqueurs et méchants, le jeune Romain descend du chœur. De nouveau le silence se fait sous l'imposante coupole, et, ô miracle!... une merveilleuse voix de poitrine se met à chanter une mélodie toute divine ; les paroles s'écoulent avec la résonance des clochettes argentines, éveillant partout les échos dans le clair-obscur du prestigieux sanctuaire : « La Vierge en de jour enfante le suprême Dieu (ton hyperousion tiktei) ; et la terre offre asile en une grotte à l'Inaccessible. Les Anges et les bergers ensemble chantent sa gloire. Vers Bethléen une étoile montre aux Mages leur chemin. Car en ce monde vient pour nous un Enfant nouveau-né, le Dieu d'avant les siècles ». Ô sublime chantre Romain ! Cet hymne fut chanté, en mémoire de lui, à la cour de l'empereur byzantin, à la table impériale.

Ainsi, comme dans le cas de Cosmas, c'est la Mère de Dieu qui inspire l'enthousiasme d'un jeune chanteur. Les poètes ne chantent pas leurs propres pensées ; ils ne revêtent pas de paroles et de musique leurs expériences vécues ; inspirés de Dieu, ils transmettent la sagesse de l'Église.

Mais le grand maître du langage, celui qui éclipse tous ses devanciers, aura été saint Jean de Damas. Il résolut de quitter le palais impérial, il partagea tous ses biens aux pauvres et se fit moine dans le couvent de Saint-Sabbas, dont le nom reste à jamais inséparable de la miraculeuse icône de la mère de Dieu « aux trois mains ». C'est dans ce monastère, situé sur les bords du Cédron, que saint Jean a composé ses hymnes, où il exposait toute la doctrine de la foi chrétienne, telle qu'il l'avait puisée dans la grande littérature, trésor de la tradition ecclésiastique, et en combattant les hérésies « de la séparation nestorienne, du mélange sévérien, de la folie monothélète », contre les

iconoclastes. Dans les Offices cultuels qu'il a composés pour le cycle entier de la semaine, en particulier dans les merveilleux « dogmatiques », toute la théologie orthodoxe est venue se fixer sous des formes artistiques et des rythmes musicaux. Ce ne sont pas des traités de théologie versifiés, c'est une transposition de la doctrine dans la vie profonde du cœur, avec toute sa pénétration et toute sa beauté ; pas de froides notions intellectuelles qui généraliseraient les profondeurs de la vérité divine, en lui ôtant sa richesse, mais de la musique, des rythmes, des formes, où l'on saisit sur le vif l'intime tremblement de l'expérience vivante non encore refroidie, alors que le contact le plus profond s'est obtenu, frémissant, avec la vie divine et en a reçu l'inspiration.

Quand nous lisons, page après page, les « Ménées », l' « Octoèque », c'est le contenu intégral de la vie de la sainte Église qui nous est offert dans les chants de ces poètes, moines, ermites et saints, tour à tour venus des déserts de Thébaïde ou de Nitrie, de Jérusalem, du Sinaï, de Palestine, du couvent de Stoudion, de celui de Saint-Sabbas, à la cour du patriarche de Constantinople ; sous les yeux de notre esprit se tiennent alors ces figures sévères mais spiritualisées des startsi et jeunes hommes qui ne se connaissaient pas eux-mêmes mais étaient profondément plongés dans la vie de la sainte Église. Que signifient les Ovide, les Virgile, les Eschyle, les Sophocle, ces poètes du monde antique que leurs contemporains cultivés se plaisaient à porter aux nues, en regard de ces humbles oubliés, qui ne décrivent pas leurs petites affaires, le détail de ce qui peut leur arriver, mais incarnent dans leurs chants inspirés la vie grandiose et rédemptrice de l'Église, mystérieux Corps du Christ !

Durant presque toute l'histoire de la Russie, les générations ont été élevées dans l'amour de cette beauté propre à l'esprit même de l'Église orthodoxe. Les moines du Monastère des « cavernes » de Kiev, du Monastère de Solovki (Walaam), de Sarov, d'Optino, copiaient avec grand zèle ces trésors de l'hymnologie orthodoxe, et les complétaient par des prières toujours nouvelles, créations de leur esprit, très humble mais tout pénétré de l'esprit de vérité, comme avant eux celui de leurs devanciers. Ces hymnes incarnent la vivante conscience que l'Église a de soi-même, conscience qui ne périt et ne s'éteint jamais, mais qui ne fait silence que temporairement, pour se remettre ensuite à fleurir, à concentrer en soi l'éternelle vie du corps du Christ.

À ces chants il fallait une musique adéquate. L'Orient grec l'a créée, répondant aux besoins musicaux propres à sa nation. Transposée dans la conjoncture slave, sa mélodie mélancolique, prolongée, produisit un effet étrange sur la sensibilité musicale des Russes. Ceux-ci n'ont rien emprunté servilement ; ils ont remanié, transformé, la musique byzantine aussi bien que la peinture des icônes et l'architecture de même origine. Dans les Monastères russes, les moines originaires du pays ont composé de nouveaux modes musicaux, qui parvinrent à la célébrité et durèrent des siècles : « le mode des signes » (znamenny), le chant « bulgare », le chant « de Kiev » et le chant « grec ». À travers tous les siècles de l'existence de l'Église russe, la production musicale n'as pas cessé d'alimenter le chant d'Église. Il y eut des périodes de déclin, alors qu'on se sentait attiré par les arts mondanisés de l'Occident, surtout de l'Italie. Mais la direction générale du développement a subsisté, toujours la même ; à la base demeurent les antiques usages du chant ecclésiastique et les mélodies proprement russes.

À la poésie et à la musique le culte orthodoxe joint comme troisième élément l'action, ce qu'en grec on appelle le drame. Les Grecs donnaient à leurs œuvres dramatiques le nom, non pas de drames, mais de tragédies (tragodia, tragos et odos), par où ils en visaient les origines religieuses, dionysiaques, avec la nouvelle naissance, religieuse, intime, de quiconque participait au culte de Dionysos. Ainsi la tragédie grecque procédait de l'action religieuse et ne représentait pas des activités extérieures, lesquelles, dans la plupart des cas, se passaient derrière l'estrade, ou plus précisément étaient censées s'y passer ; la tragédie représentait la formation, l'apparition de la décision intérieure qui devait provoquer l'activité extérieure correspondante. Il est significatif de constater que les Grecs voyaient en Mnémosyne, la mémoire, la mère de tous les arts. L'art grec avait pour contenu des mythes, d'antiques souvenirs, ceux d'événements depuis longtemps révolus. Tout ce qui est beau, élevé, sublime, a pris son origine dans un passé des plus lointains ; c'est donc au passé que s'adressait l'art tout entier.

Le christianisme rompit décidément avec une pareille conception de la religion et de l'art. À l'infini déroulement du temps il substitua l'éternité, où s'efface toute distinction entre le présent, le passé et l'avenir ; le temps ne fut plus pour lui qu'une notion humaine, tout imparfaite, de l'éternité ; par là le christianisme transformait foncièrement toute la position de ses adeptes envers les processus historiques. Chaque processus historique, en effet, jaillit du passé et contient déjà le germe de l'avenir. Le présent est une ombre de l'avenir, le passé, une ombre du présent. Si pour les Grecs l'âge d'or se trouve dans le passé (Hésiode), pour les chrétiens le paradis n'est pas la perfection définitive. Ses habitants, les premiers hommes, non encore corrompus par le péché, n'étaient cependant pas parfaits. Il leur fallait garder le paradis et le travailler ; il leur fallait aussi s'activer à remplir les commandements de Dieu. Leur perfection se dressait devant eux ; leur vie était orientée vers le but à venir. Leur péché n'a pas changé le plan divin ; il a rendu plus difficile et plus longue leur route vers la « nouvelle Jérusalem », vers le nouvel homme que revêtit Dieu, le Verbe. Les larmes de l'homme sur le paradis perdu (Office du Grand Carême), il ne les verse pas sur la perfection perdue, mais sur la corruption de sa nature, sur la perspective ardue de la nouvelle naissance. Le « paradis », accomplissement de la perfection, nouvelle Jérusalem, n'est pas derrière le chrétien mais devant lui. C'est pourquoi toute sa vie religieuse s'oriente en avant, se dirige vers la fin des temps.

Le nouveau caractère de l'art chrétien en résulte aussi ; il n'est pas fait du souvenir du passé ou du passé ombre de l'avenir, mais c'est un art de l'attente. Il ne comprend pas seulement le chant et la musique, mais aussi l'action, non pas une action symbolique, la création de mythes, non pas une action qui, selon Aristote, doit purifier l'âme de l'homme en participant avec sympathie à ce qu'il éprouve, mais une action mystique, exigeant participation pleinement active. Les Grecs étaient des spectateurs au théâtre (theatron, theaomai, théâtre, lieu de la vue de ce qui se joue); les chrétiens, des collaborateurs, participant à l'action, dans la maison de Dieu, copie du Corps du Christ. L'action n'y était pas un « jeu », un symbole du passé, mais une effusion de la grâce divine déversée sur tous les présents, une mystérieuse union avec Dieu, À un tel culte Dieu lui-même est présent ; c'est une vie en Dieu, une vie, non pas une doctrine, un enseignement sur Dieu : on se tient devant lui, on verse les larmes de la

pénitence sur la vie dans le péché : activité intérieure, décision de changer et de naître de nouveau, régénéré, pénétration, toute réelle, dans le corps du Christ, unification avec sa chair et son sang. C'est pourquoi cette « action » est appelée culte, accomplissement de notre service envers Dieu, ou, comme dit le père P. Florenski, « floraison de la vie ecclésiastique, sa racine et sa semence ».

Par conséquent, le culte comprend des cantiques, revêtus d'une forme musicale, des lectures extraites des livres saints et des « actions ». Ces actions comprennent des commémorations symboliques d'événements de l'Ancien Testament ou du Nouveau, et des observances ou « mystères » (sacrements) mystiques, qui communiquent aux participants la grâce du saint Esprit purifiant leur âme, la fortifiant de manière à pénétrer dans le corps du Christ, à s'unifier on ne peut plus intimement avec lui et, ce qui importe le plus, à absorber le corps et le sang du Christ. Ce mystère représente l'élément central du culte ecclésiastique. Le souvenir du passé, inhérent aux actions symboliques, n'a pas le caractère d'un souvenir historique ordinaire ; il est donné en regardant à l'éternité ; c'est l'ombre de l'avenir, la prophétie ; au delà du présent, la vue pénètre les événements futurs jusqu'à la fin du monde.

Donnons-en un exemple. La « proskomidie », avant la Liturgie, désigne plusieurs choses : la naissance du Christ, sa mort en sacrifice au Golgotha, et l'Église triomphante. Quand le prêtre se met à préparer l'Agneau, pris dans les « prosphores », il prononce ces mots : « En mémoire de notre Seigneur, Dieu et Sauveur, Jésus-Christ. » L'acte du découpage de l'Agneau s'accompagne de ces citations et réminiscences bibliques : « Comme une brebis il a été mené à l'abattoir... » « Il est offert, l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde, pour la vie et le salut du monde ». ... « L'un des soldats lui perça le flanc de sa lance, et il en coula du sang et de l'eau... » Ensuite l'officiant tranche une portion de la deuxième prosphore, « en l'honneur et en mémoire de notre toute bienheureuse Souveraine, la Mère de Dieu et toujours Vierge Marie... », et il dépose cette part à la droite du pain consacré, en disant : « La Reine se tient à ta droite, portant de riches ornements d'or ». De la troisième prosphore il prélève de même une portion, en l'honneur « du vénérable et sublime Prophète et Précurseur, Jean-Baptiste ». D'autres parcelles de même provenance sont découpées en l'honneur des prophètes, des apôtres, des saints évêques, martyrs, moines et hommes de Dieu vénérables, des saints anargyres et thaumaturges, des saints et justes aïeux de l'homme-Dieu, Joachim et Anne, de notre Père parmi les Saints, Jean Chrysostome. La quatrième prosphore procure des parcelles pour les vivants, la cinquième, pour les morts. Dans l'ordre liturgique grec, la troisième comporte aussi la parcelle des « puissances célestes incorporelles ».

Le diskos (la patène) qui représente le Golgotha, où le Christ fut sacrifié pour le monde, devient l'emblème de l'Église triomphante. Quand le prêtre a achevé de prélever les parcelles, il encense l' « étoile » et la place au-dessus du pain sacré en disant : « L'étoile vint au-dessus de l'endroit où était l'enfant, et elle y demeura, arrêtée. » De la sorte le diskos désigne dans la proscomidie aussi bien la crèche de Bethléem que le Golgotha et l'Église, car là aussi se tiennent à la droite de l'Agneau la Reine en vêtements royaux brodés d'or, et devant lui les Chœurs des Anges, des Saints, de tous les morts et les vivants, c'est-à-dire l'Église tout entière, dans l'attente de la résurrection et de la vie éternelle. En un acte unique est ainsi

donnée toute l'Histoire du christianisme, depuis la naissance du Christ, en passant par sa mort sur la croix, jusqu'à la création de l'Église. Tous les êtres terrestres et célestes, tous les vivants et tous les morts, se groupent sur le diskos autour de l'Agneau. Au centre de toute l'Histoire il y a donc l'Agneau, qui s'offre incessamment en sacrifice et qui tout aussi continuellement vient dans le monde, rayonnant de la plénitude de sa gloire. C'est pourquoi il n'y a pas de délimitation rigoureuse entre l'Église militante et l'Église triomphante. L'apôtre Paul, qui appelle les croyants au combat, achève cet appel en proclamant la triomphale victoire qu'à l'avance il contemple déjà dans le présent. Le temps disparaît dans l'éternité.

Les deux Entrées que comprend la Liturgie, la petite et la grande, désignent l'arrivée du Christ dans le monde pour y prêcher, aussi bien que sa marche en avant vers la Passion volontaire. Il en est de même des deux processions solennelles dont parle l'Apocalypse. La première a lieu après le triomphe dans le ciel ; le roi victorieux, le Fils de l'homme, l'Agneau, vêtu de blanc, l'épée à double tranchant dans sa bouche, vient dans le monde, montant un cheval blanc, comme ses fidèles serviteurs qui l'escortent. Lors de la petite Entrée, ce cortège n'est autre que la procession solennelle des prêtres, précédée du diacre qui porte l'Évangile, la parole de Dieu, ce glaive à deux tranchants dont parlait l'Apôtre, cette parole de Dieu qui exhorte les croyants à recevoir la sagesse dignement et en se tenant debout. À la fin de l'Apocalypse, la deuxième procession est décrite marchant, en sens inverse de la première, donc allant de la terre au ciel. La nouvelle Jérusalem est descendue des cieux ; le monde est transformé; les rois de la terre s'avancent, apportant leurs richesses et leur gloire, ils franchissent les portes ouvertes. Venant ainsi de la terre au ciel, la procession introduit ses précieuses offrandes à l'intérieur du lieu très saint. Dans la liturgie, les prêtres prennent sur la table annexe où tout est préparé, les vases sacrés, la croix et la spatule, et ils les portent, aux accents solennels de l'hymne des chérubins, jusqu'au trône de Dieu, tandis que l'édifice divin se remplit de nuages d'encens, symbole du triomphe ; le tout afin que, dans le Saint des Saints le vainqueur de la mort soit « élevé sur des lances ». Lorsque, ensuite, le prêtre recouvre de l' « aër » le disque et la coupe, le pain sacré et le vin, sur la table de l'Autel, il prononcé ces mots : « Le noble Joseph descendit de la croix ton corps immaculé, l'enveloppa d'une toile de lin pur, avec d'odorants aromates et le déposa dans un sépulcre neuf. » L'Agneau, qui a été immolé en sacrifice mais qui vit éternellement et vient sans cesse à nous, a fait descendre le Ciel sur la terre et l'éternité dans le temps.

Quelle merveilleuse association de l'eschatologie et du présent ! Le voyant Jean voit déjà venir le Seigneur, non pas à la fin des temps mais maintenant ; le Christ est d'ores et déjà au milieu de nous. « Vois, je viens bientôt », lui dit le Seigneur (Apoc., 22, 7, 13).

Nous observons la même association de la Fin des Temps avec les faits de l'Histoire, dans la procession pascale nocturne qui fait le tour de l'Église - ou mieux, même vision de l'avenir définitif, saisie à travers les faits de l'Histoire qui y trouvent leur résultat éternel. La nuit, symbole de ce monde, et la nuit d'il y a presque deux mille ans, celle que le Christ a passée étendu au tombeau, ces deux nuits viennent se tranposer l'une dans l'autre. Le souvenir des femmes et des apôtres courant en hâte au Sépulcre du Seigneur s'est uni à la vue de la fin, alors que les vierges vont à la chambre de l'Époux. Ici tombeau et chambre nuptiale ne font

qu'un. La fin et le passé, cette ombre de la fin non encore arrivée, ne sont pas séparables l'un de l'autre. L'éternité a pénétré dans le temps.

Dans l'Église syrienne, cette procession de Pâques autour de l'Église revêt le caractère d'un rite mystique secret, et s'appelle « arrivée au lieu de refuge ». Quand la procession des fidèles, qui tiennent en main des cierges allumés, arrive au porche de l'Église, on lit, dans l'Évangile, le récit des dix vierges. Chacun écoute en quelque sens résonner dans la nuit les pas de l'époux qui vient. Clergé et fidèles, toute la procession tombe à genoux devant l'entrée du lieu très saint, et s'écrie avec ferveur : « Ô Seigneur, ne ferme pas devant nous la porte de ta miséricorde ! »

L'ensemble du culte de l'Église orthodoxe peut se répartir en trois cycles : quotidien, hebdomadaire, annuel. Le premier comprend des Offices que l'on célèbre chaque jour, en des points fixés au cours des vingt-quatre heures. Ce sont : les Vêpres, vers 16 heures; les Complies, à 19 heures; puis l'Office de minuit; les Matines, tôt la matin ; la « première heure » (prime), à 7 heures ; la « troisième heure » (tierce), à 9 heures ; la « sixième heure » (sexte), à 12 heures ; et la «Liturgie», l'Office principal de l'Église orthodoxe ; il ne se célèbre jamais après midi; le plus souvent, il a lieu à 9 heures du matin. Quant à l'Office du jour à son déclin, l'Office de None, il précède les Vêpres, à la « neuvième heure ».

Dans l'ancienne Église d'Orient et en Russie avant Pierre le Grand cet ordre des Offices était observé non seulement dans les Monastères mais aussi dans les églises paroissiales. Plus tard, dans les paroisses, on abrégea et concentra les Offices, afin de pouvoir disposer du jour pour le travail et de la nuit pour le sommeil. Chacun des Offices a sa signification particulière. À les considérer ensemble comme un grand tout, on y voit représentée toute l'Histoire du monde depuis la création jusqu'à la seconde venue du Christ.

Les Vêpres commencent par commémorer la création du vaste univers par Dieu. Les portes royales sont ouvertes et laissent apparaître devant les fidèles le ciel et le trône de Dieu dans tout l'éclat des cierges qui brûlent. Le clair-obscur du couchant règne cependant dans la maison de Dieu. Comme jadis l'Esprit de Dieu planait au-dessus de l'abîme, ainsi monte l'encens de l'encensoir du prêtre qui parcourt toute l'église. Le chœur des chantres fait entendre le grandiose et poétique cantique qui exalte l'Histoire de la création, sans cesse scandé par l'acclamation du psalmiste : « Tu as créé toutes choses avec sagesse ». Devant les fidèles en prière se succèdent ainsi les images : apparition de la lumière, du ciel, de l'eau, des oiseaux, des animaux petits et grands... La première pensée au commencement du jour (qui débute au coucher du soleil) est consacrée à l'ensemble du cosmos, dont l'homme, citoyen du monde (cosmopolitès), n'est qu'une minime parcelle. Mais cette pensée, avec la prière pour le monde, se retrouve aussi dans les autres Offices et dans la Liturgie, l'Office central. Dans le monde, toutes choses sont combinées, entrelacées ; la création, avec l'homme, se réjouit d'être ; avec lui elle souffre du péché, elle participe à la passion de son rédempteur, elle se réjouit de sa résurrection.

Cette communauté de souffrance et de joie dure encore à ce jour. « Toutes les créatures, dit l'apôtre Paul, sont constamment dans l'angoisse avec nous, aspirant à la rédemption » (Romains, 8, 22-23); la création éprouve comme les douleurs de l'enfantement ; en elle, comme en l'homme et comme dans le monde entier, mûrissent une terre nouvelle et un

nouveau ciel, depuis que le Fils de Dieu est entré dans l'histoire du monde et de l'humanité.

L'Orthodoxie est une religion de l'ascétisme, mais elle ne le comprend nullement comme un refus de la Nature et de la vie, comme un effort aspirant à sortir de ce monde pour pénétrer dans l'au-delà. Les ascètes orthodoxes, devant la vie humaine pécheresse, ont fui dans le « désert »; ils sont allés là où ne les trouble pas le tumulte, l'agitation de la foire houleuse qu'exhibe cette vie. Mais ils n'ont pas fui la Nature. Serge de Radonège et d'autres ascètes russes ont découvert de beaux sites dans la profondeur des forêts ; saint Séraphim de Sarov nourrissait un ours ; saint Naoum en avait un qui l'aidait à travailler la terre ; saint Guérasime entretenait un lion ; un autre lion creusa la tombe de saint Paul de Thèbes, etc. Tout cela parle éloquemment de l'amour que les saints ermites et ascètes témoignaient à la Nature et au monde des êtres vivants. L'ascétisme orthodoxe ne vise ni la mortification de la chair ni le renoncement au monde ; la chair et le monde, il veut les transfigurer. Son devoir consiste à placer la chair avec ses penchants, et l'âme avec son intelligence et sa volonté, sous la souveraineté de l'esprit, à rendre à l'homme sa structure originelle ; en d'autres termes, il a pour devoir de mener le combat contre l'égoïsme et de soumettre les passions, tendances, penchants, à l'esprit.

Dans la Liturgie, avant la consécration du pain et du vin, le prêtre s'écrie : « Ce qui est tien, de ce aui est tien, nous te l'offrons en tout et pour tout ». Cela veut dire que ce qui est créé de toi et t'appartient (le pain, le vin, l'eau), nous te le présentons pour tous les hommes et pour toute la Nature, pour le monde entier. Ainsi l'offrande n'est pas apportée à Dieu uniquement pour les hommes.

Lors des Vêpres, après qu'ont pris fin le chant du psaume d'entrée et l'encensement de l'église, on ferme les portes royales : le péché fut commis par l'homme, et le paradis se ferma. Le diacre s'avance de l'Autel, et devant la porte close il dit l'« ecténie » ; c'est Adam déchu, devant la porte du paradis fermé ; il pleure son péché et implore la miséricorde. Suivent des lectures de l'Ancien Testament, prophéties messianiques, l'hymne « joyeuse lumière » - autre prophétie du Christ, l'aimable lumière qui s'approche, et l'ensemble s'achève par le chant du cantique du vieillard Siméon accueillant Dieu : l'enfant Jésus est arrivé dans le monde ; c'est la fin de l'Ancien Testament.

L'Office du matin ramène sur la terre la pensée en prière ; c'est derechef la fin de l'Ancien Testament. Les ténèbres du péché, la désespérante impossibilité de le vaincre par nos propres forces et de sortir de l'impasse où il a égaré l'humanité, sont symbolisées par l'obscurité de l'église, où c'est à peine si de petits cierges brûlent devant les icônes du Rédempteur et de la Mère de Dieu. L'aurore n'est pas encore apparue ; du dôme le clair-obscur descend sur les fidèles prosternés et priant.

Quand les Matines font immédiatement suite aux Vêpres (lors de l'Office des Vigiles, célébré la veille des grandes fêtes), l'éclairage de l'Office du soir est encore diminué : on éteint tous les cierges hormis un très petit nombre qu'on laisse brûler devant l'iconostase. La noirceur du péché, la détresse, le désespoir, ne faisaient que redoubler toujours plus, aussi longtemps que le Christ n'avait pas paru. Au milieu de l'église le lecteur lit le « psaume six » de David, pour exprimer son ardente supplication, son instante prière : qu'il vienne, le Sauveur ! qu'il vienne accomplir la rédemption du monde ! - Suivent

l'ecténie litanique et le cantique : « Le Seigneur est Dieu ; il nous est apparu ; béni soit celui qui vient au Nom du Seigneur ! » C'est la prédication de Jean-Baptiste, annonçant le Rédempteur qui vient. Les cierges sont alors rallumés : la lumière est dans le monde, la Nouvelle Alliance commence.

L'idée fondamentale qu'exprimé l'Office du matin n'est autre que l'intime union entre l'Ancien Testament et le Nouveau ; leur rapport est celui de l'image à son objet, de la prophétie à son accomplissement. On saisit là la signification de toute l'Histoire du monde ; l'Ancien Testament annonce le Nouveau et prépare pour lui l'humanité ; le Nouveau Testament est le temps où froment et ivraie mûrissent l'un et l'autre, le temps de l'attente des Anges moissonneurs, qui devront entasser l'ivraie pour la livrer au feu et mettre à part le bon grain pour les granges du Seigneur, dans l'attente du retour du Christ. Ce lien étroit entre les deux Testaments, leur mutuelle fécondation dans les prophéties et prototypes, sont bien présentés par les « cathismes », en particulier par le « Canon » dont les cantiques ont eu pour auteurs les plus grands poètes chrétiens.

- Le premier chant du canon évoque le passage de la mer Rouge par les Israélites ; il comprend le cantique de Moïse et des cantiques en l'honneur des saints du jour. Il y a là comme une alternance entre la vie ancienne et la vie nouvelle, entre les prophéties et leur réalisation dans le Nouveau Testament et dans la vie des saints.
- Le troisième cantique du canon est celui de la prophétesse Anne : « Tu es saint, Seigneur; mon esprit te cherche ».
- Le quatrième a pour objet la « kénose », le dépouillement de Dieu dans l'acte de sa descente ici-bas et de son incarnation, avec le rappel des prophéties d'Habacuc à ce propos.
- Le thème du cinquième cantique du canon est la prière du prophète Isaïe : Seigneur Dieu, donne-nous ta paix ;
- le sixième reproduit la prière du prophète Jonas dans le ventre du poisson ;
- le septième et le huitième contiennent l'hymne des trois jeunes hommes dans la fournaise ;
- le neuvième réunit au cantique de la mère de Dieu celui de Zacharie, le père de Jean-Baptiste (magnificat et benedictus).

Tous ensemble, les chants ainsi groupés tracent le chemin par où l'humanité va montant de l'Ancien Testament à Dieu, le chemin qui, partant de l'ombre de la future rédemption en Christ, conduit au Christ lui-même, le chemin qui, de la copie, aboutit au modèle.

Durant la période où le culte orthodoxe s'est établi, élaboré, cette idée était commune à l'Orient et à l'Occident, avec une seule différence : cette idée, en Orient l'homme l'éprouvait, la vivait à fond ; elle étreignait toute sa personne ; aussi prit-elle consistance sous les formes artistiques du culte grandiose au sein de l'Église, tandis qu'en Occident elle se voyait développer par les systèmes philosophiques du moyen âge, basés sur la notion du prototype céleste et de sa copie tracée sur la terre. De part et d'autre, domine aussi le réalisme de cette époque. Les hommes n'observaient pas du dehors le processus historique ; ils sentaient qu'ils y étaient enfoncés ; ils avaient conscience d'y participer activement, en construisant la vie par la force créatrice de l'Église.

L'Office du matin s'achève par la grande doxologie, chant de louange de la sainte Trinité, une d'essence et dispensatrice de vie, qui s'est révélée au baptême du Christ.

Les « Heures » commémorent la passion du Christ.
- Première heure : le Christ est conduit de

Caïphe à Pilate, jugé et condamné à mort.
- Troisième heure : flagellation du Christ dans la cour de Pilate; commencement de ses souffrances pour le monde.
- Sixième heure : crucifixion du Christ; son opprobre subi sur la croix; invasion des ténèbres couvrant la terre.
- Neuvième heure : mort du Christ. Tous ces offices préparent la « Liturgie ».

Dans l'ancienne Église les chrétiens recevaient le Corps et le Sang du Seigneur presque jour après jour, à tout le moins une fois par semaine. Chaque communiant était tenu de participer à tous les Offices de la journée. Cette prescription figure encore dans les actuels livres liturgiques, où après une brève explication de chacun des Offices il est précisé que ceux qui sont présents dans la maison de Dieu « doivent faire de ce qui vient d'être mentionné sommairement (la signification des Offices) l'objet de pieuses réflexions et présenter les prières des heures, d'un cœur contrit, si possible avec des larmes ». « Que si en priant ils ne peuvent voir l'Écriture, ils devront en être instruits par un prêtre, un diacre ou un servant de l'Église, afin que soit éveillé en l'homme un désir sans cesse plus intense de l'amour du Seigneur. » (Slujebnik).

Ainsi se trouve accentué le trait fondamental qui caractérise le culte orthodoxe. Les laïques, les « gens du monde » présents dans l'église ne doivent pas seulement voir et entendre ce qui est lu et chanté, mais apporter à tout l'Office une participation active. Ils doivent en faire, chacun pour sa part, l'expérience vécue ; selon le mot de l'apôtre il leur faut « revêtir le Christ », être crucifiés, mourir et ressusciter avec lui, participer aux sentiments que David laisse s'épancher dans ses psaumes de pénitence, pieusement réfléchir non seulement sur ce que disent les prophètes et archétypes sur l'unité de la ligne qu'a suivie toute l'histoire de l'humanité, mais aussi sur le fait que, dans cette Histoire, chaque nouvelle étape réalisa ce que préparait la précédente, l'une étant à l'autre ce que la copie est au modèle et, point capital, sur le fait que toute l'Histoire de l'humanité et du cosmos exprime l'aspiration de la copie à s'identifier à son modèle, la soif d'union, d'incorporation du modèle dans les copies, de déification du cosmos et de l'homme avec lui. À ce processus historique l'homme est tenu de participer activement.

De même que le péché de l'homme a détruit dans le monde l'harmonie originelle, ainsi l'homme, accepté comme enfant de Dieu, est en mesure de la restaurer. « La création est soumise à la vanité, non pas de son propre gré mais à cause de celui qui l'a soumise ; elle a gardé l'espérance de la nouvelle naissance par l'homme » (Romains, 8,20-21). Le chrétien orthodoxe n'assiste pas seulement au culte ; il y participe activement, vivant ce qu'il voit et entend, réalisant une transformation intérieure.

Le cycle hebdomadaire comprend, dans les Offices quotidiens, les particularités propres à chacun des jours de la semaine. Chacun d'eux, en effet, est consacré à une commémoration spéciale.
- Le lundi, l'Église célèbre les forces célestes incorporelles ;
- le mardi est le jour de saint Jean-Baptiste, le prophète placé sur la limite entre l'Ancien Testament et le Nouveau.
- Le mercredi et le vendredi commémorent Jésus livré et crucifié, ce qui s'associe étroitement à la croix et aux souffrances de la mère de Dieu.
- Le jeudi, les fidèles doivent, dans l'église, s'unir en priant aux apôtres et à saint Nicolas le Thaumaturge, le « premier hiérarque », représentant par excellence le chœur des saints évêques.
- Le samedi, à travers toute l'année,

l'Église adresse ses oraisons aux martyrs et à tous les saints ; elle prononce aussi des prières spéciales pour tous les morts, en particulier lors des « samedis » dits « des défunts ». L'ordre que suivent ces variations successives dans les offices ecclésiastiques au cours de la semaine, rappelle encore le processus cosmique. La semaine commence en évoquant le monde des Anges, les premières créatures de Dieu ; puis elle arrive au point de démarcation entre les deux périodes fondamentales de l'Histoire, Ancien Testament / Nouveau Testament ; après quoi apparaissent, fait central de l'Histoire du Nouveau Testament, la passion et la mort du Christ, que suit (le jeudi) la vie de l'Église du Christ en la personne de ses grands représentants, les « hiérarques » ; cette Église pénètre dans le martyre, en Christ (vendredi) ; d'où naissance et croissance de l'Église céleste que remplissent les défunts membres de l'Église d'ici-bas. C'est du Ciel que l'Histoire du cosmos a procédé à l'origine ; c'est au Ciel qu'elle prend fin, terre et ciel ne faisant plus qu'un.

Les Offices du lundi contiennent de riches trésors de prières destinées aux puissances célestes. La nature des anges s'y révèle à nous. Grégoire de Nazianze les appelle « reflet de la lumière parfaite » ; Théophane l'Illustre, « miroir qui révèle la lumière » (Octoèque, 2, Lundi, Vêpres (Seigneur, je crie vers toi) ; recevant la lumière directe de Dieu même, lumière par essence, ils la font rayonner sur nous, reflétée dans notre âme. Les anges sont les « esprits servants » (Job, 4, 18), de « purs esprits qui se tiennent devant l'Esprit suprême, remplis de l'éclat de la divinité » (Octoèque, 4, Matines, Canon, 1er cantique). Ils reçoivent en eux l'authentique amour de Dieu, qui est lui-même l'Amour ; ils en sont remplis et ils l'apportent aux hommes. « Eux, les premiers esprits incorporels, eux, le reflet de Dieu,... ils nous apportent la clarté rayonnante de l'amour, et ils nous inclinent à (réaliser) la pureté du cœur (Octoèque, 2, Lundi, Vêpres - Lucernaire). » L'Église demande de nous que nous devenions spirituellement parfaits, à la ressemblance des séraphins, pour jouir de l'amour divin ; elle nous invite à penser à chaque instant qu'à chacun de nous est donné un ange tutélaire, qu'il est auprès de nous, que par une conduite indigne nous le blessons, et que dans tout ce que nous pouvons entreprendre de bien, il nous assiste.

Le samedi est le jour des martyrs et de tous les défunts. Les pensées des hommes se portent sur la mort, sous ses deux aspects : la mort violente, infligée par des hommes qui dans leur aberration suppriment la vie qu'ils n'ont pas créée, cherchant à anéantir le mouvement qui porte les hommes vers le Christ, et la mort naturelle, attendue de chaque être humain. Avec son intellect impie, autonome, l'homme est monté très haut. Il rêve d'imposer son empire à la nature, de prendre ainsi la place même de Dieu. Mais il y a quelque chose qu'il ne saurait atteindre ; c'est de dépasser les deux frontières imposées sur la terre à toute vie, j'ai nommé la naissance et la mort. Il n'a pu ni créer une vie nouvelle, ni éloigner la mort. Bien plus, il n'a aucune possibilité de donner un sens soit à la naissance soit à la mort ; il ne saurait répondre à la question qui étreint la race humaine : pourquoi la mort ? qu'est-elle ?

La mort d'un chrétien diffère de celle d'un incrédule. Ce dernier est réduit à l'existence terrestre, matérielle. Cela, il le perd, car la mort le détruit, et devant lui se dresse le ténébreux néant. Que peut éprouver quiconque meurt de la sorte ? La seule épouvante du non-être, du vide, du chaos. Le chrétien, quant à lui, a appris du Christ, son devancier (nos «prémices»), que la mort est un passage par où va s'opérer la transfiguration, la déification

du corps humain. Il sait qu'il y a quelque chose d'impérissable qui ne peut lui être ravi même par la mort ; ce sont les douces minutes de la joie que lui a causée la purification intérieure obtenue par le sacrement de la pénitence ; c'est l'illumination de l'âme par la lumière du Christ dans le sacrement de l'Autel ; ce sont les instants de sérénité et d'allégresse vécus dans la prière et en accomplissant de tout cœur, à cause du Christ, une bonne œuvre. Tout cela nous est présent à l'heure de la mort, trésor impérissable que l'homme emporte avec lui. « Dans son discours sur les défunts, Athanase dit que déjà avant la résurrection générale il est possible aux saints de se reconnaître et de se réjouir entre eux » (Synaxaire, Samedi du Carnaval). « Ô homme, si tu as été miséricordieux envers autrui, celui-là aussi le sera là-haut envers toi ; si tu as eu pitié d'un orphelin, il te délivrera là-haut de tes misères. Si dans cette vie tu as vêtu un homme nu, il te revêtira là-haut du chant du psaume d'alléluia » (Ensevelissement d'un prêtre, ikos, 8). « Pourquoi me pleurez-vous si fort?... La mort, pour tous, c'est l'apaisement » (Ibidem, bénédictions, 2). Pour un tel chrétien, la mort n'est pas redoutable.

Cependant le corps humain subit la destruction, il est livré à la putréfaction. Cela ne serait donc pas terrible ? Est-ce que le chagrin ne nous accable pas en pensant que le corps d'un de nos proches est désormais anéanti ? « Je pleure et me désole quand je pense à la mort et que la beauté créée à l'image de Dieu, je la vois gisant dans les tombes, devenue laide, informe, repoussante..., comme nous fûmes livrés à la corruption, enchaînés avec la mort... » (Ensevelissement des laïcs, idiomèles, 8). Eh bien, pour un chrétien, cela n'a rien d'horrible, car le Christ est ressuscité, prémices de la grande résurrection ! Nous aussi nous ressusciterons. Mais s'il en est ainsi, pourquoi donc la mort ? C'est que le péché fondamental a détraqué, retourné, tout l'organisme humain ; il a détourné l'homme de l'esprit en l'asservissant à la chair. L'homme pèche sans discontinuer, car « il n'y a pas un seul être humain qui vive et ne pèche point » ; or tout péché laisse ses traces sur le visage humain qu'il déforme. La primitive beauté donnée au corps humain lors de la création fut ravagée par le péché fondamental ; et sa défiguration persiste sous les coups des péchés accumulés durant la vie entière ; il n'y a plus de beauté originelle ; à peine en subsiste-t-il un très faible reflet. Imparfaite était aussi la beauté d'Adam dans le paradis. L'apôtre Paul dit que « le corps est pour la nourriture et la nourriture pour le corps », mais que « dans la vie future l'un et l'autre auront pris fin ». Le Christ a déclaré que dans cette vie à venir personne ne se mariera et personne ne se livrera à une industrie. Le corps du premier homme créé, Adam, devait lui aussi se transformer. Mais comment se transformer ? Lors du retour du Christ, les morts ressusciteront avec leur corps ; quant à ceux qui resteront alors en vie, ils seront transformés en un clin d'oeil. Il faut que notre corps de péché tombe en ruines, comme cela lui arrive sans arrêt dans cette vie, pour ensuite être restauré sous son aspect premier, intact. Il ressuscitera donc, sous une forme transfigurée, ainsi que le corps du Christ fut transfiguré lors de sa résurrection. « Car les éléments aussi, le ciel et la terre, seront transformés et toute la création revêtira l'incorruptibilité ; anéantie sera la corruptibilité ; anéanties, les ténèbres, lors de ton retour » (Origène, De Principiis, II, X, I, 100-101). La mort ne fait que transformer le corps, mais la substance en subsiste et est restaurée dans la vie.

L'Histoire que commémorent les offices hebdomadaires commence par le Ciel et s'y achève, puisqu'elle aboutit au Ciel futur,

qui paraîtra à la Fin des Temps.

Quant aux offices annuels, ils se rattachent aux fêtes, qui sont à proprement parler solennelles, réparties de manière à revenir chacune une fois l'an. Comme les Offices du jour et ceux de la semaine, ceux de l'année, en une mesure beaucoup plus large, reproduisent l'Histoire du monde et de notre rédemption. L'année ecclésiastique orthodoxe commence avec le mois de septembre (en Russie, ce fut seulement sous Pierre le Grand qu'on fit débuter au Ier janvier l'année civile). La première grande fête annuelle est celle de la Mativité de la Mère de Dieu ; suivent les douze grandes fêtes, Nativité du Christ, Circoncision du Seigneur, sa Théophanie (baptême), L'Annonciation à Marie, la Semaine Sainte, le Résurrection du Christ, etc. L'année s'achève avec les fêtes commémorant la Dormition de la Mère de Dieu et le martyre de saint Jean-Baptiste. Là aussi l'élément eschatologique apparaît en pleine lumière. La construction de l'Église de Dieu est le fondement de l'Histoire universelle ; la transfiguration du corps humain en Christ et l'épanouissement de l'Église militante devenant l'Église triomphante, tel est le but définitif de l'Histoire du cosmos tout entier. Les temps de jeûne, qui précèdent Noël, Pâques, la fête des saints Pierre et Paul et la commémoration de la Dormition de la Mère de Dieu, tracent le chemin où se prépare la décisive renaissance de l'humanité. La vie spirituelle du fidèle orthodoxe est déterminée par ce point de vue eschatologique, par l'ascétisme orthodoxe et par la vie intérieurement active au sein de l'Église, corps du Christ.

Métropolite Séraphim. L'Église orthodoxe. Payot, 1952. p. 164-181.

I - Les lieux, objets et fonctions afférents au culte

L'Office divin se célèbre soit à l'église, soit au Narthex ; parfois aussi, mais rarement, dans les cellules. En outre, nous trouvons certaines indications du Typikon (par exemple : Typ. Pâques. Lit. p. 927, 1. 22 et 14 novembre, p. 252, 1. 26) qui mettent en évidence le fait que, en plus de l'église principale, le monastère dispose d'une ou plusieurs églises secondaires, ou « paréglises ». L'une de ces églises secondaires est celle du cimetière (Typ. Sam. du Carn. p. 791, 1. 29). Le réfectoire est également l'un des cadres de la prière liturgique. Selon l'ancienne conception monastique, le Typikon le considère comme une prolongation de l'église ; un certain nombre de prières et de cérémonies se déroulent dans le réfectoire.

L'église principale

Elle est désignée par les termes d'« église » Tserkov (Typ. ch. 2, p. 4, 1.1) de « Temple » Chram (Typ. ch. 1, p.1 1. 18 et passim.), ou d'« église principale » Sobor (Typ. 14 nov. p. 252, 1. 26). Elle est composée de trois parties : le Narthex, la Nef et le Sanctuaire – les deux dernières étant séparées par l'iconostase.

L'église est orientée, c'est-à-dire construite de façon à ce que les célébrants et les fidèles soient tournés vers l'Orient, quand ils prient. Cette orientation est de rigueur : le Typikon dit explicitement que les célébrants regardent l'Orient quand ils remplissent leur fonction ; il appelle toujours « porte Nord » et « porte Sud » les portes latérales de l'iconostase, ce qui suppose une orientation unique dans toutes les églises.

Notes historiques

Ce ne fut pas dès l'origine, tant s'en fait, que l'on se préoccupa de l'orientation des églises. Nous savons, il est vrai, que vers 200 à Alexandrie, on priait « vers l'Orient » (Clément, Pédagogue, III.). Il n'est pas possible d'assigner une date à cette pratique, mais elle paraît ancienne : toutefois, il est bien entendu que l'on ne peut pratiquement rien savoir au sujet de ces pratiques, avant le quatrième siècle.

La règle actuelle est ferme : « Il faut noter que toute église ou réfectoire doit être construit de façon à ce que le célébrant, le diacre et tous les fidèles prient tournés vers l'Orient » (Canon 91 de saint Basile ; Syntagma T. IV, p. 283 ; Const. Apost. II c. 51). La même législation est en vigueur pour la fondation d'un monastère (Commentaire de Balsamon sur le Ier canon du 1er et 2ème Synode Protodevt. tenu à Constantinople dans l'église des Apôtre, Synt. T. II p. 6. 50).

L'église est consacrée à Dieu en l'honneur du Christ, de la Mère de Dieu ou de l'une de leurs fêtes, ou bien des Anges ou des Saints, qui en sont le titulaire.

L'iconostase est une sorte de cloison plus ou moins haute, composée de deux parties superposées. La partie inférieure comporte trois issues, donnant accès au Sanctuaire. L'une, la plus importante, se trouve au centre, juste devant l'Autel. Elle est fermée par une porte à deux battants que le Typikon appelle « Portes royales » Tzarskija vraty ou « Portes saintes » Sviatyja dveri.

L'issue principale de l'iconostase est gardée en outre par un rideau - zavesa. Ce rideau est suspendu derrière et tout contre les Saintes Portes, du côté du Sanctuaire. La précision avec laquelle le Typikon en

détermine l'ouverture et la fermeture à des moments donnés de l'Office divin, nous permet de conclure que les Saintes Portes ne sont pas compactes ou couvrent seulement une partie de l'ouverture ; et que de ce fait, elles permettent aux fidèles d'apercevoir ce qui se passe au Sanctuaire. Elles peuvent être donc taillées et ornées par un genre de travail artistique qui permet le découpage, par endroit tout au moins.

Les deux issues latérales sont fermées, elles aussi, par des portes secondaires : la Porte Nord et la Porte Sud. Entre les portes se trouve la partie fixe de l'iconostase. Elle est plus ou moins étendue.

La partie supérieure de l'iconostase est appelée par la Typikon Tjablo littéralement : « tableau ». Les trois portes de l'iconostase et la partie fixe qui se trouve entre elles et au-dessus sont ornées d'icônes. Le Typikon parle à plusieurs reprises de l'icône du Christ qui se trouve à droite des Portes Royales et de l'icône de la Mère de Dieu à leur gauche – ainsi que d'une icône du Seigneur qui se trouve au Tjablo, la partie supérieure de l'iconostase. Le Typikon signale aussi l'icône du Titulaire, du côté droit de l'iconostase, et à droite de l'icône du Sauveur et parle ensuite de « toutes les autres icônes » qui se trouvent à droite et à gauche de celles du Sauveur et de la Mère de Dieu. Cependant, nous savons par l'iconographie que quand la Sainte Trinité ou un Mystère du Christ est Titulaire de l'église, leur icône se trouve à droite des Portes Saintes à la place habituelle de l'icône du Sauveur ; de même, si un Mystère de la Mère de Dieu est Titulaire de l'église, l'icône de celui-ci est à gauche des Portes Saintes. Toute la cloison est ornée d'icônes, ce qui explique son nom d'« iconostase ». Devant toutes ces icônes sont suspendues ou fixées des petites lampes.

L'iconostase

En Orient, l'Autel est comme environné de crainte. Inaccessible, invisible, au point qu'on pourrait le croire inexistant, il a subi une transformation complète : le ciborium avec ses voiles est devenu la muraille, qui sous le nom d'iconostase dérobe à la vue des fidèles la vue des Mystères et l'action du Sacrifice. Cette cloison remplace les anciens Chancels à Constantinople, dès l'époque de Justinien. Paul le Silentiaire décrit, en 563, la première iconostase régulière à trois portes.

Les noms de Chancelli, diastika, erkos, templon sont remplacés par celui d'iconostase, à une date plus récente. Le terme, il est vrai, se trouve dans Codinus (P.G. T. 157, c. 61) mais avec un sens différent : il s'agit là d'une sorte de support ou de piédestal placé dans un appartement du palais pour qu'on y suspende la veille de Noël l'icône du Sauveur, ainsi que d'autres icônes. Toutefois, cet eikonostasion de Codinus explique que l'accroissement progressif du nombre des icônes fixées sur la paroi de séparation a amené de nos jours un emploi plus fréquent de ce nom. C'est aux Russes qu'il faut attribuer l'emploi définitif du nom iconostase pour désigner l'ensemble de la structure et des icônes ; chez les Grecs, le terme d'iconostase désignerait plus spécifiquement chacun des panneaux de la structure portant des icônes, tandis que le terme de « Templon » comprendrait l'ensemble.

L'accumulation des icônes a singulièrement exhaussé la barrière primitive, en Russie d'abord, semble-t-il, puis à travers tout l'Orient. « Pour nos contemporains, l'idée de l'icône et même l'idée du Sanctuaire orthodoxe se confond avec l'image de l'iconostase. Cependant les historiens qui ont étudié la disposition

intérieure de l'église orthodoxe au point de vue iconographique et dogmatique ont vu depuis longtemps que cette suprématie de l'iconostase n'a pu s'imposer qu'à une époque relativement récente et que, selon toute probabilité, elle est d'origine russe (Mouratov, L'ancienne peinture russe. Paris 1925).

Les architectures d'anciennes églises qui se sont conservées, nous démontrent que les iconostases tels qu'ils sont disposés actuellement dans les églises russes, sont bien loin de correspondre à une coutume primordiale et que durant les premiers siècles du Christianisme en Russie, les églises étaient aménagées d'une manière plus conforme aux principes dominants dans l'art byzantin.

Anciennement, une grille basse ou chancel isolait l'Autel. Plus tard, en l'âge d'or de Byzance, au chancel se substitua une barrière de faible hauteur, ajourée, en forme de colonnade ou d'arcade et qui supportait un entablement assez bas. Cette forme de barrière s'est conservée aux Autels de nombreuses églises qui remontant du dixième au treizième siècle et sont situées dans les régions balkaniques et dans le Caucase. Les frises et bas-reliefs, auxquels les Byzantins recourent avec une prédilection marquée, recouvrent d'une riche et fantaisiste dentelle de pierre les diverses parties de la barrière d'Autel. La peinture avait sa place assignée le long des murs de l'église, qui était décorés de fresques ou de mosaïques. Les icônes portatives, dont le nombre était restreint, ne pouvaient jouer un rôle de quelque importance dans cet ensemble monumental. Elle avaient leur place sur les piliers de la barrière d'Autel, ainsi que sur les piliers et sur les murs de la nef. Elles étaient suspendues à hauteur d'homme, pour que leurs petites dimensions n'empêchent pas de bien voir les précieux détails des mosaïques et des émaux dont elles étaient composées.

Il semble bien qu'il y ait une idée juste dans ce rappel des principes architectoniques et décoratifs de l'art byzantin, où la sculpture avait sa place comme la peinture. En tout cas, de tels principes expliquent au mieux les anciens « templa » de pierre ou de marbre, peu élevés encore, ajourés ou tout au moins ne supportant qu'un petit nombre d'icônes. Du reste, la plupart des églises byzantines étaient évidemment conçues comme un ensemble décoratif qui suppose, afin de produire un effet, une barrière de Chœur assez basse pour laisser libre vue sur le fond de l'abside. Les églises de Mistra, par exemple, nous révèlent partout les traces de barrières d'Autel d'inspiration architecturale et à ornements sculptés. Cette dernière circonstance apparaît particulièrement importante. Elle nous donne la preuve que Byzance, au seizième siècle – même en cet âge des Paléologues dont l'art exerça un ascendant si puissant sur la peinture russe – n'a pu être la patrie des iconostases compacts en bois.

La conclusion semble s'imposer ; il n'est donc pas nécessaire de considérer cette révolution, portée par l'aménagement de l'église orthodoxe, comme effectuée par les Russes en conformité avec les exigences de leur esthétique nationale. C'est à Novgorod et dans la région novgorodienne qu'il faut chercher l'origine de cette innovation, avec les premiers iconostases compacts en bois, à la fin du quatorzième ou au début du quinzième siècle, c'est-à-dire à l'époque d'André Roublev. Une des causes principales de cette évolution fut l'abondance des icônes qui s'accumulaient dans les églises et qui amenèrent la formation d'étages ou de rangées superposées. Mais l'on doit aussi tenir compte d'un facteur architectural foncièrement russe, à savoir la construction en bois.

À Sainte Sophie – selon la description de Paul le Silentiaire (6ème siècle), « sur les colonnes (de l'iconostase) une main patiente et habile cisela des médaillons circulaires. On y voyait au milieu l'image du Dieu immaculé qui prit d'une Vierge la figure humaine ; ailleurs l'armée des Anges rapides inclinant leur tête, car ils ne peuvent contempler la gloire de Dieu. Ailleurs, le ciseau d'acier imprima sur le métal les figures des hérauts de Dieu ; ces hommes anciens de la bouche desquels, avant que Dieu ne prit chair, est sorti l'oracle de la venue du Christ. On n'oublia pas l'effigie de ces pêcheurs dont l'art était de jeter des filets et qui, laissant les soins communs de la voie ou les emplois coupables, suivirent les ordres du Roi du Ciel ; abandonnant leur métier de pêcheur, ils déployèrent l'insigne filet de l'immortalité. Ailleurs, l'artiste avait représenté la Mère du Christ, vase de splendeur éternelle… Au milieu des panneaux du septum sacré qui entoure les prêtres et les sépare de l'assemblée, on voit inscrite une lettre unique qui en embrasse plusieurs en elle-même (le nom de l'Empereur et de l'Impératrice). Trois portes s'ouvrent aux prêtres dans tout le septum, celles du côté plus petites que celle du milieu.

Au dixième siècle, Constantin Porphyrogénète ajoute ce détail précis : le Sanctuaire est séparé de la partie extérieure du Templon par des chancels et par des colonnes, couronnées d'architraves.

La place de l'iconostase est aisée à déterminer sur le plan de l'église. Le Sanctuaire était fermé par une colonnade et par une porte d'argent. Ladite colonnade s'élevait entre le vima (l'ambon) et la soléa où se trouvaient les chantres. Cette soléa s'élevait entre l'ambon et la vima, et nous savons que l'ambon s'élevait vers le milieu de l'église, mais plus à l'Ouest qu'à l'Est.

À Sainte Sophie, toujours suivant la description de Paul le Silentiaire, au sixième siècle, une tringle d'or, fixée au-dessus des chapiteaux – il s'agit des chapiteaux des colonnes du ciborium – supportait la coulisse d'un rideau d'étoffe précieuse qu'on fermait à certains moments de la Liturgie. L'agencement des rideaux était assez variable. Le plus souvent, si l'on s'en rapporte aux miniature du Ménologe, ils étaient doubles et se retroussaient le long des colonnes par des coulisses qui en fronçaient les plis, ou encore par des agrafes et même par des crochets en forme de serpents. On les passait aussi dans des larges anneaux ou bien l'on se contentait de les rejeter sur les acrotères du couronnement du ciborium. A Sainte Sophie, le rideau devait être simplement rattaché à la colonne, mais le motif du milieu exclut le double rideau : on devait donc ramasser les plis d'un seul côté lorsqu'on voulait dévoiler l'Autel.

Le Sanctuaire

La partie de l'église cachée aux regards des fidèles par l'iconostase, constitue le Sanctuaire. Le Typikon l'appelle Oltar « Autel » et aussi sviatilische « Sanctuaire », car il y a un autre nom pour désigner l'Autel lui-même. Cependant, afin d'éviter toute confusion, nous l'appellerons toujours, au cours de ces notes, le « Sanctuaire ». En pressant un peu le sens du nom slave du Sanctuaire oltar « Autel », nous pourrions conclure que cette partie de l'église est plus élevée que tout le reste ; bien que l'on ne trouve dans le Typikon aucune autre indication de cette surélévation.

Le Sanctuaire est réservé aux célébrants et aux ministres sacrés. Il renferme tout d'abord l'Autel : le prestol, littéralement «

trône » ou sviataja trapeza, la « sainte Table ». Il est placé au milieu, juste devant les saintes Portes et assez dégagé des murs et de l'iconostase, pour que l'on puisse librement circuler autour de lui et même y accomplir des rites et cérémonies. Derrière l'Autel de dressent la Croix et un Chandelier – généralement à sept branches : le semisviechnik.

À gauche de l'Autel, adossé au mur ou dans un renfoncement, ou dans une petite chapelle attenante faisant pendant au diakonikon, du côté de la Porte Nord, se trouve le jertvennik, la « Prothèse », petite table sur laquelle on fait la préparation de la Liturgie. Du côté opposé, derrière la Porte Sud, se trouve la partie du Sanctuaire qui fait quelque peu fonction de sacristie. Là, les célébrants revêtent les ornements, déposés préalablement sur la table du diakonikon.

Derrière l'Autel se trouve une grande Croix en bois ou en métal. Cette Croix porte l'image du Christ, peinte, éventuellement en bas-relief, mais jamais sculptée en ronde-bosse. Souvent des deux côtés, figurent les icônes de la Mère de Dieu et du Christ, destinées à être portées en procession. Notons la présence, en certaines églises, de rhipidia, ces figures de Séraphins que les diacres et servants utilisent lors des Liturgies pontificales. Il y a également des candélabres, podsviechnik.

Il est strictement défendu de représenter quelque figure que ce soit par la sculpture en ronde-bosse. C'est une conséquence de la lutte des premiers siècles contre l'idolâtrie. Les Grecs déposent souvent sur l'Autel deux chandeliers ; les Russes préfèrent déposer derrière l'Autel le Chandelier à sept branches. Il n'est pas question de placer sur l'Autel des fleurs ou tout autre objet qui ne serve pas à la célébration eucharistique.

Le Tabernacle peut prendre différentes formes. Le plus souvent, il représente un temple avec une petite coupole. Ce temple peut avoir une ou deux petites portes : l'une devant, l'autre derrière, afin que le célébrant puisse prendre facilement la Sainte Réserve, pour la Communion des malades, ou lors de la célébration de la Liturgie des Présanctifiés.

On peut aussi employer la Colombe eucharistique, bien que son usage n'ait jamais été très répandu en Orient et qu'elle soit difficile à manier. Plus répandue, à cause de sa signification symbolique, est la pyxide en forme de pomme pyxomilon que l'on peut suspendre au ciborium de l'Autel (voir à ce propos le Canon de l'Acathiste : « L'Eucharistie est la nourriture, la Pomme de la Nouvelle Alliance, laissée par le Christ comme antidote au poison infusé par nos premiers parents » 1ère Ode, 3ème tropaire). La pomme et donc une figure du Christ.

Note historique sur

La Colombe eucharistique

À partir du 4ème siècle, les textes sont explicites, concernant l'existence de colombes eucharistiques. Saint Jean Chrysostome, en parlant du Corps du Seigneur placé sur l'Autel, remarque qu'il n'est plus, comme dans la Crèche, enveloppé de bandelettes, mais revêtu du Saint-Esprit (Hom. 13 au peuple d'Antioche). « Basile, ayant appelé un orfèvre, lui fit faire une colombe d'or pur, dans laquelle il déposa une portion du Corps du Christ et il la suspendit au-dessus de la Table sainte comme une figure de la Colombe sacrée qui apparut au Jourdain au-dessus du Seigneur pendant son Baptême » (Vie de Basile, par St. Amphiloque, c. VI). - Ensuite, les textes deviennent innombrables.

Quelle que soit la forme du récipient qui contient les Saints Dons, celui-ci – s'il n'est pas suspendu – est placé sur la partie postérieure de l'Autel, vers l'Orient. Entre l'Autel et le mur ou l'abside orientale du Sanctuaire, une lampe brûle jour et nuit. L'évêque l'a initialement apportée dans l'église lors de a consécration, l'a allumée et placée dans le Sanctuaire : c'est la « lumière inextinguible ».

Le « sacrarium » thalassidion était jadis disposé sous l'Autel. Eau et cendres d'objets sacrés peuvent aussi être jetés dans un fleuve ou ensevelis en un endroit non foulé aux pieds, le tout avec le plus grand respect.

Le « lavabo » ou « fontaine » se trouve dans le diakonikon ou tout près de la Prothèse. Les célébrants et les diacres s'y lavent les mains et y font les autres ablutions. Il peut servir de sacrarium.

Dès le quatrième siècle, le peuple se lavait les mains avant de pénétrer dans l'église, à une fontaine placée dans l'Atrium. Le clergé faisait probablement comme le peuple. En outre, les prêtre se lavaient les mains au Sanctuaire au commencement de l'Anaphore. Actuellement, les ministres se lavant les mains après avoir revêtu les ornements, au lavabo placé près de la Prothèse.

La Nef

La Nef de l'église accueille les moines et les fidèles. Tous les murs en sont ornés de fresques et d'icônes. Le Typikon insiste sur le fait que chacun des moines y a sa place fixe et déterminée, selon le rang qu'il occupe dans la communauté monastique. Il faut évidemment entendre par « place » miesto une stalle ou au moins un siège avec dossier. Le Typikon prescrit en effet aux moines de s'asseoir à leur place dans un silence complet en attendant le commencement de l'Office. Il parle aussi d'une icône suspendue à la « place » du supérieur. Ces stalles sont alignées le long des murs à droite et à gauche de la Nef – ou parfois adossées aux piliers.

La stalle du supérieur est bien distincte des autres et semblerait placée en avant : c'est la stalle la plus proche de l'iconostase (ou peut-être l'une de celles qui sont adossée aux piliers). Les moines doivent en effet suivre le mouvement donné par le supérieur pour s'acquitter avec un ensemble parfait des métanies du Carême, ce qui serait impossible si le supérieur était derrière eux (voir chapitre 49 du Typikon, sur les poklons).

La « miséricorde » dont font usage les moines à certains moments de l'Office était probablement conçue à l'origine d'une tout autre façon que la « miséricorde » des moines occidentaux. Le jezl (Typikon, chap. 26) littéralement « verge » devait être une espèce de forte canne, ayant la taille et la forme approximative d'une béquille, sur laquelle les moines s'appuyaient des deux mains et aussi plus ou moins de la tête et du corps.

Cependant la miséricorde, comme elle est en usage dans les monastères occidentaux, se rencontre dans presque tous les monastères d'Orient. Toutes les stalles de tous les monastères athonites (y compris les monastères russes) ont des miséricordes occidentales très étudiées. Elles sont même assez confortables ! Non seulement les sièges sont grands, mais encore, à l'intérieur des deux montants du devant, à quelque dix centimètres du plancher se trouve une espèce de support sur lequel on peut poser les pieds de façon à être presque assis, tout en étant debout.

Les deux rangées de stalles doivent laisser entièrement libre la partie de la nef qui se

trouve à proximité de l'iconostase. Les trois portes de l'iconostase doivent rester complètement dégagées pour permettre à plusieurs ministres à la fois de fonctionner aisément : pour les Entrées par exemple, l'encensement ou la distribution des Saints Mystères. D'ailleurs en cette partie de la Nef, se prolonge la soléa qui surélève l'Autel. Le Diacre chante les litanies au milieu, sur cette soléa, et généralement (pas toujours) l'Évangile. Notons que l'Euchologe prescrit qu'un ambon soit placé devant la soléa, et que le Diacre y chante l'Évangile.

De même, la partie centrale de la Nef, entre les deux rangées de stalles, doit présenter un espace libre assez grand pour que tous les célébrants puissent se placer en bon ordre autour de l'« analoï » qui doit se trouver les jours de fêtes au milieu de l'église (Typikon, chap. 2). Il faut que la place soit suffisante pour que le Canonarque puisse inviter les chantres à chanter avec lui certaines parties de l'Office qui doivent être chantées au milieu de l'église (Typikon, chap. 27). Il y a donc des « analoï » mobiles que l'on place les jours de fête au milieu de l'église. Sur cet analoï on place l'icône de la fête et devant ou derrière lui, un flambeau ou chandelier. Le Typikon en détermine la manière et le comment, comme nous le verrons par la suite.

Cependant, il doit y avoir en tout temps dans la Nef au moins deux analoïs avec des icônes ; car il est prescrit d'allumer en tout temps, même aux jours ordinaires, à certains moments de l'Office, des petites lampes devant le « analoïs » (Typikon, chap. 24 et 25). Il est prescrit en outre aux moines de baiser les saintes icônes (au pluriel) avant de quitter l'église (Typ. Lundi de la 1ère semaine du Grand Carême, 1. 13). On ne conçoit guère qu'ils puissent baiser celles de l'iconostase ou celles qui sont suspendues aux murs.

Il y a aussi des lutrins portatifs, que l'on place au moment voulu pour les lectures (dans le Typikon pour les Vigiles de Noël, pour les Heures Royales, il est dit que « l'Ecclésiarque place un analogion orné juste devant les Saintes Portes…) pour le chant du Grand Canon, de l'Acathiste, etc… Il y a aussi des tétrapodes espèce de petite crédence à quatre pieds, souvent revêtue de tissus, sur laquelle on dépose par exemple la Croix pour la vénération solennelle (notamment pour le troisième dimanche de Carême), ou le vin et le pain à bénir pour la Vigile, ou la Croix lors de la Pannykhide.

De chaque côté de la Nef, dans le Chœur ou espace réservé aux Chantres, se trouvent des lutrins plus grands, ou des petits en nombre suffisant, selon le nombre et la commodité de Chantres. Étant donné le nombre des livres nécessaires pour la célébration d'un Office et la taille assez volumineuse de ces livres, il serait impossible de se passer de lutrin et il faut en admettre la présence, même si le Typikon n'en parle pas. Ces lutrins fixes peuvent aussi servir de bibliothèque (armoire) pour les livres liturgiques les plus courants.

Le Narthex

À l'extrémité Ouest de l'église se trouve le Narthex - pritvor. C'est une espèce d'atrium plus ou moins grand, dans lequel se tenaient, aux premiers siècles de l'Eglise, les catéchumènes et les pénitents publics. Le Narthex communique avec l'église par trois portes, qui font pendant à celles de l'iconostase. Le Typikon appelle la principale de ces trois portes, celle du centre : kraskyja vraty les « belles portes » - ou bien ielikyja vraty les « belles portes ». Les deux autres portes sont appelées « porte Nord » et « porte Sud » comme celles de l'iconostase. Ces « belles portes »

comme celles de l'iconostase sont ornées d'icônes, ce qui explique leur appellation. Elles sont encensées comme celles de l'iconostase. Les moines, en entrant au Narthex, doivent faire trois métanies, comme en entrant dans l'église. Les fonds baptismaux se trouvent dans le Narthex.

Comme ceux de la Nef, les murs du Narthex sont ornés de fresques et d'icônes. Comme dans la Nef, les moines y ont leur place selon leur rang, et les stalles nécessaires à cette fin. Le centre du Narthex est libre afin que toute la Communauté puisse s'y tenir debout, lors de la Litie.

En interdisant d'introduire dans l'église même les oeufs et le fromage, qu'il est d'usage de bénir la nuit de Pâques, le Typikon indique comme cadre de cette bénédiction le Narthex : le célébrant soit s'y rendre pour cette bénédiction.

Le Narthex servait même parfois de réfectoire pour les moines. Cela expliquerait le nom de « Trapeza » donné parfois par le Typikon au Narthex. C'est dans le Narthex que le Cellérier distribue aux moines, avant une Vigile – comme par exemple entre la Liturgie du Samedi Saint et les Matines de Pâques, du pain, des figues et du vin.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici semble pouvoir être déduit de la lettre du Typikon. Cependant voici comment les choses se présentent en réalité au Mont Athos. Et les monastères russes se sont souvent adaptés à l'usage local. Le « Naos » « Hram » de l'église principale « Katholikon » « Sobor » est précédé de deux antichambres. D'abord l'« exonarthex » (exo = extérieur) qui occupe toute la largeur de la façade de l'église et le plus souvent se prolonge, en tournant, un peu aussi sur les côtés. En plusieurs endroits (Vatopédi, la Grande Laure, etc…) il donne aussi accès à des paréglises latérales construites le long des murs extérieurs de l'« ésonarthex » (éso = intérieur). L'exonarthex est assez communément vitré sur les côtés extérieurs (mais à Vatopédi par exemple, il est ouvert). Il constitue un côté de l'atrium ancien qui précédait les Basiliques constantiniennes. L'exonarthex est orné de fresques. À droite de la porte qui donne accès à l'ésonarthex, se trouve le plus souvent un trône en marbre pour l'Higoumène et l'endroit où il dépose son bâton lorsqu'il entre dans l'église. Un banc en marbre court le long d'un ou de tous les murs. Les moines peuvent s'y asseoir pour y entendre des conférences et des lectures (la Basilique saint Marc à Venise possède un exonarthex précisément semblable à celui qui existe dans les monastères athonites.

Une porte, ou parfois d'autres sur les côtés, donne accès au Narthex, appelé communément « Litie ». C'est ceci en tout cas que les livres liturgiques envisagent et, comme le nom l'indique, c'est ici qu'a lieu la Litie des Vigiles. A l'Athos, où le climat est doux, il n'y a nulle part de porte qui sépare la Litie de la « Nef ». Le mur est percé de trois ouvertures : une grande au milieu, que l'on peut fermer avec un rideau, et deux très petites ouvertures sur les côtés, qui sont toujours ouvertes.

On connaît le plan de quelques anciennes basiliques précédées d'un atrium et d'un narthex. En Grèce et dans les contrées méridionales, les basiliques ne sont pas toujours fermées de quatre murs : leur enceinte est parfois une simple colonnade. Ou bien encore, comme à Rouweiha en Syrie, l'atrium est remplacé ainsi qu'à Tebessa en Syrie, par une vaste cour murée, qu'on appelle Péribole.

La bénédiction solennelle de l'eau, prescrite par le Typikon à la veille et le

jour même de l'Épiphanie, doit se faire au grand air. Dans les monastères, on bénit l'eau de la « phiale » ou fontaine, souvent érigée dans la cour, juste devant l'église. Le rite solennel de la bénédiction de l'eau a contribué à donner à la fontaine une importance de premier ordre, spécialement dans les monastères, où sa présence ne fait jamais défaut. Non seulement la vasque est-elle enrichie de motifs décoratifs, mais encore le petit temple qui le recouvre est-il lui-même très orné, comme on peut le voir aujourd'hui dans les monastères du Mont Athos.

Les Paréglises

On ne trouve dans le Typikon qu'une seule indication sur les Paréglises. C'est la prescription de ne fermer aucune des portes de l'iconostase, pendant la Semaine pascale, dans aucune église. Nous en connaissons l'existence, et cette prescription indiquerait qu'elles reproduisent – en plus petit sans doute – l'église principale : comme dans celle-ci, le Sanctuaire serait séparé du reste de l'église par une iconostase. En réalité, ces Paréglises, à moins qu'elles ne soient très grandes (et dans ce cas, ce ne sont plus des Paréglises) n'ont jamais qu'une seule porte latérale (celle du Nord) dans l'iconostase (que les Hagiorites appellent presque toujours templon) et l'Autel est assez souvent adossé au mur du fond. Les Paréglises sont toujours orientées.

Le Réfectoire

Au Réfectoire, prolongement de l'église, se déroulent aussi quelques cérémonies liturgiques. Et, au fond, les repas eux-mêmes ne sont-ils pas d'une certaine façon des rites, une prolongation de l'Office ? La bénédiction et les grâces y sont chantées ; on s'y rend en procession après la Liturgie, en y transportant le pain béni ; ce pain y est déposé, coupé et distribué selon certaines prescriptions, comme on le verra ensuite. Ce qui nous intéresse maintenant, c'est de savoir que ces cérémonies impliquent une icône de la Sainte Trinité, une icône de la Mère de Dieu, et un espace libre pour évoluer devant elles ; il existe aussi une table ou tout autre meuble destiné à recevoir uniquement le coffret de pain béni. L'usage de transporter, aux jours de grande fête, au Réfectoire l'icône de la fête, nécessite en outre la présence d'un analoï à une place d'honneur ; lui aussi assez dégagé pour que les moines puissent se grouper autour de lui. Au reste, chaque moine a sa place fixe au réfectoire, comme à l'église et selon son rang.

Au réfectoire, la lecture revêt un caractère très solennel. Le lecteur occupe une place surélevée de laquelle, tout en faisant la lecture, il peut voir tout le réfectoire.
Le supérieur dispose d'une clochette « kandija » pour attirer l'attention des serviteurs et du lecteur.
Plusieurs textes du Typikon nous portent à croire que le réfectoire se trouve à proximité de l'église. En effet, il soit se situer, si faire se peut, directement en face de l'église. La porte orientale du réfectoire se trouve en face de la porte occidentale de l'église et la place de l'Higoumène regarde le trône de l'évêque au fond du sanctuaire de l'église. Entre l'église et le réfectoire se trouve la « phiale ». Dans beaucoup de monastères on n'a pas pu se conformer à ces prescriptions, mais on fait ce qu'on peut : église, réfectoire et phiale sont à proximité.

La cellule

Finalement, le moine s'acquitte de quelques offices en cellule. Chaque fois que le Typikon parle de la cellule monastique, il le fait comme d'un sanctuaire, où le silence est rigoureux, où

le moine prie, lit et médite.

L'étude de l'histoire monastique orientale nous apprend qu'un coin de cette cellule est réservé aux saintes icônes. Une petite lampe brûle devant elles. Au Carême, ces icônes sont les seuls témoins des métanies supplémentaires dont chaque moine s'acquitte avec l'autorisation su supérieur.

Note historique sur

L'Office en commun ou en particulier

À Tabennisi, dans le désert égyptien, les cénobites se réunissaient d'abord pour la prière, le matin à l'aurore, probablement aussi à midi, et certainement avant le repas du soir pour la prière vespérale. Le soir avant d'aller dormir, les moines de « chaque maison » devaient réciter ensemble prières et psaumes. Chacun se retirait ensuite dans sa cellule, d'où il ne pouvait sortir avant minuit, heure de l'assemblée générale de la prière. Les moines d'Atripé suivaient la même coutume.

Cassien observe que les heures du jour doivent être célébrées en commun, car si on agissait autrement, on courrait le risque de laisser le jour passer sans prière, tout à l'occupation des affaires ; cependant par ailleurs, on sait que les moines d'Égypte célébraient en public uniquement l'office du soir et celui de la nuit ; le reste du temps, ils priaient et méditaient solitairement (Cassien Institutions I. III, c. 3). Les cas où le Typikon prescrit de réciter l'office en cellule sont d'ailleurs très rares, exceptionnels.

Notions supplémentaires sur

Les luminaires

Le Typikon détermine avec exactitude les moments où les lampes doivent être allumées. Le tableau en sera donné ensuite. Cependant retenons que ces rubriques supposent que des lampes existent devant chaque icône, devant les analoïs, à l'Autel principal et à la Prothèse. Après cette énumération, le Typikon ajoute : « toutes les autres lampes et cierges de l'église ».

Nous connaissons par l'archéologie une multitude très variée de lustres en usage dès le 5ème ou le 6ème siècle : à Sainte-Sophie ces lustres étaient innombrables. Il va sans dire que l'électricité est totalement exclue : tout le luminaire consiste dans les lampes à huile et les cierges.

Note historique

Il n'est pas question de lumière sur les Autels, à l'époque primitive : elles pendent devant ou derrière les Autels, ou bien des hauts candélabres les supportent.
La Peregrinatio parle à plusieurs reprises des cierges allumés dans les églises durant le cérémonies et les Offices. C'est surtout durant l'Office du soir, le Lucernaire, proprement l'Office des Lumières, qu'on allumait toutes les lampes ou flambeaux de l'église : « ce qui fait, dit l'auteur, une lumière infinie ». Elle parle aussi de l'illumination à l'Office des Matines et des Laudes.
Saint Paulin parle d'une « profusion de lumières à l'Office du Lucernaire » (Voir aussi Constitutions apostoliques 1. VIII c. 35 – I. II c. 49).
Eusèbe dit qu'un si grand nombre de cierges avait été allumé dans l'église à la veille de Pâques, que la nuit se trouvait transformée en jour. Il y avait des cierges de cire qui par leur grosseur, étaient de vraies colonnes (Vie de Constantin IV, 22).

Il est vraisemblable que l'emploi des cierges allumés signifie, dans les conventions iconographiques de l'Antiquité, que la scène dans laquelle ils figurent se passe dans le ciel, et non sur la terre. C'est aussi à cette conclusion que nous amènent des l'épitaphe d'Aquilie, la scène d'Aïn Zizara, etc… L'usage de places des cierges allumés sur les bras de la croix est très ancien. De même les cierges allumés sur le ciborium – comme c'était le cas à Sainte-Sophie.

Les encensements

La Liturgie byzantine fait usage de l'encens beaucoup plus souvent que la Liturgie romaine. Elle se sert de deux formes d'encensoir : celui à chaînettes et celui à manche. Celui à chaînettes est plus courant ; celui à manche est appelé par le Typikon « kacia » : il ressemble à un brûle-parfum muni d'un manche. Les prescriptions du Typikon relatives à l'encensement seront données en appendice.

Note historique

Une des plus anciennes mentions de l'encens dans le culte en Orient se trouve dans le testament de saint Ephrem (+ 373). Les mots : « offrez de l'encens à Dieu » et le fait que le Saint le considère comme un honneur, laisse croire que dès cette époque l'encens tenait un rang élevé dans la Liturgie.

L'usage de porter lumières et encens dans les processions est très ancien et emprunté aux coutumes païennes. En 431, saint Cyrille d'Alexandrie annonce la déposition de Nestorius aux fidèle d'Éphèse qui témoignent leur joie en reconduisant les évêques à leur demeure, des femmes portant des encensoirs devant eux (Lettre 24). Les témoignages abondent ensuite.

Une miniature du sacramentaire de Gellone représente la Vierge avec la Croix et l'encensoir.
En Syrie, à la fin du 5ème siècle, l'évêque encense le chœur et le sanctuaire au commencement de la Liturgie.
Ethérie (Jérusalem, fin du 4ème siècle) témoigne de l'usage de l'encens lors de la lecture de l'Evangile aux Matines dominicales.
Vers 580 à Constantinople, toute l'église est encensée, au commencement de la nuit pascale.
Au 9ème siècle, suivant le Rite byzantin, le célébrant encense en forme de croix l'Autel, lors de la Proscomidie ; le célébrant encense le Sanctuaire puis la Nef lors de la Liturgie des Catéchumènes, et ensuite a lieu la procession de la petite Entrée, avec l'encens.
En Égypte, suivant les Canons arabes de saint Athanase, le célébrant procède à l'encensement autour de l'Autel, au début de la Liturgie. On trouve le même usage à Alexandrie, mais là on encense trois fois le tour de l'Autel, en l'honneur de la sainte Trinité.

Les livres liturgiques nécessaires actuels

Sont nécessaires à la célébration de l'Office :
L'Horologion (en slavon : Tchasoslov) – il contient les parties invariables.
Le Psautier – il contient les Psaumes et les Odes scripturaires.
L'Octoèque – il contient les Offices pour les huit Tons.
Le Triode – il contient les Offices du Grand Carême.
Le Pentecostaire (en Slavon « Triode fleuri – ou joyeux ») – il contient les Offices du temps pascal.
Les douze Ménées – ils contiennent les

Offices des Saints et des Grandes Fêtes.
L'Euchologie (en Slavon : Sloujebnik) – il contient les prières des célébrants.

Sont nécessaires en plus pour la célébration de la Liturgie :
L'Épistolier – ou « Apôtre »
L'Évangéliaire.

Le Pontifical (en Slavon « Tchinovnik ») est nécessaire pour les Offices pontificaux.
Le Typikon (en Slavon : « Oustav ») est un « ordo-calendrier perpétuel » qui contient les prescriptions et les rubriques pour la célébration de l'Office, ainsi que les règles à observer dans les cas d'occurrence des fêtes fixes avec les fêtes mobiles.

Note historique

Le Typikon. L'influence de Théodore et de Sabas (premières années du 4ème siècle) était grande sur les monastères si nombreux de la Palestine. Tous deux étaient pénétrés de la nécessité d'établir dans les communautés une observance stricte, et venaient de codifier les règles apportées d'Égypte par saint Chariton et répandues par saint Euthime et saint Théoctiste. Cette révision fort nécessaire prit le nom de « Typikon de saint Sabas ». Dans ce livre, à la fois règle de vie, martyrologe, bréviaire et calendrier, saint Sabas fixait l'ordre et le détail des Offices, leur distribution entre les divers jours de l'année et chacune des heures du jour et de la nuit, la liste des fêtes de l'Église et leur date. Revu successivement par saint Sophrone de Jérusalem, saint Jean Damascène, saint Nicolas le Grammairien, Patriarche de Constantinople, le Typikon de saint Sabas étendit peu à peu, à partir de l'époque du Patriarche Photius, son influence classique sur la plupart des Églises d'Asie et devint enfin au 15ème siècle, par les soins de Simon de Thessalonique, la règle commune et pratiquement le guide liturgique de toutes les Églises et de toutes les communautés orthodoxes byzantines.

Les ornements liturgiques

Ce paragraphe concerne plus spécialement l'ecclésiarque. Aucune règle fixe n'est établie pour la couleur des voiles ou des vêtements liturgiques. Le blanc et les couleurs vives et claires indiquent la joie et sont employées aux jours de fête ; les couleurs sombres sont réservées aux jours de deuil et de pénitence. Les Grecs ne font jamais usage du noir, tandis que chez les Slaves cette couleur a été introduite tardivement pour les Offices de semaine, pendant le Grand Carême. Le noir n'est jamais utilisé pour les Offices de funérailles.

Note historique
Les couleurs liturgiques :

- Les Constitutions apostoliques mentionnent l'usage d'un « beau vêtement » I. VIII
- Le 37ème Canon d'Alexandrie, le 39ème Canon de saint Basile, le 28ème canon de saint Athanase, ainsi que la 82ème homélie de saint Jean Chrysostome (sur Matthieu) mentionnent l'usage de la couleur blanche.
- Saint Macaire de Jérusalem usait pour la liturgie baptismale d'une sola brodée d'or.
- Saint Eusèbe figure sur un Évangéliaire du 6ème siècle, portant une chasuble brune.
- Sur la mosaïque de saint Georges à Salonique, évêques et prêtres ont des vêtements de couleur indécise.
- Théophile d'Alexandrie est représenté sur un papyrus, avec une chasuble violacée.
- En Occident, il faut attendre le 9ème siècle pour que quelque symbolisme s'introduise en cette matière. Vers le 13ème siècle, les lois se fixent lentement.

- En Russie, quelques usages sont établis, mais ne sont pas rigoureux. Par exemple, on emploie le blanc pour le temps de Pâques et pour conférer le Baptême ; le vert pour la Pentecôte et à l'Epiphanie (pour le Dimanche des Palmes et pour les mémoires des saints ascètes). De même ,on n'emploie jamais le blanc pendant le Grand Carême, même pas pour les fêtes de l'Annonciation et de l'Acathiste. En certains endroits, on emploie le rouge pour Noël (et le bleu pour les fêtes de la Mère de Dieu).

Les instruments musicaux

Ils sont complètement bannis de l'église. L'ancienne Église russe les appelle « les instruments de la vanité diabolique » - en restant d'ailleurs sur ce point fidèle à la tradition de la primitive Église. Le Pseudo-Clément (II aux Vierges), Pline le Jeune, Clément d'Alexandrie, etc... montrant que les instruments musicaux ne conviennent pas à l'église ; la musique de l'Office est purement vocale.

Le chant slave nous a conservé un grand nombre de mélodies primitives. Ce chant est essentiellement à l'unisson, comme le chant byzantin primitif. La polyphonie n'apparaît qu'au 17ème siècle.

Les fleurs

Elles ne peuvent jamais être déposées sur l'Autel. Mais conformément à l'ancien usage, il conviendrait d'en orner les églises, en les disposant sur les murs de l'église ou autour des icônes les jours de fêtes.

Le Grand et Saint Vendredi on orne de fleurs l'Épitaphios (Plachenitsa) ; le jour de Pâques, le trikirion est orné de fleurs ; le soir de Pentecôte, les célébrants ont des fleurs en main, etc...

L'annonce des Offices

Elle se fait, d'après le Typikon, au moyen de la simandre ou de la cloche. En outre, il est prescrit de sonner les cloches ou de battre la simandre à certains moments solennels de l'Office (tableau en appendice).

Note historique

Jusqu'au 11ème siècle, les Grecs se servirent d'une longue planche ou bâton équarri, percé de petits trous aux deux extrémités, sur lequel ils frappaient avec un marteau de fer ou un maillet de bois. Les trous servaient à suspendre l'instrument, auquel on donnait le nom de « simantirion – simantron ». Il existait des simandres de types variés : outre celui que l'on tenait par une cordelette entre les mains, le « cheirosimantron », il y avait le « megasimantron » attaché par des chaînes à deux poteaux et même un simandre de fer, de dimensions réduites, suspendu à un bout de corde et sur lequel on frappe avec un marteau de fer.

Nous voyons des simandres de fer signalées dans un ancien inventaire de mobilier liturgique, sur papyrus : celui de l'église d'Apa Psoios, Komé d'Ipion, au 5ème ou 6ème siècle, mentionne « une grande tringle de fer et une petite ». Si primitif qu'il nous paraisse, cet instrument pouvait néanmoins remplir son but ; il était assez sonore : « le bois a retenti et a convoqué les frères aux Odes nocturnes » écrit un hagiographe.

Vers 865, 12 cloches sont installées à Sainte-Sophie. Ces cloches sont envoyées par le Doge de Venise, Ursus.

On signale une cloche à la Grande Lavra, sur le Mont Athos, afin de sonner le dîner. Mais de telles cloches restent

exceptionnelles et secondaires ; le simandre reste en usage à travers les siècles.

- Les petite simandres ont d'habitude dix pieds de long, deux doigt d'épaisseur et quatre doigts de large, en bois d'érable bien raboté.
- Un grand simandre a habituellement deux mètres de long, avec une épaisseur de sept centimètres et une largeur de soixante centimètres.
- Le simandre de fer s'appelle en russe : « klepala jeleznaïa » - en bois : « bilo ». Le grand simandre est dit : «tolstoglasnoïe».

Une inscription de la Grande Lavra de l'Athosmontre qu'au 11ème comme au 17ème siècles on suspendait à une sorte de clocher bas le grand simandre. De même au Stoudion au 10ème siècle, le Typikon prescrivait de battre les simandres « en haut et en bas ».

Le rôle des simandres est fixé par les Typiques du 13ème siècle. Au Pantocrator (1136) l'excitateur battait d'abord le simandre au réveil puis, tandis que les moines se dirigeaient vers l'église, on battait le simandre d'appel. Là, le grand simandre convoquait au « mesonyctikon » (Office de Minuit), célébré dans le Narthex, mais c'était une exception. Les trois simandres étaient d'un usage général dans les monastères.

Théodore Studite, le Patriarche Alexis, Nil de Tamasia à Chypre, faisaient éveiller les moines par une phrase consacrée. Au monastère de l'Evergétis, les matins de carême, l'ecclésiarque « bat le bois » en disant : « evlogite agii », en mesure, dans les deux parties de l'église. Le rappel rythmique, ponctué par le simandre, se répétait toute l'année. C'est ainsi que procédait, au début du 6ème siècle, le canonarque Kyriacos « qui ne cessait de battre l'appel nocturne jusqu'à ce qu'il eût psalmodié en entier l'« Amomos » (psaume 118) (Cyrille de Scitopolis, Vita Cyriaci, dans Acta Sanct. sept. t. VIII, p.151).

De même, le Typikon imprimé, dit de saint Sabas, fidèle à cette tradition dix fois séculaire, veut que le « candilapte », avant de sonner le grand simandre de bronze pour les Vêpres, « batte les graves en chantant l'Amomos » (le terme des « graves » est ancien : un higoumène de St. Sabas l'emploie dès le début du 11ème siècle. Ce terme de « graves » « varee » indique bien un parti pris musical. C'est une musique triste : celle qui convoque aux offices funèbres. Ces coups espacés sont fort nombreux : d'après le Typicon de saint Sabas, ils sont frappés lentement jusqu'au cinquantième et durent tout le temps que les frères chantent le « mésonyctikon »dans leur cellule.

En ce qui concerne la sonnerie du grand simandre à la Lavra de l'Athos : on peut y reconnaître les deux sonneries primordiales au 12ème siècle : tout d'abord, le petit simandre convoquait au « mésonyctikon », simandre qui était promené sur les côtés de l'église (mais précédé des cloches, usage emprunté à l'Occident et des « graves » - empruntées à la Palestine). Ensuite, le grand simandre, suivi du simandre de fer ; qui résonne deux fois, pour marquer avec lui certains moments précis de l'Office.

D'autre part, nous saisissons ici une opposition tranchée entre ces longues sonneries monotones, ponctuant par intervalles une sorte de litanie, les « graves » et la phrase rapide mais organisée, cadencée, que chante le grand simandre, pour accompagner une prière solennelle.

En 1200, Antoine de Novgorod rapporte que « les Grecs ont un simandre, d'après l'enseignement des Anges ». Théodore

Studite, en deux de ses épigrammes (Epigr. 53 et 10), compare le simandre à la trompette.

Les différents rôles

C'est toute la famille monastique qui s'acquitte de la célébration de l'Office divin. La plus grande partie des textes qui le composent semble devoir être chantée ou lue par tout le Chœur ou par l'un des deux Chœurs. Le Typikon dit continuellement my « nous » : nous disons, nous chantons, nous répond ons. Il faut cependant faire des distinctions. Tout d'abord les moines sont divisés en deux groupes par le fait même qu'ils occupent le côté droit ou le côté gauche de la Nef : ce sont les deux Chœurs « liki ». Dans les Chœurs, les moines prennent place selon leur rang. Nombre de pièces composant l'Office sont chantées alternativement par un Chœur ou l'autre : telle indication du Typikon en fait foi, qui recommande par exemple de ne pas rejoindre sa place ou de circuler devant un Chœur qui est en train de chanter, mais d'attendre qu'il ait fini et que le Chœur opposé s'acquitte de sa part.

Faut-il s'en tenir là et conclure simplement que chaque membre de la communauté est tellement initié au chant, pour être à même de chanter de sa place, sans livre, tropaires, psaumes et textes propres ? C'est un fait que les textes liturgiques et leurs mélodies sont bien plus familiers aux Orientaux que nous le croyons peut-être ; c'est un fait aussi que dans les Chœurs grecs les seules indications du canonarque – qui traverse l'église pour se rendre avec une rapidité étonnante d'un Chœur à l'autre – suffisent à mettre en branle tout un Chœur. Il est évident que quand le Typikon dit : « les Chœurs répondent : et avec ton esprit au célébrant ; ou bien : gloire à Toi, Seigneur, gloire à Toi ! après l'Evangile, ce mot de « Chœurs » désigne toutes les deux rangées de stalles.

Mais il faut interpréter ce mot avec discernement. À deux endroits du Typikon, il est question de « chantres » sans qu'il y ait moyen de confondre : « les chantres - pevcy - chantent… » (chap. 15, 1.4) ; et le jour de Pâques : « le supérieur encense… les icônes, les chantres, puis les frères, selon l'habitude » (Typ. Pâques, Matines, 1.6). Les klirosy sont ici évidemment les chantres.

Puisqu'ils forment un groupe à part, groupe que nous appellerions la « Schola » , il est absolument normal que l'exécution des pièces plus ornées et plus difficiles leur soient confiée. L'usage de chanter en polyphonie nécessite en outre la présence d'un ou deux préchantres. Ce préchantre est peut-être le prévetch par excellence, auquel le Typique réserve par exemple les stances au Grand Samedi.

Les chantres ont une place spéciale à l'église ; normalement sur un prolongement de la soléa qui surélève l'Autel ; en tout cas près de l'iconostase mais jamais au fond de l'église. De plus en plus l'usage s'établit de laisser chanter aussi les fidèles, dans toute la mesure du possible.

Un certain nombre de prières doit être assuré par le Supérieur qui a, en tout temps, un rôle bien défini au Chœur : d'une part, il doit recevoir des honneurs liturgiques spéciaux, des encensements, des marques de déférence comme des saluts ; d'autre part, il doit s'acquitter de son rôle en récitant un certain nombre de prières qui lui sont réservées par le Typikon. L'Office ne peut jamais commencer sans son consentement ; car le frère qui doit l'annoncer par le simandre, doit aller lui demander la bénédiction avant de s'acquitter de sa charge.

Le Supérieur peut toujours modifier la solennité de l'Office, déterminer le nombre de Vigiles, et même imposer à certains jours la célébration d'un Office plutôt que d'un autre. Il doit veiller à ce que le Saint Titulaire de l'église soit célébré selon les rubriques. Aux jours de grandes fêtes, il remplit le rôle d'hebdomadier. C'est lui qui célèbre aussi pour toutes les cérémonies spéciales : la bénédiction de l'eau à la Théophanie, la vénération de la Croix le 14 septembre, etc…

L'ecclésiarque ne paraît pas avoir un rôle très actif pendant l'Office lui-même. Tout au plus, le Typikon dit parfois : « le Supérieur ou bien l'ecclésiarque » assure telle partie de l'Office, comme le Psaume initial des Grandes Vêpres, par exemple. Mais il a tout à dire quand il s'agit de déterminer l'application d'une règle donnée à tel ou tel cas. Le Typikon lui laisse toute latitude quand il s'agit du transfert des fêtes : « on fêtera tel Saint quand le veut l'ecclésiarque » est la formule qu'il emploie couramment ; ou bien : « on célèbrera tel Office quand l'ecclésiarque le juge bon ». La même latitude règne dans le choix de tel ou tel stichère : « nous chantons un stichère idiomèle du Saint, celui que veut l'ecclésiarque ». C'est donc à l'ecclésiarque qu'il revient d'indiquer, sans doute ne l'affichant dans un endroit public, la manière de célébrer l'Office chaque jour de l'année, au moins quand il peut y avoir une hésitation. Cela suppose chez lui une connaissance approfondie de toutes les règles générales et la capacité de les appliquer avec discernement à un cas donné.

C'est plutôt le parecclésiarque qui joue au Chœur un rôle analogue à celui d'un cérémoniaire, mais d'une manière très limitée et discrète. Pourtant, en général, son rôle est étendu : c'est lui qui annonce l'Office en battant le simandre ; c'est lui qui allume les petites lampes et prépare l'encensoir avant le commencement de l'Office ; c'est lui qui invite l'hebdomadier à commencer, l'accompagne lorsqu'il encense et ce jusqu'au moment où le diacre vient l'assister.

Le canonarque est chargé de proclamer au milieu du Chœur dans quel ton doivent être chantés certains textes ou versets ; il est également chargé de réciter un certain nombre de versets, les prokimena, que les chantres doivent répéter dans le ton requis. Le Typikon lui consacre tout un chapitre : le canonarque traverse la Nef constamment et invite parfois les chantres à chanter des tropaires ou stichères, au milieu de la Nef, groupés auprès de lui (Typikon ch. 27).

L'hebdomadier est appelé par le Typikon le « prêtre de tour » ; c'est donc un hiéromoine qui remplit ce rôle, pendant la semaine où il est chargé de célébrer les Offices.

Le diacre assiste presque en tout temps l'hebdomadier, sauf au moment où il doit lui-même chanter les litanies.

Un ou plusieurs lecteurs assurent toutes les lectures, soit des psaumes, soit les autres – y compris certaines Heures de l'Office, qui sont entièrement lues, comme les Petites Heures ou les Complies ordinaires.

Il faut encore citer le lecteur à table, le cellérier - ce dernier, même au Chœur, distribue le pain et le vin lors des Vigiles, et les servants de table qui ont un rôle au réfectoire et doivent s'acquitter de certaines prières.

L'excitateur se charge de réveiller les frères endormis, lors des Offices particulièrement longs, et les invite à faire plusieurs métanies au milieu du Chœur

(Typikon ch. 31).

Il est en tout cas impossible de dire, après avoir examiné le Typikon, qu'une marge soit laissée à l'arbitraire ou à l'improvisation du moment : au contraire, les moindres petits détails sont prévus et réglementés.

Toutes les règles monastiques et tous les Directoires pour les prêtres insistent sur le fait que tout Office doit être soigneusement préparé. Les textes doivent être lus auparavant par ceux qui doivent les exécuter au Chœur, les cérémonies doivent être accomplies simplement, mais exactement ; et toujours ils font au supérieur un devoir strict de veiller à l'exacte observation de l'oustav et à ce que dans les monastères surtout, tout le Service divin soit exemplaire.

Plan de l'intérieur d'une église

1 Exonarthex
2 Narthex
3 Portes Royales
4 Emplacement de la coupole principale
5 Chœur
6 Stalles
7 Stalle de l'évêque
8 Stalle de l'Higoumène
9 Analoïs
10 Soléa
11 Saintes Portes
12 Portes latérales
13 Prothèse
14 Diakonikon
15 Sainte Table (Autel)
16 Trône et sièges des concélébrants (presbyterium)
17 Thalassidion (sacrarium)
18 Table de la Proscomidie (Prothèse)
19 Table du Diakonikon (vêtements sacerdotaux)

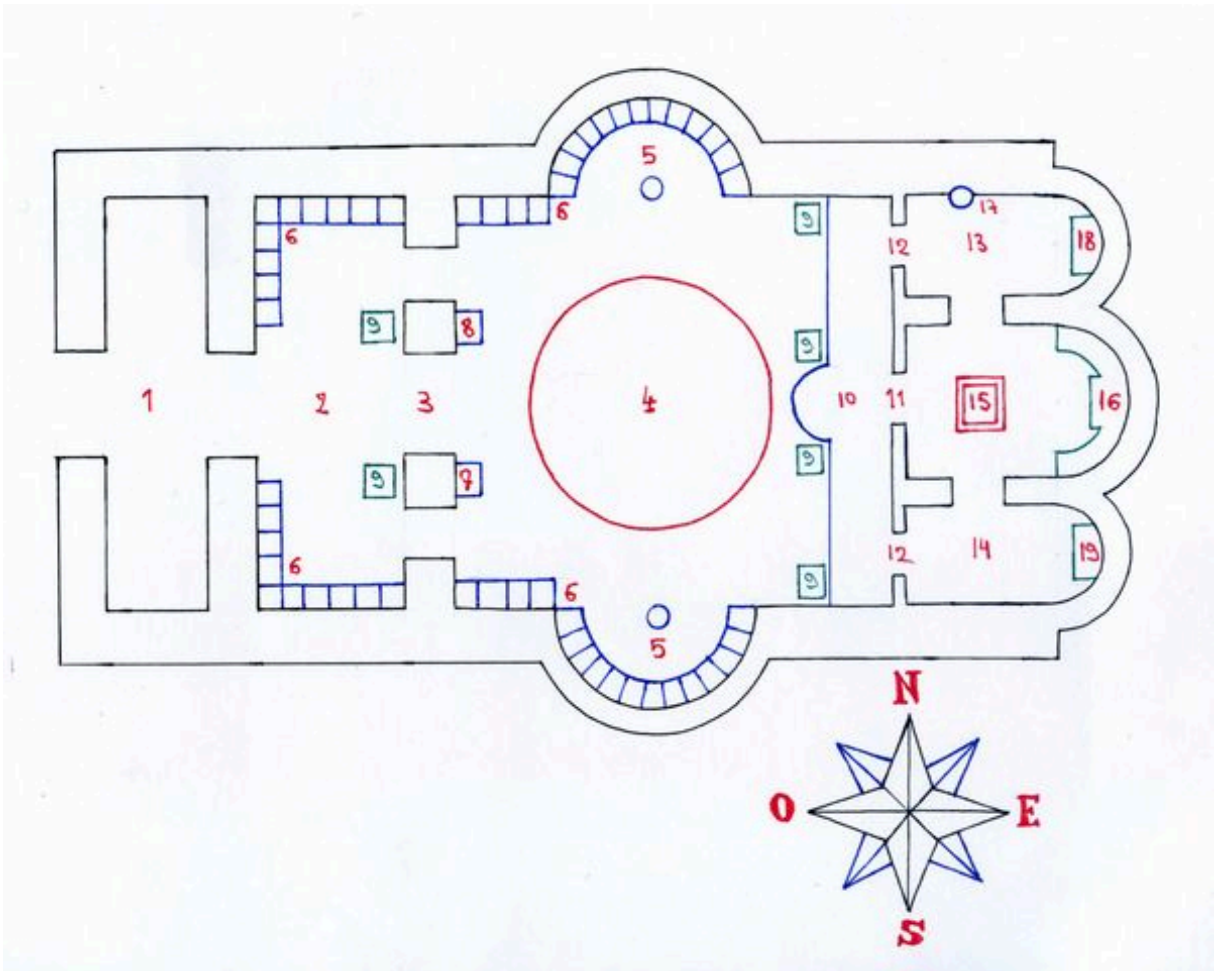

II - L'Office en général

Le premier Office est l'Office de Minuit, qui devrait couper la nuit en son milieu. L'Office de Matines ne peut être séparé des Laudes. Ces deux Heures inséparables, Matines et Laudes ne font donc pratiquement qu'un seul Office qui se célèbre à l'aube et qui à cause de cela, porte le nom d'« Orthos » Utrenija. Ensuite viennent les Heures, Prime (généralement soudée à la fin de l'Orthros), Tierce, Sexte (lues en fin de matinée ou encadrant la Divine Liturgie), None (dont la lecture précède la célébration des Vêpres), les Vêpres et les Complies.

Les jours de très grande fête, toute la nuit, du coucher du soleil à l'aube, est consacrée à la louange – du moins en théorie. C'est pourquoi ces solennités sont appelées « fêtes avec Vigile ». Dans ce cas, la lecture de None est suivie par un court Office : les « petites Vêpres ». Après le souper ont lieu les « Grandes Vêpres ». Les Complies, prière monastique du soir, sont supprimées ; l'Utrenija suit immédiatement les Vêpres, et se prolonge jusqu'à l'aube. Prime commence aussitôt (ou si l'on en a conservé l'usage, après que les moines se soient rendus au Narthex). Nous retrouvons donc en ce cas la structure primitive de l'Office. Selon l'usage ancien, ces Vigiles devaient toujours avoir lieu la nuit des dimanches et des grandes fêtes. Il faudra en tout cas retenir ces données historiques, pour s'expliquer la présence de certains éléments de l'Office ; comme par exemple les Prières du Lucernaire et l'hymne « Lumière joyeuse » aux Vêpres, et la Doxologie à l'Utrenija.

Les Petites Heures, les jours de semaine, devraient être alternées ou suivies de leurs « Mésories » - Heures intermédiaires. Ce sont quatre Offices d'origine monastique, et de structure à peu près semblable à celle des Petites Heures. Ils ne portent d'ailleurs le nom et s'appellent : « Mésorie » de Prime, de Tierce, de Sexte ou de None. Elles sont supprimées par les rubriques, les Dimanches et les jours de fête et en plusieurs autres cas ; mais pratiquement, même à l'Athos, elles ne sont célébrées que lors des petits carêmes, et encore seulement aux jours d'« Alleluia ».

Les éléments qui composent l'Office

Tout d'abord, il faut signaler l'élément scripturaire. Cet élément revêt essentiellement la forme de lectures. Nous trouverons dans l'Office des lectures proprement dites : passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, lu à la suite, tels qu'ils se présentent dans la Bible ; ou bien, mais plus rarement, réunis en une seule lecture (lectures composées, sorte de « centonisation ») – ou des courts passages, ayant trait à une fête.

Mais il faut aussi considérer comme « lectures » les Psaumes qui occupent une large place dans l'Office. Cette lecture des Psaumes, les transformations que cette lecture a subi au cours des siècles, ont engendré toute la gamme de tropaires, stichères, etc... qui ont envahi peu à peu l'Office byzantin. Il faut étudier cette évolution, pour saisir la structure actuelle de cet Office.

Notes historiques sur

L'antiphonie et les tropaires.

- Antiphone -

Sens du mot : l'antiphonie est exécutée par deux Chœurs qui se répondent, dit-on ;

l'alternance serait donc un élément constitutif de l'antiphone. Mais la doctrine des Anciens paraît indiquer autre chose : « antiphone », à leur sens, signifie « vois contre voix » : un son est antiphone d'un autre lorsqu'il lui équivaut exactement pour l'oreille, sans lui être identique ; c'est donc un unisson apparent. Cela se réfère à la pratique des chœurs mixtes où les voix d'enfants et d'adultes chantaient la même mélodie, en apparence à l'unisson, mais en réalité à l'octave. Sons antiphonés et sons « à l'octave » seraient deux termes synonymes. Ce chant à l'octave passe dans les assemblées religieuses au 6ème siècle (et ce passage est appelé parfois une « réforme »). Mais au fond l'Église l'a hérité de la synagogue.

Dans la psalmodie, un ou plusieurs chantres récitent ou modulent un psaume ; mais à certaines pauses ; le peuple répète un verset ou un demi-verset, ou une formule étrangère au psaume, en guise de refrain. Ce procédé revêt plusieurs formes.

Les versets sont exécutés par le soliste, mais les finales des versets sont achevés en commun par toute l'assistance – qui chante donc un bout de verset ou de vocalise. Cet usage est attesté par les Constitutions Apostoliques (remaniement fait au 5ème siècle de la Didascalie, dont l'auteur aurait vécu en Syrie dans la première moitié du 3ème siècle) : « un lecteur dit les psaumes de David et le peuple achève par les acrostiches » (Const. Apost. 1, II). « Akrostichion », « akrotelevton » ne semblent pas être des refrains, mais des simples finales (ou vocalises ?). Ce mode d'exécution est courant en Syrie ; il était, sans qu'il soit possible d'en douter, en usage chez les Juifs (Philon le décrit).

Cet usage existe aujourd'hui dans le Kondakion et l'Ikos des Matines, suivant l'usage grec : ils sont simplement lus par le lecteur, mais à la dernière incise il élève la voix et tout le chœur chante cette incise sur une mélodie plus ou moins ornée. Il en était évidemment de même autrefois pour toutes les autres strophes du cantique, disparu actuellement.
Les « kontakiaria » de Moscou portent sur la dernière incise des notes musicales, tandis que les autres incises en sont totalement dépourvus. Cet acrostiche prend parfois le nom de « tropaire », courte phrase musicale. Plus tard, on mettra des paroles sur ces notes d'agrément : les tropaires musicaux engendrent donc des tropaires poétiques, et toute l'hymnographie grecque.

Les versets sont exécutés par un soliste, mais coupés de distance en distance par une formule indépendante, que répète toute l'assemblée. À côté des acrostiches et des acrotelevtion, Philon parle déjà de efimnia sortes d'acclamations que pousse l'assemblée à des intervalles réguliers.

Nous pouvons distinguer plusieurs cas :

I/ La formule est uniforme et revient à chaque verset. C'est un refrain d'étendue variable : un mot, deux ou trois mots, tout un verset, ou un tropaire entier. Les plus anciens documents lui donnent le nom d'hypakoï – on l'appellera plus tard isopsalmon, ephimnion. La forme est très ancienne et déjà employée par les Juifs. Un grand nombre de psaumes ont comme refrain : « Alleluia » (cf. Apoc. 19, 1-6).

L'Église adopta ce genre d'exécution. Saint Athanase désigne ce refrain « Alleluia » par le terme d'hypakoï : « Veux-tu chanter des psaumes qui ont comme hypakoï Alleluia ? (Ad Marcellinum. Cf. aussi Tertullien De oratione)
L'hypakoï comportait parfois deux ou trois mots : « Gloire à Toi, ô Dieu » - « Aie pitié

de moi, Seigneur » - « Exauce-moi, Seigneur ». Il est probable qu'à l'origine tout psaume chanté était accompagné d'une formule de ce genre : c'est du moins l'impression que donne l'examen des plus anciens psautiers. Le psaume indiquait, avant de commencer le psaume, quel en était le refrain. Les anciens copistes indiquent en tête du psaume son isopsalmon (voir Chrysost. in Ps. 117, 41, III, 122, etc…).
Au quatrième siècle, l'hypakoï tend à s'allonger et à prendre l'étendue d'un verset entier ou d'un demi verset. Saint Athanase raconte : (De Fuga, 24) « Je pris place au trône, et j'ordonnai au diacre de dire un psaume, et à l'assemblée de répondre : car éternelle est ta miséricorde » : on était à la fin de l'Office du matin. C'est le psaume 135 qui a ce refrain, psaume qui fait partie encore aujourd'hui du polyéléos. Des allusions à cet usage liturgique se retrouvent également dans les écrits de saint Grégoire de Nysse, de saint Basile, et de Méthode d'Olympe (+ 311), dans le Banquet.

Les Offices qui ont le mieux conservé leur allure ancienne, conservent aussi ce mode d'exécution : au Grand Samedi, lors des Vêpres, après la sixième lecture, on alterne des versets de la lecture avec le refrain : « car il s'est couvert de gloire » (usage slave seulement) ; la quinzième prophétie, le Cantique de Daniel, est lue avec un refrain chanté par tout le chœur. C'était la manière de faire aux Matines solennelles, mais avec le refrain : « louons, bénissons, chantons et prosternons-nous devant le Seigneur ». Des vestiges de ces refrains subsistent aujourd'hui dans le verset à chanter avant la 9ème Ode. – Après l'épître, à la place de l'Alleluia, on chante le psaume 81, avec le refrain « Lève-toi, Seigneur mon Dieu… » à chaque verset. Lors de l'Office des Éloges, on dit le psaume 118 tout entier, avec comme isopsalmon le célèbre cantique (d'assez bonne heure) : « En ce jour dans le Sépulcre… ».

II/ Le refrain se répète non pas à chaque verset, mais à chaque groupe de versets (stique).

Le nom d'Antiphone est donné à une division du psautier : certains manuscrits divisent le psautier en 64 antiphones, d'autres en 60 ; chaque antiphone est composé d'un certain nombre de stiques ou groupes de dtiques (2542 en tout à Constantinople ; 4882 à Jérusalem) à exécuter par le soliste, et d'une courte formule acclamative ou déprécative, à exécuter par les chœurs. D'après un Psautier de Moscou, les cantiques scripturaires sont eux-mêmes divisés en sept antiphones. Cette division du psautier en antiphones est la seule que connaisse l'ancien Typikon de Ste. Sophie (rédigé à la fin du 9ème siècle).

Au 4ème siècle, Socrate et Sozomène racontent l'introduction à Constantinople du chant antiphoné. « On chante les psaumes selon la manière antiphonée, et ils (les Ariens) intercalent le refrain : « Où sont ceux qui disent : Trois, une seule Puissance ? » La « manière antiphonée » consiste donc à ses yeux dans le fait d'intercaler un refrain entre les versets.

Les chantres forment deux chœurs : cet usage est antérieur au 4ème siècle. La nouveauté, c'est qu'on exécute la psalmodie en intercalant des refrains, qui ne sont plus tirés du psaume lui-même, mais forgés de toute pièce ; La nouveauté enfin c'est qu'on exécute ces refrains non plus à l'unisson, mais à l'octave (kata ton antifonon tropon) et avec des motifs musicaux inconnus jusque là.

D'abord très court, le refrain en question atteignit bien vite l'étendue d'un tropaire : d'abord si étroitement uni au psaume que

telle formule allait toujours avec tel psaume ; elle s'en détacha peu à peu, à mesure que les hymnographes, perdant de vue le psaume lui-même, la rapportèrent davantage à la fête qu'on célébrait ou à la cérémonie qu'on accomplissait.

Nous avons donc deux catégories de refrains :
- les communs, qui accompagnent partout le psaume auquel ils sont affectés ;
- les propres, que l'on détache selon les usages.

Ces formules sont évidemment étrangères à l'Écriture : elles sont analogues aux stichères, ces strophes intercalaires qui forment le point de départ, la cellule élémentaire de toute l'hymnographie grecque. Ces formules intercalaires viendraient de la Syrie : Théodore de Mopsueste l'affirme : « Non seulement le genre, mais le formulaire lui-même est passé du syriaque en grec par voie de traduction ». Comme c'est sous la forme de stichères que se présentent les antiphones désignées expressément sous ce nom, il faut en conclure qu'ils ont reçu cette forme dès l'origine. Mais, tandis que le refrain scripturaire des antiphones continue aujourd'hui encore à se réciter simplement, les refrains-stichères s'exécutent sur une mélodie plus ornée. S'il en est ainsi de nos jours, on peut affirmer, étant donné l'immobilité des usages en Orient, qu'il en a été ainsi de même à l'origine.

Il ne résulte que l'antiphonie a fini par avoir une existence indépendante de la psalmodie : elle ne consiste pas dans l'alternance, mais dans une formule alternée, formule étrangère au texte. (voir le prescriptions actuelles du Typikon slave pour les psaumes des Laudes à Matines et autres).

Le psautier eut à souffrir de l'antiphonie, quand à son intégrité ; mais il lui imposa sa division générale en certains cas. Bien avant l'introduction des antiphones, le psautier se trouvait divisé en 20 sessions (cathismes) et chaque cathisme en trois stances. Dans les anciens psautiers, « stance » est synonyme d'« antiphone ». Voilà pourquoi les antiphones, partout où ils se retrouve sous ce nom, sont toujours groupés par trois (cf. les Anavathmi, ou Stepenny). Ce groupement par trois n'est pas essentiel à l'antiphonie ; mais il lui a été imposé de fait par la division existante du psautier. « Autrefois – dit Simon de Thessalonique – tout Office public débutait invariablement par une formule de bénédiction prononcée par le prêtre ; venait ensuite une série de supplications pour la paix du monde entier, dite par le diacre, et trois antiphones exécutés par le chœur ».

Nous avons encore aujourd'hui deux sortes d'antiphones :
- les petits antiphones, qui comportent seulement quelques versets de psaume avec un refrain : cf. ceux de la Liturgie en semaine, et lors de quelques fêtes.
- les grands antiphones, composés d'une stance complète. les rubriques du Typikon slave disent encore « antiphone » pour désigner les stances du psautier (par exemple : le 1er antiphone du 1er cathisme toujours en 8ème ton ; les deux antres antiphones en ton occurrent…). Un autre Typikon du 11ème siècle dit : « ou bien 1er antiphone du 1er cathisme ».

D'après Cassien, en Egypte le psaume est d'ordinaire chanté ou récité par un seul moine, au milieu du chœur, tandis que les autres, assis sur leur siège, écoutent, et selon l'occurrence répondent au psaume ; le répons « Alleluia » n'étant dit qu'avec les psaumes qui l'ont dans le titre.

Les psaumes à l'Office

Le mode de récitation adopté était donc la récitation en solo par un clerc qui usait d'une mélopée simple ou bien un peu ornée. L'auditoire s'associait silencieusement à ce qu'il entendait, ou bien intervenait après un ou deux versets, en chantant les acrostiches : « que le peuple réponde en chantant les acrostiches » (Constitutions Apostoliques 1. II). Saint Athanase (De Fuga c. 24) prescrit au diacre de dire un psaume et à l'assemblée de répondre. Augustin, dans les « Confessions », dit : « Evodius se mit à chanter un psaume auquel nous répondions… ». Là où Athanase dit « anaginoskein », Augustin emploie régulièrement « cantare ». C'est le point de départ et le point d'arrivée : quatre siècles se sont écoulés entre les deux.

On ne prenait pas le psautier par un bout pour aller jusqu'à l'autre bout : l'idée de choisir, d'adapter les textes aux circonstances avait dû intervenir d'assez bonne heure, mais on ne possède pas à ce sujet d'attestations précises. L'Égypte et les premières communautés monastiques découvrent les premiers linéaments d'une institution à ce sujet… Les douze psaumes de la Vigile étaient exécutés en solo par quatre lecteurs qui se relayent en récitant chacun trois psaumes.

Socrate raconte l'origine du chant antiphonique comme suit : « je dois dire l'origine des chants antiphoniques dans les mœurs liturgiques. Ignace, troisième évêque d'Antioche, qui avait conversé familièrement avec les Apôtres, ayant un jour eu la vision des chœurs angéliques chantant en l'honneur de la sainte Trinité des hymnes antiphoniques, introduisit dans l'Église d'Antioche une tradition analogue à ce qui lui avait été révélé » (Socr. Hist. ecclés. 1, VI, c. 8). C'est également d'Antioche que Théodoret fait partir le mouvement, mais à une époque un peu postérieure. « Flavien et Théodore (encore laïcs entre 348 et 358) … inaugurèrent la disposition des chœurs des psaltistes en deux groupes ; auxquels ils apprirent à chanter alternativement des psaumes de David » (Théodoret, Hist. ecclés. 1. II c. 19). D'un passage de Sozomène qui vise les mêmes faits, il paraît évident que « les chœurs des psaltistes, ce n'était pas seulement les clercs, mais le peuple aussi » (Sozom. Hist. ecclés. 1, III, c. 20). Il y a de plus dans Sozomène un os ethos à propos de cette division en deux chœurs, qui semblerait considérer comme un usage établi ce que Théodoret considère comme une nouveauté. Innovation ? Non, mais traduction du syriaque.

Augustin, se raidissant contre « les touchantes harmonies, compagnes ordinaires des psaumes de David », dit : « il me paraît alors plus sûr de s'en tenir à ce que j'ai souvent ouï dire d'Athanase, évêque d'Alexandrie, qu'il faisait réciter les psaumes avec une légère inflexion de la voix, plus semblable à une lecture qu'à un chant » (Augustin, Confessions, 1, X, c. 33).

« Quand au reproche que l'on me fait pour la psalmodie, je réponds qu'elle est organisée de la même manière dans toutes les églises de Dieu et qu'elle y résonne agréablement. Le peuple se lève la nuit et va à la maison de prière ; et quand il a prié, il passe à la psalmodie. Tantôt il se partage en deux parties alternantes, tantôt il laisse chante un soliste auquel tous répondent : et après avoir ainsi passé la nuit en psalmodies diverses, ils entonnent tous ensemble, comme d'une bouche et d'un cœur, le psaume de pénitence » (Basile, Ep. 207, 3). L'Office byzantin a conservé la récitation du psaume 50 après le psautier, lors des Matines.

Dans les Offices syriaques, les parties

chantées occupent une place considérable, que l'usage a pour ainsi dire consacrée en l'immobilisant. Tous, prêtres, clercs, assistants et jusqu'aux enfants peuvent prendre part au chant liturgique. Excepté les parties réservées à l'officiant, les chants sont exécutés par tous ceux qui savent lire l'ancien syriaque. Certaines prières sont connues de mémoire et chantées souvent par toute l'assemblée. De cette manière, les Offices des syriens diffèrent des cérémonies actuelles des Grecs, où le peuple écoute en silence.

Le lieu où le chantre (d'après Augustin) s'adressait aux fidèles, soit pour les lectures, soit pour le psaume responsorial, était l'ambon.

Au départ des textes d'Augustin et d'autres, nous pouvons retirer quelques conclusions :
- le chant des psaumes est attrayant (comme à Hippone et à Milan) ; il est plus orné que le chant de l'Évangile et fait l'objet d'études des clercs qui s'y emploient.
- ce sont encore, néanmoins, des « lectiones »
- on est déjà loin de la simplicité des jours de saint Athanase, simplicité qui était sans doute une reproduction ou du moins un écho de la méthode des Pères du désert tant aimés et suivis par le grand évêque d'Alexandrie.

Était-ce la tradition de la Synagogue ?
À la Synagogue, comme à l'église, les instruments étaient inusités. Les répétitions de versets, soit avant, soit après le psaume, soit celles qu'on faisait en forme de refrain, ne concernaient pas seulement les psaumes dont la contexture l'indiquait : ce genre était étendu aussi aux autres psaumes.
Dans la Synagogue moderne, quand on exécute le Hallel aux jours de fêtes, l'assemblée répond ou chante en répétant à chaque verset du psaume 117 (118) « Confessez le Seigneur… », la réclame du premier verset.

Des chants de rythme et de mélodie très variés sont exécutés par des chœurs tantôt d'hommes, tantôt de femmes, lesquels se réunissent ensuite en un chœur unique – ou bien en solo, auquel l'assemblée répond par l'ephymnion (Description d'Eusèbe, d'après un traité de Philon sur la vie contemplative. Eusèbe ajoute que c'est comme cela que l'on fait de son temps).

Il est probable que l'intercalation d'un texte étranger commença de bonne heure, si l'on songe que le chant des psaumes avec « Alleluia » durant le temps pascal, remonte à l'époque apostolique.

Un jeune moine, disciple de saint Pambo (ce texte est du 4ème siècle) ayant dû porter des nattes à Alexandrie et y passer dix jours, se retirait la nuit dans le Narthex de la Grande Église, assistant aux Vigiles. Il admira le bel ordre des cérémonies et s'éprit surtout des chants liturgique, chose entièrement nouvelle pour lui : les tropaires lui furent une révélation. De retour dans sa cellule, il trouva la psalmodie monastique monotone, la récitation languissante, et le dégoût le saisit. L'Abbé Pambo s'en aperçut, l'interrogea et en prit occasion pour interdire aux moines ces chants ornés à l'usage des clercs et des fidèles, pour s'en tenir au rite traditionnel.

Ce récit laisse entrevoir l'adoption d'un nouvel Office ; l'Église d'Alexandrie serait l'une des premières qui aurait mêlé aux psalmodies primitives des chants plus libres. Aussi, malgré la recommandation de l'Abbé Pambo, les monastères égyptiens firent peu à peu accueil à ces nouveautés (Instit. 1. II, c. 5 et 7). Ces innovations pénétrèrent jusqu'en Cappadoce et saint Basile, qui n'hésita pas à y prendre part, se

trouva aux prises avec des mécontents ; il crut devoir réclamer la liberté de faire comme en Palestine et dans tout l'Orient (Basile, ép. 63, 22-27).

Au 5ème siècle, quand les Perses ravagèrent la Cappadoce, un Abbé Paul s'enfuit à Constantinople, puis à Alexandrie, finalement à Nitrie, dans la cellule d'un vieil anachorète. Après peu de temps, racontant à l'Higoumène tous les griefs du vieillard, il ajoute : « Et ce qu'il y a de plus intolérable, c'est qu'il ne permet pas de psalmodier les canons, ni les tropaires, qui sont la psalmodie accoutumée de tous ». Et l'Higoumène : « Quant au chant des tropaires et des canons et à l'usage des modulations musicales, ils conviennent aux prêtres du monde et aux autres séculiers… mais loin du moine qui veut se sauver, tout chant modulé ».

La vitalité puissante de l'Église d'Alexandrie invite toujours à chercher de ce côté l'origine des innovations importantes et des réformes décisives, et en particulier celle qui appliquera aux hymnes de l'Église, les huit modes de la musique antique.

1/ Le Typikon nous permet de reconnaître le rôle des tropaires, d'où sortira l'hymnographie. Ici, nous nous trouvons transportés de Palestine ne Egypte, de Jérusalem à Alexandrie où l'on saisit les premiers indices du chant des tropaires et des théotokia, comme «une addition typique des services liturgiques des villes, à l'austère psalmodie des ascètes du désert». Les découvertes des papyrus ont confirmé cette induction. Il est très remarquable qu'une série de tropaires et de théotokia de l'Horologion grec, reparaissent aux mêmes Offices (Tierce, Sexte, None, Complies, Office nacturne) dans le rite copte ; ce phénomène s'explique par leur antériorité à la séparation définitive entre monophysites et orthodoxes. Plusieurs cantiques, dont le Kanonarion géorgien cite l'incipit et bon nombre d'autres qui sont ensuite passés dans la Liturgie byzantine, peuvent avoir déjà appartenu aux éléments hiérosolymitains. En outre, les études les plus récentes sur saint Ephrem et saint Romanos ont démontré que l'hymne liturgique byzantine emprunte son genre et ses formes littéraires à la poésie syrienne.

Voici maintenant quelques textes très significatifs sur le processus de composition des tropaires.

Saint Dorothée, moine du couvent de l'Abbé Séridos, à Tabatha, entre Gaza et Ascalon, fonda un autre monastère entre Gaza et Maïoumas, vers le milieu du 6ème siècle. Il nous est resté de lui huit lettres et 24 instructions adressées à un religieux, entre 540 et 560.

L'instruction 22 est intitulée : Interprétation de quelques paroles du saint Père Grégoire, psalmodiées avec tropaires en la sainte Pâques. « Il m'est agréable, dit l'Abbé, de vous parler un peu des psaumes que nous chantons, afin que vous ne fassiez pas seulement attention à la mélodie, mais que votre esprit lui-même s'enflamme par la force des paroles. Que venons-nous de chanter ? Anastaseos iméra… Jour de la Résurrection, etc… ». Dorothée explique ces paroles en les attribuant à saint Grégoire de Nazianze. Ce texte, comme ceux que Dorothée explique ensuite, est en effet emprunté à l'homélie de saint Grégoire sur la fête de Pâques, prononcée en 382. Comme il arrive souvent, l'allure rythmique de la phrase était tellement accentuée qu'on n'avait eu qu'à lui joindre une mélodie appropriée pour obtenir un cantique digne de figurer dans l'Office pascal.
Nous avons ici le plus ancien exemple constaté d'un procédé très fréquent chez

les hymnographes postérieurs et dont Dorothée lui-même a tout-à-fait l'air de parler comme d'un usage établi.
Dès le 5ème siècle donc, les poètes d'Eglise ont commencé à faire entrer dans leurs pièces des fragments d'homélies patristiques, à côté de versets scripturaires : la période oratoire grecque, si nombreuse, se prêtait admirablement à cet exercice.
Les livres liturgiques actuels ne contiennnent pas notre psaume : il a disparu devant les magnifiques compositions où saint Jean Damascène célèbre la Résurrection du Christ. Mais il est permis de croire que l'illustre hymnographe a d'abord chanté à Saint-Sabas cette œuvre anonyme d'un obscur devancier.

Une seconde instruction de Dorothée explique un autre psaume : le stichère «Victimes vivantes, holocaustes raisonnables…» - vendredi du 4ème ton à Vêpres ; ici aussi, l'hymnographe s'est évidemment inspiré de l'homélie de saint Grégoire « Sur les Ariens et sur soi-même » prononcée en 380. Ce tropaire, très différent pour le rythme, de ceux au milieu desquels il est intercalé, nous prouve qu'avec d'autres pièces au rythme irrégulier, cette composition n'appartient pas au 9ème siècle, comme le gros du recueil, mais lui est antérieur.

L'étude des deux instructions de Dorothée nous permet de constater que dès le milieu du 6ème siècle, la poésie hymnographique avait pénétré dans les monastères de Palestine, tandis que ceux de l'Égypte lui restaient fermés et qu'un siècle après, elle était encore impitoyablement exclue du Sinaï, où l'on n'admettait que le psautier davidique. Une dernière observation : Dorothée emploie toujours le mot psaume pour désigner ce que Théodose le Lecteur appelle déjà tropaire : ceci s'explique par les habitudes traditionnalistes du monachisme.

2/ Nous avons ensuite le plus ancien élément de composition ecclésiastique populaire : les Litanies. Elles ont été conservées sous plusieurs formes dans l'Office byzantin ; mais jamais elles ne sont réduites au simple Kyrie eleison de la Liturgie latine. Le Typikon insiste sur leur importance et les considère comme la prière liturgique par excellence.

Note historique sur

Les Litanies

Cette prière est d'une grande importance, car on la retrouve avec des modifications purement accidentelles, dans la plupart des Liturgies ; la litanie est l'une des formules liturgiques les plus anciennes. Elle est une sorte de nucleus autour duquel se sont développées bien des prières. On y prie pour l'Église, pour l'évêque, pour les prêtres et les autre ordres ; on peut dire que c'est la prière universelle. Nous la voyons se transmettre et se transformer d'âge en âge jusqu'à nos jours. Dans l'Afrique post-nicéenne, nous arrivons à reconstituer presque entièrement la prière litanique ; l'Église, dans ses oraisons, prie pour les rois, pour tous ceux qui sont constitués en dignité, pour ses ennemis : « pour que croient les incrédules, pour que les croyants persévèrent, pour les ennemis et infidèles, afin qu'ils croient ». Cette prière litanique, comme la doxologie et l'anaphore, remonte aux origines les plus anciennes et elle était en usage dans les synagogues. En effet, la prière Shemonah Esrah (ou les 18 bénédictions) est une prière litanique qui énumère les différentes catégories pour lesquelles on prie : les juges, les justes, la maison d'Israël, les scribes, les prosélytes. Le Kaddich, qui est la conclusion d'un service, présente les mêmes caractères.

Les Diakonika sont les prières récitées par le diacre, et qui font partie de la Liturgie préparatoire. Elles ont été instituées, croit-on, à Antioche au 4ème siècle. Elles sont passées à Constantinople et de là dans les Liturgies latines. La Litanie des fidèles est d'un usage antérieur et plus général, et était prononcée par l'évêque, généralement avant l'offertoire.

Dans les Constitutions Apostoliques, les litanies se présentent dans leur forme liturgique complète. Ces mêmes Constitutions Apostoliques, les Homélies de saint Jean Chrysostome et le « Pèlerinage d'Ethérie » nous apprennent qu'on récitait pour les différentes catégories citées plus haut, les mêmes prières que pour la Liturgie : « Les initiés savent que tous les jours, à l'Office du matin et à celui du soir, nous faisons des prières pour le monde entier, les rois et les autorités » (Saint Jean Chrysostome – Homélie VII sur I Tim. II). Clément de Rome (I ad Cor. 59-61 1er siècle), Ignace d'Antioche, Polycarpe, Justin et Athénagore témoignent dans le même sens.

La prière d'action de grâces, dans les plus anciennes Liturgies écrites, correspond à celle de la Liturgie juive d'alexandrie, décrite par Philon (De Monarchia 1. II, ch. VI). Il est ici question du temple édifié à Alexandrie par Onias IV au temps de Ptolémée Philometor (Josèphe, Antiquités, q. 13, 6).

La grande prière de l'Epître de saint Clément aux Corinthiens (59-61) à la fois abondante et précise, nous fournit un exemplaire, le premier exemplaire chrétien de la forme litanique, qui est antérieure à l'ère chrétienne et au culte chrétien. Cette forme litanique et fondée sur le principe de la répétition qui d'abord force l'attention et provoque graduellement l'émotion et l'enthousiasme.

3/ Nous avons enfin un recueil de prières, bien différentes cependant des collectes romaines. C'est plutôt dans les tropaires que l'on pourrait trouver le contenu des prières de demande et de louange que constituent les collectes latines ; avec naturellement cette différence que le génie et la manière romaine sont remplacés par le génie et la manière orientale.

Les prières que l'Office byzantin emploie sont de longues prières de saint Basile, de saint Paul le Moine, etc… ou bien des prières anonymes, mais de ce genre – comme à la fin des Heures, ou celles récitées par le célébrant devant l'iconostase aux Vêpres et aux Matines.

La structure de l'Office reste, à peu d'exceptions près, la même en tout temps. Nous retrouverons en tout Office un plan schématique, un « squelette » qui reste le même en tout temps. Cependant sur ce « squelette », beaucoup plus souvent que dans l'Office latin, viennent se greffer occasionnellement des éléments soit festifs, soit pénitentiels qui font varier sensiblement la physionomie ou la durée même de l'Office.

L'année liturgique

Les parties propres de l'Office sont déterminées par les trois cycles qui se compénètrent dans l'Office byzantin. Pour employer des expressions connues, nous avons tout d'abord le Temporal, ensuite le Sanctoral et finalement un cycle hebdomadier.

Le cycle temporal commence dans le Typikon (chapitre 49) avec les semaine préparatoires au Carême.
C'est la période du **Triode**. Voici comment elle se compose :

- le dimanche du Publicain
- le dimanche du Prodigue
- le dimanche du Carnaval ou Miasopustnaïa
- le dimanche de la Tyrophagie ou Syropustnaïa

ces deux derniers dimanches donnent le nom à la semaine qui les précède.

- viennent ensuite les six dimanches du Grand Carême, puis la Grande et Sainte Semaine de la Passion. Ces dix dimanches et dix semaines constituent le « Triode de Carême » Triod' postnaïa.

Ensuite vient la période du **Pentecostaire** Triod' cvetnaïa :
Elle s'ouvre le dimanche de Pâques. Suivent :

2ème dim. : le dimanche de Thomas
3ème dim. : le dimanche des Myrophores
4ème dim. : le dimanche du Paralytique
5ème dim. : le dimanche de la Samaritaine
6ème dim. : le dimanche de l'aveugle-né
L'Ascension
7ème dim. : le dimanche des Saints Pères
La Pentecôte
le dimanche de tous les Saints.

Vient ensuite la période de l'**Octoèque** Osmoglasnik. Il s'agit de 32 dimanches, que l'on numérote de 1 à 8, parce que l'on chante en ordre selon les huit tons, recommençant du 1er ton après le 8ème.

Les semaines du Carnaval et de la Tyrophagie, les six semaines du Grand Carême et la Grande et Sainte Semaine de la Passion commencent le lundi à Matines ; les autres aux Petites Vêpres du Samedi.

Le **Sanctoral** comporte d'abord une série de grandes fêtes du Christ et de la Mère de Dieu, que l'on appelle « les douze grandes fêtes ».
Ce sont :

9 fêtes fixes :
- 8 septembre : Nativité de la Mère de Dieu
- 14 septembre : Exaltation de la Sainte Croix
- 21 novembre : Présentation au Temple de la Mère de Dieu
- 25 décembre : Nativité du Christ
- 6 janvier : Théophanie (Baptême du Christ)
- 2 février : Sainte Rencontre (présentation du Christ au Temple)
- 25 mars : Annonciation
- 15 août : Dormition de la Mère de Dieu

3 fêtes mobiles :
- Entrée du Christ à Jérusalem (Dimanche des Palmes)
- Ascension
- Pentecôte.

Pâques est en-dehors et au-dessus de toutes les fêtes.

Les grandes fêtes du Seigneur tombant un dimanche suppriment complètement l'Office du dimanche ; les grandes fêtes de la Mère de Dieu, tombant un dimanche se célèbrent conjointement à l'Office du dimanche.

Le Sanctoral comporte ensuite toutes les autres fêtes et mémoires des Ménées. Ces fêtes se divisent en plusieurs groupes : tout nom de saint est précédé dans les Ménées d'un signe qui indique le degré de la fête. Les noms qui ne sont précédés d'aucun signe sont des simples mémoires (le chapitre 47 du Typikon donne la liste de ces signes).

Les grandes fêtes :

Le signe correspondant est une croix entièrement entourée d'un cercle rouge. Elle s'appellent aussi : fêtes avec Vigile. Ce sont :

- les 12 grandes fêtes du Christ et de la Mère de Dieu

- les deux fêtes du Précurseur (Nativité et Décollation)
- la fête des Saints Pierre et Paul
- la fête du Titulaire (qui est élevée à ce degré, même si elle n'a aucun signe festif)
- quelques autres fêtes, comme la Circoncision, le Pokrov, etc…

Les fêtes moyennes :

Elles portent deux signes :
- la croix rouge dans un demi-cercle : fêtes avec Vigiles
- la croix rouge simple : fêtes avec Poliéléos.

Les petites fêtes :

Elles portent aussi deux signes :
trois points dans un demi-cercle rouge : fêtes avec Doxologie
trois points dans un demi-cercle noir : fêtes avec six stichères
Les noms de Saints sans aucun signe sont des simples mémoires.

Le cycle hebdomadaire

Il comporte une commémoraison spéciale pour chaque jour de la semaine :

- le lundi : les saints Anges
- le mardi : la saint Précurseur
- le mercredi : la sainte Croix et la Mère de Dieu
- le jeudi : les saints Apôtres et saint Nicolas
- le vendredi : la sainte Croix
- le samedi : tous les Saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, et aussi tous les justes et les défunts.

Mais à vrai dire, ce cycle hebdomadaire n'est qu'apparemment un cycle à part, qui se superposerait aux autres ; les Offices hebdomadaires des saints Anges, du saint Précurseur, etc… se trouvent dans l'Octoèque et sa célèbrent selon le ton occurrent, qui est celui du dimanche précédent.

Les avant-fêtes et après-fêtes

Toutes les douze grandes fêtes du Christ et de la Mère de Dieu comportant un ou plusieurs jours de préparation – et un ou plusieurs jours de prolongation : ce sont les jours d'avant-fête - predprazdstvo - et les jours d'après-fête poprazdstvo.

Laissons de côté la fête de Pâques, qui est préparée par le Grand Carême et qui se prolonge jusqu'à la Pentecôte.
La Nativité du Christ a cinq jours d'avant-fête – le dernier est la Vigile, qui comporte un jeûne strict. En outre, depuis le 14 novembre, on pratique un jeûne moins rigoureux que celui du Grand Carême, en ce sens que les fêtes l'atténuent plus facilement. C'est le « petit carême de Noël ». Depuis le 21 novembre, fête de la Présentation au Temple de la Mère de Dieu, on chante comme Catavasia à Matines, les Hirmi de Noël, qui célèbrent la Naissance du Christ – et à partir du 30 novembre, les tropaires à la Mère de Dieu - Bogoroditchny - ont un caractère très marqué d'avant-fête.

Les deux dimanches qui précèdent Noël ont aussi une physionomie de préparation à la Nativité très marquée : le deuxième dimanche avant Noël, on y fête les « Premiers Pères » - Praotcy - et le premier, « tous les Pères » Otcy - de l'Ancien Testament.

La fête de la Théophanie ou du Baptême du Christ a quatre jours d'avant-fête : le quatrième est la Vigile - Navecerje - comportant comme à Noël un jeûne strict.

Toutes les autres grandes fêtes ont un seul jour d'avant-fête (sans jeûne). La fête de la

Dormition de la Mère de Dieu et celle des saints Apôtres Pierre et Paul sont précédées d'un petit carême similaire à celui de Noël ; ce sont respectivement, le « Carême de la Dormition » du 1er au 14 août ; celui des saints Apôtres, dont la durée est variable, car il commence le lundi après la fête de tous les Saints.

Les après-fêtes ont une durée très variable.

Elles comportent parfois un premier jour d'après-fête plus solennel que les autres, où l'on fête les saints personnages qui ont plus particulièrement pris part au Mystère : le 9 septembre, Sts. Joachim et Anne - le 26 Décembre, la Mère de Dieu - le 7 janvier, saint Jean-Baptiste – le 3 février, saint Syméon et sainte Anne la Prophétesse – le 26 mars, l'Archange Michel – le 30 juin, les 12 Apôtres.

Les après-fêtes s'étendent ensuite sur 4, 5, 6 et jusqu'à 9 jours, et finissent par la « clôture de la fête » - Otdanie, plus solennelle que les autres jours.

Les jours de fêtes, d'avant et d'après-fête, le cycle hebdomadaire de l'Octoèque est entièrement supprimé – mais en semaine seulement ; car le dimanche prime et, sauf dans le cas d'une des douze grandes fêtes du Seigneur, comme il a été dit plus haut, les textes du dimanche ne tombent jamais entièrement.

Il faut encore rappeler que le dimanche appartient à la catégorie des grandes fêtes avec Vigiles ; les jours de la semaine qui le suivent ne sont pas à proprement parler des jours d'après-fête, mais restent en relation avec le dimanche et ils en gardent le ton musical ; en outre le samedi, comme « clôture » - otdanie - du dimanche précédent, a un caractère très particulier, festif, reprend quelques textes du dimanche – et on ne peut jamais le ranger parmi les jours ordinaires de la semaine.

Les jours ordinaires sont pour le Typikon, les lundis, mardis, mercredis jeudis et vendredis.

Voici encore une précision importante :

- Quand le Typikon dit : le **« Saint du jour », « prokimenon du jour »**, il désigne le Saint de l'Office votif de la Semaine :
— Lundi : les Saints Anges et Archanges
— Mardi : Saint Jean le Précurseur
— Mercredi : la Croix du Seigneur
— Jeudi : les Saints Apôtres et Saint Nicolas
— Vendredi : la Croix du Seigneur
— Samedi : tous les Saints et les défunts
— Dimanche : la Résurrection du Christ

- Quand le Typikon dit : le **« Saint occurrent »** ou bien le **« Saint des Ménées »**, il désigne le Saint fêté un jour donné de l'année.
- Quand le Typikon dit **« de la fête »** prazdnika – stichères ou tropaire de la fête, il s'agit soit du dimanche, soit de la fête dont on célèbre l'avant ou l'après-fête.

Sont célébrés à l'église principale :

- les Vêpres ;
- la Liturgie (sauf quelques exceptions) ;
- les Matines.

Sont célébrés au Narthex :

- les petites Heures ;
- les Complies ;
- l'Office de Minuit ;
- la Litie des Vêpres et autres.

Sont célébrés en cellule :

- l'Office de Minuit, du Grand Mercredi au Dimanche de Thomas ;
- les Complies - le jour du Grand Canon, le jour de l'Acathiste, et les trois derniers jours de la Grande Semaine.

III - Les éléments de l'Office divin

Les éléments communs à tous les Offices

Tout Office ou élément de l'Office est introduit par les prières initiales. Elles sont, à quelques exceptions près, les mêmes à tous les Offices et à toutes les époques de l'année liturgique, excepté pendant le temps pascal. Par ailleurs, tout Office se termine par un Congé.

Ces prières initiales comportent :
- une bénédiction sacerdotale ;
- « Gloire à Toi, notre Dieu, gloire à Toi » (pas aux Molébènes) ;
- le tropaire au Saint Esprit : « Roi céleste » (remplacé par le tropaire de Pâques, de Pâques à la clôture de Pâques – puis omis jusqu'à la Pentecôte) ;
- le Trisagion et Notre Père ;
- 12 « Kyrie eleison » et « gloire au Père... et maintenant... »

Le « Trisagion » est toujours suivi à l'Office, du « gloire au Père... et maintenant...» d'une courte invocation à la Sainte Trinité, de trois « Kyrie eleison », « gloire au Père... et maintenant... », « Notre Père » et ecphonèse sacerdotale.
C'est ce petit groupe de prières qui sera toujours désigné dans la suite de ces notes, quand on indiquera le « Trisagion et Notre Père ».

Le Trisagion avant déjà sa place dans l'Office synagogal ; les Juifs le récitaient à l'Office du matin.
À la fin du « Notre Père », le rite byzantin a conservé une doxologie qui est très ancienne. La Didaché (chap. 8) en consigne l'usage en disant que le « Notre Père » est récité trois fois par jour à des heures déterminées, avec cette doxologie (ecphonèse). De la Liturgie, elle a fini par passer dans le texte même de l'Evangile de Matthieu après VI, 13.

Les diverses formes des prières initiales et du Congé

Pendant tout le temps pascal, c'est-à-dire depuis le Dimanche de Thomas jusqu'à la Clôture de Pâques (le mercredi avant l'Ascension, à la Liturgie), les prières initiales sont modifiées comme suit à toutes les heures de l'Office :
Pendant la Semaine Radieuse, aux Offices majeurs (Vêpres, Matines et divine Liturgie), le prêtre dit la bénédiction initiale, puis chante trois fois le tropaire de Pâques. Ensuite, le Chœur chante à son tour trois fois le tropaire de Pâques, pendant que le célébrant encense le sanctuaire. Puis a lieu le chant des versets de la Résurrection, alterné avec le chant du tropaire pascal, par le Chœur. Pendant ce temps, le célébrant encense toute l'église. Revenu au sanctuaire, le prêtre et le chœur chantent chacun une moitié du tropaire pascal, et ensuite le célébrant dit la grande ecténie.
Lors du Congé, après « affermis, Seigneur, la sainte Foi... », le prêtre entonne la première moitié du tropaire pascal, et ensuite, le Chœur en chante la seconde moitié. Puis le prêtre dit immédiatement la bénédiction finale, suivie par les trois salutations pascales. Ensuite, le chœur chante trois fois le tropaire de la Résurrection, et conclut le chant par le verset : « il nous a donné l'éternelle vie... »
Les Offices mineurs (les Heures et les Complies) sont remplacés par l'Heure pascale.
Ensuite, depuis le dimanche de Thomas jusqu'à la clôture de Pâques, le degré de solennité diminue : dans les prières initiales, le tropaire pascal est lu trois fois à la place de « Roi céleste », puis suivi par la lecture du Trisagion, et le reste des

prières initiales. Le « Venez, adorons… » est remplacé par la lecture du tropaire de Pâques répété trois fois. Lors de la Divine Liturgie, après la bénédiction initiale, le prêtre chante deux fois et demie le tropaire pascal, et le Chœur termine la dernière moitié de tropaire.
Lors du Congé, après que le prêtre ait dit : « Gloire à Toi, Christ Dieu, notre espérance… » le chœur chante une fois le tropaire de la résurrection. Puis le reste du Congé.
Après la clôture de Pâques, vient le troisième et moindre degré de solennité : en ce qui concerne les prières initiales, le « Roi céleste » est simplement omis, sans plus être remplacé par le tropaire pascal. Le lecteur continue simplement par la lecture du Trisagion, et ce qui suit. Il dit les versets introductifs : « Venez, adorons… », même si l'on ne se prosterne pas jusqu'à la Pentecôte. Le Congé est ordinaire.

La bénédiction initiale est la même à toutes les Heures : « Béni soit notre Dieu… » - sauf aux Matines, où le prêtre dit l'invocation trinitaire : « Gloire à la sainte… ». Quant à lieu la Vigile, l'invocation trinitaire des Matines prend place avant les Grandes Vêpres. Quant à la Liturgie, la bénédiction initiale est trinitaire, et spécifique : « Béni soit le Règne… ».

Quand un Office a précédé immédiatement celui qu'on est en train de commencer, les prières initiales sont complètement omises. Dans ce cas, les prières initiales sont dites seulement au début de l'Office qui commence la série.

Tout Office est clôturé par les prières de conclusion : le Congé. Il y a deux Congés : le grand et le petit. Le grand Congé termine les Offices majeurs (Vêpres, Matines, Liturgie) ; le petit Congé clôt les Offices mineurs : Office de Minuit, petites Heures, Complies.

Le Grand Congé comporte :
1) les invocations : « Sagesse » / « Bénis » / « Que vous bénisse Celui… » / « Affermis… » / « Très-sainte Mère de Dieu… » / « « Toi plus vénérable… » / « Gloire à Toi, Christ Dieu… » / « Gloire au Père… Kyrie eleison (trois fois), « Père, bénis ».
2) Une grande formule d'apolyse, dans laquelle sont mentionnés le Saint du jour de la semaine, le Saint occurrent, le Titulaire (et l'auteur de la Liturgie : saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire – mentionné uniquement à la Liturgie).

Le Petit Congé comporte :
1) « Gloire à Toi, Christ Dieu… » / « Gloire au Père… Kyrie eleison (trois fois), « Père, bénis ».
2) Une petite formule d'apolyse, qui varie seulement le dimanche, où au lieu de « Que le Christ, notre Dieu véritable… » on dit « Que Celui qui est ressuscité des morts, etc… ».

Le Petit Congé est toujours omis quand un autre Office suit immédiatement, sauf aux Petites Vêpres ouvrant la Vigile ; on donne Congé après le dernier Office.

Le Grand Congé n'est jamais omis :
1) après les Vêpres, même si les Complies suivent. Dans ce cas, après la bénédiction du Grand Congé, le prêtre dit « Béni soit notre Dieu… » - comme bénédiction pour le commencement des Complies, après quoi le lecteur commence immédiatement par « Venez, adorons… ».
2) après la Liturgie, même si une Heure suit immédiatement. Dans ce cas, après la bénédiction du Grand Congé, le prêtre dit « Gloire à Toi, notre Dieu » trois fois, - comme bénédiction pour le commencement de la lecture des prières d'action de grâces ou de l'Heure de Sexte,

après quoi le lecteur commence immédiatement par « Venez, adorons… ».
3) après les Matines festives (avec Grande Doxologie), même si Prime suit immédiatement (parce que normalement, les Matines sont célébrées à l'église principale, et Prime au Narthex).
Le Congé a une structure spéciale aux Typiques de Grand Carême, aux Molébènes et aux Pannykhides, etc…

IV - Les Vêpres

Petites Vêpres

Elles se célèbrent uniquement quand les Vigiles ont lieu. Voici l'horaire prévu par le Typikon. Un peu avant le coucher du soleil, on récite None et l'on chante les Petites Vêpres. Après le Congé, a lieu immédiatement un léger souper, au réfectoire. Les frères se rendent ensuite à l'église, chacun pour soi. On y fait une lecture en attendant que tous soient réunis, jusqu'au moment où le Parecclésiarque invite la communauté à se lever et à commencer : « Levez-vous ! » On commence alors l'encensement puis les Vêpres, sans dire les prières initiales.
Actuellement, ou bien l'on supprime les Petites Vêpres, ou bien comme à Saint-Panteleimon à l'Athos, on dit None et les Petites Vêpres à la Neuvième heure. Les Grandes Vêpres suivent immédiatement les Petites Vêpres (sans l'intervalle prévu par le Typikon pour le souper). Cependant les Petites Vêpres gardent leur Congé (le petit).

Grandes Vêpres

Celles-ci se célèbrent chaque fois qu'a lieu la Vigile, et dans ce cas, elles en font partie : elles suivent alors les Petites Vêpres et ouvrant la Vigile. Cependant elles peuvent avoir lieu en-dehors des Vigiles ; dans ce cas, elles ne sont pas précédées des Petites Vêpres et comportent les prières initiales habituelles.

Les Grandes Vêpres ont lieu séparément de la Vigile :
- toutes les fois que la Vigile devrait avoir lieu, et que pour une raison ou une autre, elle e st supprimée. Le Typikon prévoit le cas dans les communautés peu nombreuses, ou bien simplement si le Supérieur ne juge pas opportune la célébration des Vigiles.
- à toutes les fêtes à partir du signe + croix rouge (fêtes avec Polyéléos) et les fêtes de solennité encore supérieure. Le Typikon prévoit la célébration des Grandes Vêpres en quelques autres cas qui semblent exceptionnels : le mercredi de la Mi-Pentecôte, le 13 septembre, qui est pourtant une simple fête avec doxologie.

Les Vêpres ordinaires ont lieu dans tous les autres cas.

Les Vêpres ont une structure particulière, ou plutôt perdent leur dernière partie, lorsqu'elles se célèbrent avec les Présanctifiés (les mercredi, vendredis et jours de fête pendant le Grand Carême), ou bien avec la Liturgie de saint Basile (vigile de Noël et de la Théophanie, jeudi et samedi de la Grande et Sainte Semaine).

Voici la structure des Vêpres :
1) Prières initiales (pas toujours)
2) Psaume introductif (ps. 103)
3) Grande Collecte
4) Lecture du Psautier et petite Litanie
5) Psaumes du Lucernaire (140, 141, 129, 116) et stichères
6) Hymne vespérale (avec Entrée aux fêtes)
7) Prokimenon (et lectures = parémies, aux fêtes et en Carême)
8) Ecténie instante (s'il y a Entrée)
9) Prière « Daigne, Seigneur, ce soir… » par le Supérieur
10) Litanie de demandes avec inclinaison de la tête
11) Litie (les jours de Vigile et en quelques autres cas)
12) Apostiches
13) Cantique de Syméon
14) Trisagion et Notre Père
15) Tropaires (Apolytikion)
16) Artoclasia (bénédiction des pains) s'il y a Vigile
17) Litanie instante (s'il n'y a pas Entrée)
18) Finale et Congé

Les prières initiales sont toujours dites, si None ou les Petites Vêpres ne précèdent pas immédiatement. C'est l'Hebdomadier qui prononce la Bénédiction initiale ; c'est un lecteur désigné qui récite les prières initiales.

Le Psaume introductif est lu en toutes circonstances. Aux Vêpres ordinaires, et aux Grandes Vêpres célébrées sans Vigiles, le Supérieur récite lui-même le psaume 103 avec les versets « Venez, adorons… » qui le précèdent. En l'absence du Supérieur, c'est l'un des plus anciens hiéromoines qui le récite à sa place.

Aux Petites Vêpres, c'est un lecteur désigné qui récite les versets introductifs et le psaume 103.

Aux Grandes Vêpres célébrées avec Vigiles, le psaume 103 est chanté selon le huitième ton. Voici le passage du Typikon : « Après la bénédiction initiale, le Supérieur ou l'Ecclésiarque commence : « Amin ». Le premier « Venez, adorons… », d'une voix basse et calme. Ensuite, un peu plus haut, le deuxième « Venez… » et le troisième. Puis encore une fois à part « Venez, adorons… » le quatrième. Et aussitôt le Supérieur ou l'Ecclésiarque commence à chanter selon le huitième ton : « Bénis, mon âme, le Seigneur… » lentement sur une mélodie, tous les frères se mettant à chanter avec lui ». Sans doute les frères chantent les refrains ; le Typikon en indique quelques-uns ; mais les divers rospievy diffèrent selon ne nombre de psaumes et de refrains. « Après le premier verset : refrain : Béni soit le Seigneur. Alors le second chantre du chœur de droite chante le second verset du psaume, légèrement et dans le ton qui convient et tous les frères avec lui ». Ainsi dit le Typikon (chap. 2).

V - Ordo des vêpres

Ci-dessous, voici le tableau synoptique des différents degrés de solennité de l'Office des Vêpres - avec les symboles qui désignent ces solennités dans le Typikon. Ce tableau offre l'avantage de montrer immédiatement quels sont les éléments qui sont communs aux divers degrés de solennité de cet Office, et quels autres éléments sont spécifiques à tel ou tel type de solennité.

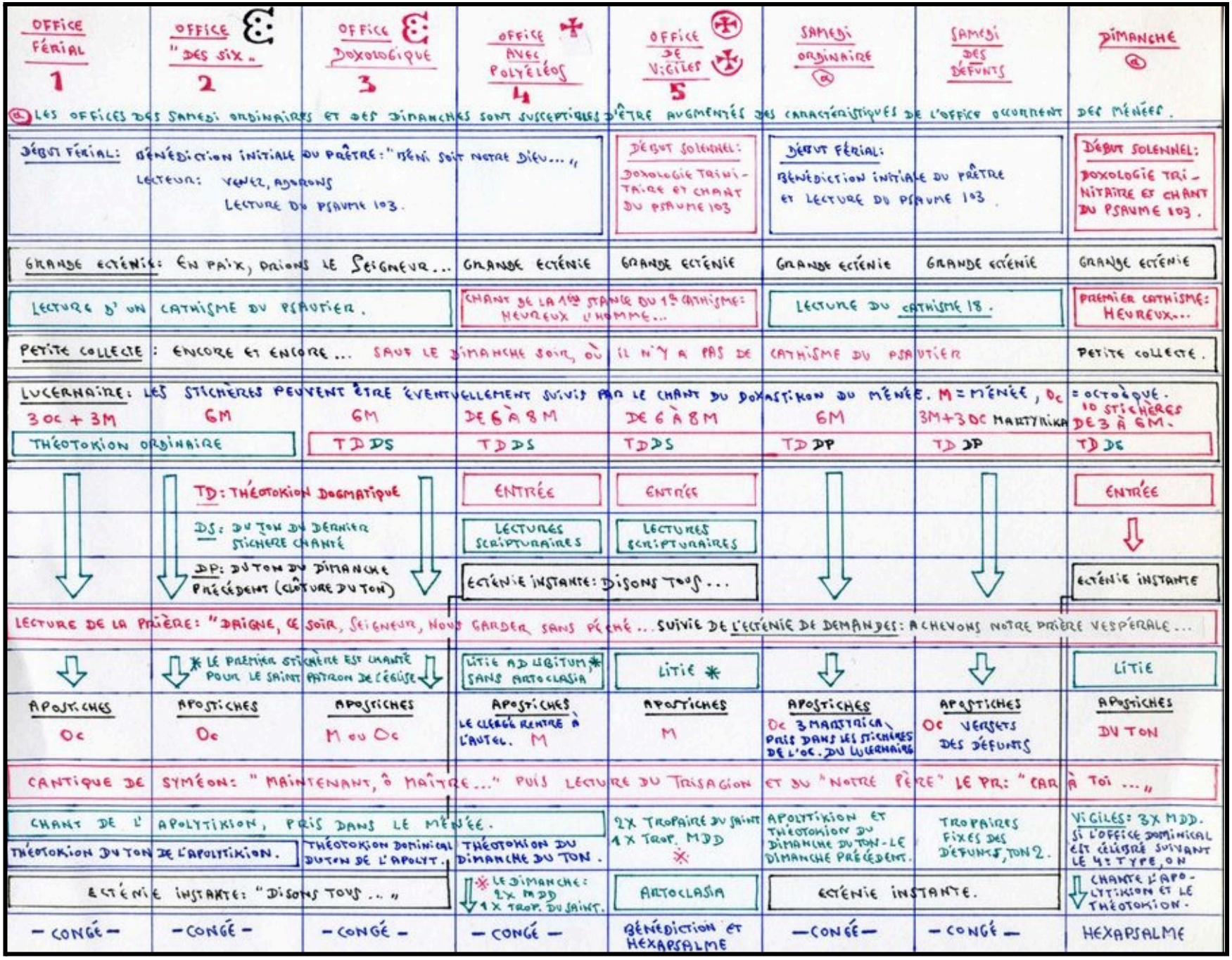
OFFICE FÉRIAL 1
OFFICE "DES SIX" 2
OFFICE DOXOLOGIQUE 3
OFFICE AVEC POLYÉLÉOS 4
OFFICE DE VIGILES 5
SAMEDI ORDINAIRE
SAMEDI DES DÉFUNTS
DIMANCHE
LES OFFICES DES SAMEDI ORDINAIRES ET DES DIMANCHES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AUGMENTÉS DES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFICE OCCURRENT DES MÉNÉES.
DÉBUT FÉRIAL: BÉNÉDICTION INITIALE DU PRÊTRE: "BÉNI SOIT NOTRE DIEU..." LECTEUR: VENEZ, ADORONS LECTURE DU PSAUME 103.
DÉBUT SOLENNEL: DOXOLOGIE TRINITAIRE ET CHANT DU PSAUME 103
DÉBUT FÉRIAL: BÉNÉDICTION INITIALE DU PRÊTRE ET LECTURE DU PSAUME 103.
DÉBUT SOLENNEL: DOXOLOGIE TRINITAIRE ET CHANT DU PSAUME 103.
GRANDE ECTÉNIE: EN PAIX, PRIONS LE SEIGNEUR... GRANDE ECTÉNIE GRANDE ECTÉNIE GRANDE ECTÉNIE GRANDE ECTÉNIE GRANDE ECTÉNIE
LECTURE D'UN CATHISME DU PSAUTIER.
CHANT DE LA 1ÈRE STANCE DU 1ER CATHISME: HEUREUX L'HOMME...
LECTURE DU CATHISME 18.
PREMIER CATHISME: HEUREUX...
PETITE COLLECTE: ENCORE ET ENCORE... SAUF LE DIMANCHE SOIR, OÙ IL N'Y A PAS DE CATHISME DU PSAUTIER
PETITE COLLECTE.
LUCERNAIRE: LES STICHÈRES PEUVENT ÊTRE ÉVENTUELLEMENT SUIVIS PAR LE CHANT DU DOXASTIKON DU MÉNÉE. M = MÉNÉE, Oc = OCTOÈQUE.
3Oc + 3M
6M
6M
DE 6 À 8 M
DE 6 À 8 M
6M
3M+3Oc MARTYRIKA
10 STICHÈRES DE 3 À 6M.
THÉOTOKION ORDINAIRE
TD DS
TD DS
TD DS
TD DP
TD DP
TD DE
TD: THÉOTOKION DOGMATIQUE
DS: DU TON DU DERNIER STICHÈRE CHANTÉ
DP: DU TON DU DIMANCHE PRÉCÉDENT (CLÔTURE DU TON)
ENTRÉE
ENTRÉE
ENTRÉE
LECTURES SCRIPTURAIRES
LECTURES SCRIPTURAIRES
ECTÉNIE INSTANTE: DISONS TOUS...
ECTÉNIE INSTANTE
LECTURE DE LA PRIÈRE: "DAIGNE, CE SOIR, SEIGNEUR, NOUS GARDER SANS PÉCHÉ..." SUIVIE DE L'ECTÉNIE DE DEMANDES: ACHEVONS NOTRE PRIÈRE VESPÉRALE...
* LE PREMIER STICHÈRE EST CHANTÉ POUR LE SAINT PATRON DE L'ÉGLISE
LITIE AD LIBITUM* SANS ARTOCLASIA
LITIE *
LITIE
APOSTICHES Oc
APOSTICHES Oc
APOSTICHES M ou Oc
APOSTICHES LE CLERGÉ RENTRE À L'AUTEL. M
APOSTICHES M
APOSTICHES Oc 3 MARTYRIKA PRIS DANS LES STICHÈRES DE L'Oc. DU LUCERNAIRE
APOSTICHES Oc VERSETS DES DÉFUNTS
APOSTICHES DU TON
CANTIQUE DE SYMÉON: "MAINTENANT, Ô MAÎTRE..." PUIS LECTURE DU TRISAGION ET DU "NOTRE PÈRE" LE PR: "CAR À TOI ..."
CHANT DE L'APOLYTIKION, PRIS DANS LE MÉNÉE.
THÉOTOKION DU TON DE L'APOLYTIKION.
THÉOTOKION DOMINICAL DU TON DE L'APOLYT.
THÉOTOKION DU DIMANCHE DU TON.
2X TROPAIRE DU SAINT 1 X TROP. MDD *
APOLYTIKION ET THÉOTOKION DU DIMANCHE DU TON - LE DIMANCHE PRÉCÉDENT.
TROPAIRES FIXES DES DÉFUNTS, TON 2.
VIGILES: 3X MDD. SI L'OFFICE DOMINICAL EST CÉLÉBRÉ SUIVANT LE 4E TYPE, ON
ECTÉNIE INSTANTE: "DISONS TOUS ..."
* LE DIMANCHE: 2X MDD 1 X TROP. DU SAINT.
ARTOCLASIA
ECTÉNIE INSTANTE.
CHANTE L'APOLYTIKION ET LE THÉOTOKION.
— CONGÉ — — CONGÉ — — CONGÉ — — CONGÉ — BÉNÉDICTION ET HEXAPSALME — CONGÉ — — CONGÉ — HEXAPSALME

Quand les Vigiles sont-elles célébrées ? (extrait du Typikon)

Il faut savoir que nous avons cinquante-deux semaines dans une année, pendant lesquelles nous célébrons la Vigile chaque dimanche. Ainsi, après avoir dénombré toutes les Vigiles dominicales célébrées au long de l'année, nous en comptons cinquante-deux. De plus, nous avons les Vigiles pour les fêtes du Seigneur, chaque mois. Ainsi, si nous les ajoutons, le nombre total de Vigiles tout au long de l'année est de soixante-huit. Par ailleurs, d'autres Vigiles sont prescrites. Elles sont célébrées suivant les noms inscrits dans le Typikon à leur place, et suivant la volonté du Supérieur, considérant que ses serviteurs de l'Église vaquent au salut de leur âme. Il faut encore ajouter une Vigile à celles-ci : celle du saint Patron ou de l'église du Monastère – et en aucun cas on ne peut en perdre la mémoire.

Sur l'encensement

Le chapitre 22 du Typikon comprend les prescriptions sur l'Encensement. Voici le texte :

On doit savoir quand le prêtre encense.
Aux Vêpres, il encense pendant les stichères de « Seigneur, je crie vers Toi… », au commencement de Matines, et à la neuvième Ode. Il encense aussi pendant les « neporotchnii » le Samedi et Dimanche ; il encense aussi aux fêtes du Seigneur, et au commencement des grandes Vêpres.
Le Prêtre ou le diacre encense de cette façon :
Tout d'abord, il se tient devant la Sainte Table et trace le signe de la Croix avec l'encensoir.
- Ensuite, il se tient au côté Sud et de nouveau trace le signe de la Croix (avec l'encensoir).
- De la même façon, il encense les côtés Est et Nord de la Sainte Table, le reste du Sanctuaire et la Table de la Proscomidie.
- Il sort ensuite par la Porte Nord. Il se rend devant les Portes Royales et trace le signe de la Croix avec l'encensoir.
- Ensuite, il s'en va encenser les saintes Icônes : au côté Sud, l'icône du Sauveur Jésus-Christ, du Temple et du reste de ce côté.
- De la même façon, il encense le côté gauche : l'icône de la très-sainte Mère de Dieu, et les autres, et aussi l'Abbé. Si l'Abbé est absent, il encense une icône qui se trouve à sa place.
- Ensuite, il encense de la même façon le Chœur des frères à droite , deux fois, élevant l'encensoir de droite à gauche devant chaque frère, traçant le signe de la Croix.
- Après qu'il ait fini d'encenser le Chœur, il se tient parmi eux au centre. Si ce côté est en train de chanter un stichère, il attend jusqu'à ce que l'autre côté commence à chanter.
- Lorsque le Chœur du côté droit est silencieux, à ce moment-là, il trace le signe de la Croix (avec l'encensoir) sur l'ensemble du Chœur, et il s'incline devant eux dans le bon ordre, une fois devant chacun. Tous s'inclinent devant lui de la même façon.
- Ensuite, il encense le Chœur du côté gauche, et tous les frères se tenant dans l'église.
- Ensuite, il se rend au Narthex et y encense selon l'ordre, traçant le signe de la Croix (avec l'encensoir) devant les Belles Portes.
- Ensuite, il encense des deux côtés les saintes Icônes, et tous les frères selon leur rang.
- Après qu'il soit revenu devant les Belles Portes, face à l'Est, il encense tous les

frères en traçant le signe de la Croix.
- Lorsqu'il rentre dans le Temple, venant du Narthex, il trace le signe de la Croix (avec l'encensoir) devant les Portes Royales ;
- ensuite, il encense l'icône de Notre-Seigneur Jésus-Christ et, du côté gauche, l'icône de la Mère de Dieu, celle qui est placée sur l'analoï, et l'abbé.
- Ensuite, il rentre dans le Sanctuaire par la Porte Sud, trace le signe de la Croix (avec l'encensoir) devant la Sainte Table, et rend l'encensoir.

Notes des Commentaires de Nicolsky :

L'encensement des deux Chœurs fut établi en mémoire de l'apparition de la Mère de Dieu en l'église nouvellement construite par saint Antoine de l'Athos, lorsqu'elle donna des pièces d'or aux frères chantant dans au Chœur, et des pièces d'argent aux autres. Ce fut accompli afin de montrer la considération particulière que Dieu apporte à ceux qui sacrifient leur tranquillité en l'honneur de l'obéissance et de l'amour fraternel, pour le réconfort et l'édification de chacun.
Jusqu'à nos jours, pendant l'Office divin, l'encensement est réalisé en utilisant soit la cassolette, soit l'encensoir. À Complies, pendant le chant de la 7ème Ode du Canon, le Paréccl ésiarque prend la cassolette et après avoir reçu la bénédiction du Hiéromoine, encense d'abord l'icône, et ensuite tous les frères. Il les encense en traçant le signe de la Croix et fait une métanie devant chacun, en tenant le manche de la cassolette enveloppé d'une pièce de tissu.

Le psaume 103

Pendant tout le psaume 103, aux Vêpres ordinaires et aux grandes Vêpres, pendant la seconde partie du psaume (jamais aux Petites vêpres), l'hebdomadier vient se placer sur l'Ambon devant les Portes Saintes et récite des prières secrètes. Ce sont sept prières que le Typikon appelle « du Lucernaire ». L'hebdomadier les récite, revêtu de l'étole - épitrachil, la tête découverte.

Le psaume 103, comme en général les lectures de psaumes à l'Office, se termine par « Gloire au Père… et maintenant… Alleluia (3 fois) gloire à Toi, ô Dieu (trois fois) ». Nous parlons ici des psaumes lus, et non pas chantés : ceux des vêpres 140, 141, 129, 116, les Psaumes de Laudes 148, 149, 150 à Matines, le psaume 50 et le psaume 33 à la fin de la Liturgie, se terminent par le « Gloire… » seulement.

C'est uniquement pendant la Semaine Radieuse que le psaume 103 est omis et remplacé par les versets de Pâques.

Notes historiques

Le psaume 103 était déjà récité à l'Office vespéral de la Synagogue (en hiver seulement).
Il était récité tous les soirs aux Vêpres en Egypte et en Orient ; dans les Liturgies celtiques et irlandaises (chez saint Colomban) ; à Lérins, à Arles et dans le Sud de la Gaule (cf. Césaire, Aurélien). Il représente donc aux premiers siècles de l'Église, un usage universel ou presque.

Les versets « Venez, adorons… » qui introduisent ce psaume tout comme les autres psaumes de toutes les autres Heures de l'Office, sont probablement un reste du psaume invitatorial que le lecteur lisait au début de l'Office, dans les communautés monastiques d'Égypte, à Atripé, Tabennisi, etc…

Le triple « Alleluia, gloire à Toi, ô Dieu » qui clôt la récitation du psaume 103 et presque toute lecture de psaume à l'Office, est aussi très ancien, et a son histoire. La

voici en quelques mots.

Les psaumes qui ont l'Alleluia appartiennent tous au cinquième et dernier livre de la collection, qui semble particulièrement destinée au service liturgique du Temple. Le mot « Alleluia » de ces psaumes est d'ordinaire à part, au commencement ou à la fin : il ne fait pas partie intégrante du cantique et se chantait probablement comme une sorte d'antienne.
L'Hallel (ps. 113-118) était chanté par les Juifs aux grandes fêtes de Pâque, de la Pentecôte, des Tabernacles, Dédicace, Néoménies, remier jour du mois. Le Grand Hallel comporte les psaumes 120-136. Après le récit de la Cène, saint Matthieu nous dit : « après le chant des Psaumes, ils partirent pour le Mont des Oliviers ». Il s'agit des psaumes de la deuxième partie du Hallel (ps. 115-116) qui clôturait le repas pascal.
« Alleluia » est le refrain évident d'un cantique dans l'Apocalypse : « Alleluia ! Salut, gloire et puissance à notre Dieu » (Apoc. 19 ; 1-7) ; il est rattaché aussi aux noces et au Repas de l'Agneau comme à la cène de la Pâque juive. Il resta comme caractéristique ce la célébration pascale à Rome.
Un document du début du 4ème siècle prouve que l'Alleluia n'était déjà plus réservé au temps pascal ou aux psaumes alleluiatiques. « Pour celui qui est né à Bethléem, qui a été élevé à Nazareth et qui a habité la Galilée, nous avons vu un signe dans le ciel ; les bergers qui veillaient admiraient l'astre brillant ; agenouillés ils dirent : Gloire au Père, Alleluia ; gloire au Fils, Alleluia, Gloire au Saint Esprit, Alleluia, Alleluia, Alleluia » (Antiphone pour la Théophanie, à Fayoum).
Le « De Virginitate » du Pseudo-Athanase prescrit pour l'Office de nuit un certain nombre de psaumes ; après chaque psaume une oraison et à tous les trois psaumes on dit « Alleluia ». Nous trouvons des indications semblables chez Cassien (Inst. II, 8).

La Grande Collecte

Après le psaume introductif, vient la Grande Collecte. Aux Petites Vêpres, elle est remplacée par trois simples « Kyrie eleison » et un « Gloire… »récités par le lecteur. À toutes les autres Vêpres, la Grande Collecte est chantée par l'Hebdomadier – non par le diacre – sur l'ambon, devant les Saintes Portes. D'ailleurs , dans aucun cas le diacre n'entre en fonction au début des Vêpres. C'est le Parecclésiarque qui assiste l'Hebdomadier jusqu'à l'entrée en fonction du diacre, nous verrons quand. Le « Slujebnik » et l'Euchologe parlent uniquement du diacre. Mais le Typikon, en faisant la distinction entre « parecclésiarque » et « diacre » consigne l'usage monastique, tandis que le « Slujebnik » a e nvue l'usage paroissial.
On peut remarquer aussi que jusqu'à la fin des psaumes du Lucernaire, l'Hebdomadier célèbre en « Mandias », d'après le Typikon, tandis que l'Euchologe prévoit le port de la chasuble - phelonion - dès le début. Ici aussi, il faut faire la distinction entre l'Office monastique et l'Office paroissial.
Après avoir évoqué ces divergences, les « Usages » - Ukazanja - de Moscou rappellent le principe et la pratique selon lesquels « le prêtre revêt l'étole, les surmanches et la chasuble aux Offices qu'il faut célébrer avec les Portes Saintes ouvertes et pour les Molébènes, Sacrements, funérailles, etc… quand il est prescrit de lire un Évangile ».

La Stichologie du Psautier

Cette stichologie est complètement omise :

1) le dimanche soir, et toutes les fois qu'est

célébrée la Vigile, « à cause du labeur de la Vigile », dit le Typikon – à moins que cette Vigile ait lieu un samedi. Dans ce cas, la règle qui impose de lire aux Vêpres du dimanche tout le premier cathisme l'emporte sur celle de supprimer la stichologie lors d'une Vigile.
2) elle est omise aussi à toutes les Fêtes du Seigneur (parmi les 12 grandes fêtes) si elles tombent mardi, mercredi, jeudi, vendredi ou samedi. Il est dit en effet aux 14 septembre, 6 août, etc… « aucune stichologie aux Vêpres ». Si ces fêtes tombent un dimanche, il faut lire tout le premier cathisme. Si elles tombent un lundi, la lecture est réduite au premier antiphone du premier cathisme. Si en même temps qu'une grande fête du Seigneur tombe une fête « avec polyéléos » alors, on dit le premier antiphone du premier cathisme.
3) il n'y a pas de stichologie non plus, à partir des Vêpres du Grand et Saint Jeudi (le mercredi soir) jusqu'au Samedi après Pâques.
Aux Grandes Vêpres du dimanche, avec ou sans la célébration des Vigiles, on lit toujours tout le premier cathisme, même si le dimanche tombe en l'une des douze grandes fêtes du Christ ou de la Mère de Dieu. Mais alors le 1er cathisme est chanté : le 1er antiphone selon le 8ème ton, le 2ème et le 3ème selon le ton occurrent. Les indications pour le chant sont identiques, si l'une des 12 grandes fêtes tombe un dimanche.

Parmi les grandes fêtes, s'il s'agit d'une fête de la Mère de Dieu, et pour les fêtes de Saints « avec polyéléos », on chante seulement le 1er antiphone du 1er cathisme – à moins que ces fêtes ne tombent en Carême ou un jour de jeûne. Le chant du 1er antiphone du 1er cathisme est un élément festif. Ce chant est dont supprimé et remplacé par le cathisme ordinaire, quand une fête avec polyéléos :
a) pendant la semaine de la Tyrophagie.
b) les mardi, mercredi, jeudi et vendredi du Grand Carême (premier antiphone du 1er Cathisme aux Grandes Fêtes du Seigneur, si Lundi).

Dans tous les autres cas, on lit un cathisme du Psautier. Aux Vêpres, on ne lit en aucun cas plus qu'un cathisme. Les jours de Grandes Fêtes, où on lit aux Vêpres un cathisme entier, c'est-à-dire le dimanche – après chaque stance du cathisme on chante la petite litanie. Aux Vêpres du dimanche, l'hebdomadier chante les deux petites litanies qui suivent les deux premières stances du Psautier. Pendant le 3ème stance, le diacre entre en fonction. Il fait une métanie au Supérieur et se rend au sanctuaire avec l'hebdomadier. Là il prend le sticharion et l'orarion, demande à l'hobdomadier de les bénir et s'en revêt. A la fin de la 3ème stance, c'est le diacre qui chante la petite litanie, et l'hebdomadier dit l'ecphonèse.

Aux Vêpres ordinaires, on chante la petite collecte seulement après la troisième stance de l'unique cathisme. Il faut bien distinguer des Vêpres ordinaires celles des jours fériaux du Grand Carême, vêpres qui précèdent les Présanctifiés ; ces Vêpres sont solennelles : dans ce cas, la petite litanie est chantée aussi après chacune des stances.

Tout lecture du Psautier est introduite – sauf aux Vêpres, où le lecteur commence ex abrupto – par trois « Kyrie eleison » et « Gloire au Père… » chantés par le chœur auquel appartient le lecteur. Le lecteur lui-même achève en disant : « et maintenant… » et commence la lecture.

Entre chaque stance du Psautier (quand elles se suivent sans interruption), le lecteur dit : « Gloire au Père… » et se retire. Le chœur auquel il appartient continue : « et maintenant… Alleluia (3 fois) gloire à Toi, ô Dieu » trois fois. Puis le

chœur opposé introduit la lecture de la deuxième stance par les trois « Kyrie eleison », comme au paragraphe précédent. Mais à la fin de tout un cathisme et également à la fin de chaque stance, si celle-ci va être suivie de la petite litanie (c'est-à-dire le samedi soir et aux Présanctifiés), c'est le lecteur qui dit (et non pas chante) lui-même la conclusion. C'est un usage qui est universel et identique chez les grecs et chez les russes. À la Sainte Montagne, toutes les lectures du Psautier sont faites par le canonarque et du pupitre du chœur, pas au milieu de la nef. Là, la lecture de tous les cathismes est confiée à un seul et même lecteur.

Il existe quelque cas où, même aux Vêpres tout-à-fait ordinaires, au lieu du cathisme habituel, on lit le 1er antiphhone du 1er cathisme ; cela arrive les jours préparatoires au Grand Carême, ou au Grand Carême même, quand – la solennité des Grandes Vêpres étant atténuée par le jeûne – elles sont remplacées par les Vêpres ordinaires :
- le lundi après le dimanche du Carnaval, si une fête avec Polyéléos a lieu en ce jour. Mais si la fête comporte la Vigile, alors les Grandes Vêpres sont célébrées.
- le samedi de la Tyrophagie, si une fête avec polyéléos ou avec Vigiles a lieu en ce jour.
- les lundis de la 1ère, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème semaine du Grand Carême, si l'un de ces lundis est en occurrence avec la fête d'un Saint avec polyéléos.

Note historique

L'usage de lire les psaumes l'un après l'autre, comme ils se trouvent dans le psautier, n'est pas primitif. Comme jadis dans la Synagogue, dans la primitive Église, seul un choix de psaumes était utilisé pour la prière liturgique. Ce sont les moines du 4ème siècle qui ont commencé à réciter ou à lire le psautier à la suite ; la coutume de lire le psautier à l'Office est d'origine monastique. Dans l'Office séculier, on se contentait de choisir tel ou tel psaume, et parfois même des portions de psaume.

Les psaumes du Lucernaire, avec stichères intercalés :

Après la petite litanie ou, s'il n'y a pas eu de stichologie, après la grande litanie, suivent les psaumes du Lucernaire (140-141-129-116). Aux Grandes Vêpres du dimanche, le canonarque vient au milieu du chœur, fait une métanie et annonce le ton occurrent, c'est-à-dire celui de l'Octoèque. Aux jour de fêtes, il annonce le ton des Ménées. Ces psaumes du Lucernaire doivent donc être chantés selon le ton des stichères qui sont intercalés à la fin – et toujours selon le ton du premier stichère à intercaler, si l'on doit en intercaler plusieurs séries.

D'après le Typikon, ces psaumes sont toujours chantés (et non pas lus), même aux jours ordinaires ou de pénitence ; et chantés chœur contre chœur, comme l'indique dans tous les livres liturgiques, leur division verset par verset, ce qui n'a lieu pour aucun autre psaume lu d'un seul tenant. Ils constituent l'une des parties les plus importantes, les plus anciennes et les plus universelles de l'Office vespéral. Pendant ces psaumes, a lieu l'encensement.

Vers la fin de ces psaumes, on intercale des stichères. Le nombre de ces stichères varie selon la solennité de la fête ; mais ils doivent toujours être intercalés parmi les derniers versets. L'on commence donc – soit après l'avant-dernier verset du psaume 141, si l'on doit intercaler 10 stichères, soit après le 1er, le 3ème ou le 5ème verset du psaume 129, si l'on doit

intercaler 8, 6 ou 4 stichères.

On pourrait dire, pour donner une règle à peu près générale, que l'on chante toujours 4 stichères aux Petites Vêpres et seulement aux Petites Vêpres ; que l'on chante 6 stichères aux Vêpres ordinaires ; 6 parfois, mais le plus souvent 8 aux Grandes Vêpres ; 10 stichères le dimanche, les jours où les Vêpres sont célébrés avec les Présanctifiés, et le soir même des dimanches du Grand Carême. Quelques rares fois et tout-à-fait par exception le Typikon prescrit plus de 10 stichères, comme par exemple le 25 mars, St. Gabriel, ou bien le soir du Grand Canon de saint André de Crète.

Voici quels stichères on chante aux psaumes du Lucernaire :

- les dimanches ordinaires, c'est-à-dire du dimanche de tous les Saints à celui du Carnaval :
7 stichères du dimanche ; 3 des Ménées ; doxastikon des Ménées, s'il y en a ; théotokion du dimanche.

- occurrence du dimanche avec un saint « à six stichères » ou avec Doxologie :
6 stichères du dimanche ; 4 du Saint.

- occurrence du dimanche avec la mémoire d'un Saint avec Polyéoéos, ou avec la mémoire de deux Saints sans signe festif :
4 stichères du dimanche et 6 du Saint – ou des Saints.

- occurrence du dimanche avec une avant-fête, une après-fête ou avec le Congé d'une fête :
4 stichères du dimanche et 6 des Ménées, comprenant 3 stichères de l'avant-fête ou de l'après-fête, puis 3 du Saint ; le jour du Congé, 6 stichères de la fête.

- occurrence du dimanche avec une avant-fête ou avec une après-fête ET d'une fête avec Polyéléos :
3 stichères du dimanche, 3 de l'avant-fête ou de l'après-fête, 4 du Saint avec polyéléos.

- pour les dimanches du Triode et du Pentecostaire, le nombre des stichères propres varie d'un dimanche à l'autre : il est nécessaire de se référer au Typikon.

Aux Vêpres ordinaires de la semaine

- si le Saint du lendemain est une simple mémoire, on chante 3 stichères de l'Octoèque et trois stichères du Ménée (mémoire du Saint). Il en est de même le samedi, à cette différence près, que le samedi, les stichères du Ménée doivent toujours précéder ceux de l'Octoèque.
- si le Saint fêté le lendemain a une mémoire « à six stichères », on chante 6 stichères du Ménée et ceux de l'Octoèque tombent. Il en est de même pour un samedi ordinaire.
- si un jour de semaine, on célèbre deux Saints qui n'ont aucun signe festif, mais qui ont des stichères propres, ceux de l'Octoèque tombent et l'on chante 3 stichères du premier Saint et trois du second.
- si ces mémoires des Saints « sans signe » ont lieu au cours d'une avant-fête ou d'une après-fête, tous les stichères de l'Octoèque tombent (comme d'ailleurs tous les textes de l'Octoèque en ce jour) et l'on chante 3 stichères de la fête et trois du Saint.
- pendant toute la période du Triode et du Pentecostaire, on chante doit les stichères du Triode et de l'Octoèque, soit ceux du Triode et des Ménées, selon le Typikon (qui reporte parfois aux Matines une partie des stichères des Vêpres).

Le nombre des stichères à intercaler aux fêtes des saints varie entre 6 et 8 sans qu'on puisse donner une règle fixe ; en général une fête « avec Doxologie » a 6 stichères ; les fêtes « avec Polyéléos » ont 8 stichères, et le 26 mars a

exceptionnellement 11 stichères.

Après les « Gloire… », si le Saint a un Doxastikon (stichère propre, à chanter entre le « Gloire au Père… » et le « Et maintenant… »), on le chante. Sinon, le lecteur dit : « Gloire… et maintenant… » et le chœur chante le Théotokion indiqué dans les Ménées.

Après les stichères du Lucernaire, voici le théotokion qui est chanté :

- Aux Petites Vêpres du Dimanche, on chante toujours le théotokion dogmatique du dimanche, même en occurrence avec une grande fête et quel que soit le ton du doxastikon qui le précède. Il s'agit des théotokia dominicaux des Petites Vêpres que l'Octoèque donne avant ceux des Grandes Vêpres. Ces théotokia dogmatiques des Petites Vêpres du dimanche ne se chantent jamais en semaine.
- Aux Petites Vêpres des fêtes avec Vigile, en semaine : théotokion du ton du doxastikon du Saint, toujours propre, et indiqué à chaque fois.
- Aux Grandes Vêpres du dimanche : toujours le théotokion dogmatique du ton occurrent, même en occurrence avec une grande fête, et quel que soit le ton du doxastikon qui le précède. Font exception seulement les fêtes de la Mère de Dieu (parmi les 12), lorsqu'elles tombent le dimanche.
- Aux Grandes Vêpres des fêtes et aux Vêpres ordinaires des fêtes, on chante le théotokion dogmatique dans le ton du doxastikon du Saint. Généralement, le Typikon et les Mémées le désignent par ses premiers mots. Cependant le samedi, on chante toujours sans aucune exception possible le théotokion dogmatique du ton occurrent (celui du dimanche précédent).
- Aux Vêpres ordinaires en semaine, et aux petites fêtes « avec six stichères » : quand le Saint n'a pas de doxastikon, on dit « Gloire au Père…et maintenant… » et chante le théotokion des Ménées, indiqué au jour du mois, après les stichères. Quand le Saint a un doxastikon, le théotokion est à prendre dans la série qui se trouve en appendice à chaque tome des Ménées : c'est généralement la seconde série, après les théotokia dominicaux, et qui a pour titre : « Théotokia des huit tons, lorsqu'il y a un doxastikon du Saint dans le Ménée ». Il faut d'abord chercher le ton voulu, et dans la série indiquée pour ce ton, chercher celui indiqué pour le jour de la semaine dans lequel on se trouve.

Aux Vêpres du samedi (donc vendredi soir) on chante toujours le théotokion dogmatique du ton occurrent, c'est-à-dire celui du dimanche précédent : il s'agit de la « clôture du ton ».

Note historique

Cassien rappelle que l'usage de chanter le psaume 140 aux Vêpres nous vient des Juifs. Ils le chantaient en effet à la Synagogue au sacrificium vespertinum.
On le chantait sûrement aux Vêpres tous les soirs à Alexandrie vers 200, comme en témoigne Clément d'Alexandrie dans ses « Stromates » V. VI. VII.
D'après saint Jean Chrysostome, dans son commentaire du psaume 140, on le chantait tous les soirs : « tous les fidèles le savent par cœur ».
Les Constitutions apostoliques le prescrivent aussi pour les Vêpres (58, c. 35).

Hymne vespérale et, aux fêtes, entrée

Après le théotokion, l'hebdomadier - ou le diacre aux Vêpres solennelles – proclame : « Sagesse, tenons-nous droits ! » Et le chœur chante : « Lumière joyeuse… ».

Cette hymne est toujours chantée, à toutes les Vêpres sans exception, et constitue l'un des plus vénérables héritages de l'Antiquité chrétienne.

Aux jours de fête et en quelques autres cas, après les psaumes du Lucernaire, a lieu l'Entrée. Voici ce qu'en dit le Typikon :
« pendant qu'on chante le dernier verset du psaume (le dernier psaume 116), l'hebdomadier fait une métanie au Supérieur. Entré dans le Sanctuaire, il revêt la chasuble phelonion pendant que nous chantons le doxastikon (jusqu'à présent, le célébrant a porté la Mandias). Et aussitôt on fait l'Entrée, les Saintes Portes étant ouvertes. Deux acolytes précèdent, portant des flambeaux. Suit le diacre, encensoir en main. Vient ensuite l'hebdomadier. Il se tient juste devant les Saintes Portes. Le diacre est à sa droite, en avant, face au Nord. En s'inclinant et en tenant son orarion des trois doigts de la main droite, il dit à voix basse, de façon à être entendu seulement de l'hebdomadier : « Prions le Seigneur ». Et l'hebdomadier dit à voix basse la Prière de l'Entrée. À la fin de cette prière, le diacre s'incline encore et dit à l'hebdomadier, en lui indiquant, de son orarion, l'Orient : « Bénis, Maître, la sainte Entrée ». Et l'habdomadier bénit en direction de l'Orient, en disant : « Bénie soit l'Entrée de tes Saints… ». Le diacre s'éloigne et encense la sainte icône qui est à la place du Supérieur, et le Supérieur lui-même. Il revient à la place qu'il occupait auparavant et y attend la fin du stichère (théotokion). Dès que le théotokion est fini, le diacre se place au milieu et, en traçant une croix avec l'encensoir, ou avec l'évangéliaire s'il a l'évangéliaire, il proclame : « Sagesse, tenons-nous droits ». Et le chœur commence : « Lumière joyeuse… ». Les acolytes, ayant pris les flambeaux, avancent jusqu'aux Saintes Portes, le diacre pénètre dans le sanctuaire et encense l'autel. L'hebdomadier s'incline devant les Saintes Portes, les embrasse, entre – et l'on referme les Saintes Portes ».

Au Grand Carême, le Typikon ajoute : « on fait l'Entrée avec l'encensoir, et si l'on doit lire l'Évangile, avec l'évangéliaire ».

L'Entrée a cependant un caractère festif et n'a pas lieu tous les jours. Les jours ordinaires, l'hymne « Lumière joyeuse » est simplement récitée par le Supérieur.

L'Entrée a lieu :

- aux Grandes Vêpres des Dimanches et Fêtes ;
- aux Vêpres le soir même des fêtes du Seigneur, à cause du Grand Prokimenon ;
- aux Vêpres le soir même des dimanches du Grand Carême, à cause du Grand Prokimenon ;
- aux Vêpres célébrées avec les Présanctifiés, toujours ;
- aux Vêpres pendant toute la Semaine Radieuse
- le mercredi de la Mi-Pentecôte (Grandes Vêpres et Lectures comme aux fêtes) ;
- le 13 septembre, qui est exceptionnellement une célébration avec Grande Doxologie, MAIS Entrée aux Vêpres.

L'Entrée – mais non l'hymne vespérale « Lumière joyeuse » sans l'Entrée – est considérée par le Typikon comme le moment le plus solennel de l'Office : c'est le seul aux Vêpres où les moines doivent rester la tête découverte.

Note historique

L'Hymne « Lumière Joyeuse » est attribuée au martyr Athénogène : dans l'ancien Horologion grec, cette hymne porte la suscription suivante : « Ancien poème du marty Athénogène, comme quelques-uns le disent ».

L'Horologion slave l'attribuent à Sophrone, Patriarche de Jérusalem (+ 638). Cette attribution est insoutenable, puisque cette hymne se trouve transcrite dans le Codex Alexandrinus du 4ème ou du 5ème siècle.
Incontestablement, l'hymne « Lumière joyeuse » peut prétendre, par son caractère d'antiquité, être l'ouvrage d'un martyr du 3ème siècle et peut-être même du 2ème siècle, puisque saint Basile la qualifie d'« antique » et qu'il cite cette hymne au cours d'une démonstration où il conserve l'ordre chronologique des témoins, après Origène et avant Grégoire de Néo-Césarée. Il est impossible de donner une date plus précise.
L'hymne « Lumière joyeuse » était chantée à None, à Alexandrie, avec les versets du soir : « Daigne, ce soir… » d'après le De Virginitate du Pseudo-Athanase. Les Constitutions Apostoliques attribuent cette hymne à la prière du soir ; il en est de même en Gaule, avant le 4ème siècle, ainsi que dans la Liturgie mozarabe.

Le Prokimenon – et les lectures aux fêtes et en Carême

Le prokimenon n'est jamais omis, ni aux Petites, ni aux Grandes Vêpres, ni aux Vêpres ordinaires. Il est toujours chanté, tandis que les versets sont toujours énoncés par le canonarque ou un lecteur désigné.

Aux Vêpres solennelles, il est introduit par l'exclamation « Soyons attentifs ! » du diacre, puis la bénédiction du célébrant : « Paix à tous » - encore une fois « Sagesse, soyons attentifs » du diacre. Le canonarque ou le lecteur désigné, après avoir salué le Supérieur, vient se placer au milieu de l'église, les mains croisées sur la poitrine, et la tête découverte. Il énonce le prokimenon et son ton ; le chœur le reprend en mélodie ; le canonarque énonce le ou les versets. Il attend au milieu que le prokimenon soit achevé et seulement alors regagne sa place, après avoir fait son salut.

On dit presque toujours le prokimenon fixé pour chaque jour de la semaine. Voici en particulier :

- les jours ordinaires : prokimenon du jour de la semaine.
- les jours d'« Alleluia », aux Petits Carêmes seulement : « Alleluia » et versets propres (jamais le vendredi, samedi et dimanche soir).

Les dimanches de toute l'année (samedi soir) : toujours le même Grand Prokimenon.

- les dimanche soir de la 1ère, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème semaine du Grand Carême : deux prokimena fixés alternativement (à moins que le lundi tombe en même temps que la fête de l'Annonciation : alors prokimenon du jour).
- le soir même des dimanches de Pâques, de Thomas, de Pentecôte et des Grandes Fêtes du Seigneur (parmi les 12), et pendant toute la Semaine Radieuse : prokimena propres. Cependant, si ces Grandes Vêpres tombent le samedi, le Grand Prokimenon trouve place aux Vêpres de la fête (premières Vêpres), parce que le samedi soir, on dit toujours le même Grand Prokimenon.
- au Grand Carême et le mercredi et vendredi de la tyrophagie (sauf samedi et dimanche soir), prokimena propres du Triode.
- le samedi avant le carnaval et avant la Pentecôte, à la place du prokimenon, on chante « Alleluia », avec les versets pour les défunts.
- Mais à tous les samedi ordinaires, même si l'on chante l'Office pour les défunts, le prokimenon n'est jamais remplacé par l'« Alleluia ».

- Le Grand et Saint Samedi, pas de prokimenon après l'hymne « Lumière joyeuse ».
- Aux fêtes, même les plus grandes, on chante le prokimenon du jour de la semaine.

Le Grand Prokimenon détermine l'Entrée à Vêpres. Les livres liturgiques disent en effet : « Entrée, à cause du Grand Prokimenon ».

Les jours de fête et en Carême, plusieurs lectures suivent le prokimenon. Elles sont tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Note historique

Tel ou tel fragment donne aux invocations avec vocalises des hymnes syriennes de Bardesane au 2ème siècle, le titre de « prokimenon ».

Les lectures aux Vêpres

Aux Petites Vêpres, dans un seul cas, il peut y avoir une lecture : c'est aux Petites Vêpres de la Rencontre, si elles tombent le Samedi.

Aux Grandes Vêpres, il y a généralement trois lectures, sauf :
- aux Grandes vêpres du dimanche (sauf dans le cas d'occurrence avec des fêtes avec Polyéléos – et des Fêtes du Seigneur), il n'y a pas de lecture. - aux Vêpres de certaines grandes fêtes, il y a plus de trois lectures (lors de l'Annonciation : 5 lectures ; à Noël, 8 lectures, 13 lors de la Théophanie, et 15 lors du Grand et Saint Samedi).
- aux Secondes Vêpres (le jour même) des Grandes Fêtes du Seigneur (parmi les 12), et le soir des dimanches du Triode, pas de lecture.

Aux Vêpres ordinaires,
- le mercredi et le vendredi de la tyrophagie : une lecture.
- les jours de la semaine (pas le samedi) du Grand Carême, et les trois premiers jours de la Grande et Sainte Semaine : deux lectures.
- le jeudi et le vendredi de la Grande et Sainte Semaine : trois lectures.

Si deux fêtes comportant des lectures tombent le même jour, on lit toutes les lectures des deux fêtes.

Avant chaque lecture, le diacre ou l'hebdomadier proclame : « Sagesse ». Le lecteur annonce le titre de la lecture ; à la fin du passage lu, rien n'est à ajouter – mais la flexion habituelle doit indiquer distinctement la fin de la lecture.

Le soir même de Pâques, après le Grand Prokimenon, le Supérieur lit l'Évangile indiqué pour ces Vêpres.

La lecture est l'élément le plus primitif, le plus essentiel de l'Office. Elle en fait presque tous les frais aux deux premiers siècles. Il faut considérer comme lecture des textes pris dans un sens très large, comprenant des psaumes, des stichères, etc… Dans le sens le plus strict du mot, nous savons par Cassien qu'aux Vêpres en Égypte, on faisait deux lectures, l'une de l'Ancien, l'autre du Nouveau Testament, et que ces lectures étaient plus longues et solennelles le dimanche (De Instit, monach. 3, 2).

La prière « Daigne, ce soir, Seigneur… dite par le Supérieur :

Cette prière n'est jamais omise, même aux Petites Vêpres. Elle est récitée par le Supérieur ou par un lecteur désigné. En certains cas, cette prière sert pratiquement de limite entre l'Office du jour précédent,

et l'Office du jour qui commence : c'est à partir de cette prière que l'on commence les métanies, si le jour suivant est un jour de jeûne - tandis qu'avant cette prière, aucun texte ou geste de pénitence n'est prescrit. De même, le dimanche soir, on reprend à partir de « Daigne, ce soir… » les petites métanies habituelles, supprimées le dimanche.

Note historique

Nous retrouvons des éléments de cette prière dans la Doxologie, aux Complies et à Matines. Elle est composée d'une suite de versets scripturaires, de forme très ancienne. Les Constitutions Apostoliques (datant du 3ème siècle au plus tard) donnent presque entièrement le texte de cette prière. Les éléments en sont restés sous d'autres appellations dans toutes les Liturgies anciennes ; on les appelle « capitella », « versets » ou « preces ».

La Litanie de demandes, avec prière d'inclinaison

Elle est chantée par le diacre aux Vêpres solennelles, ou par l'hebdomadier aux Vêpres ordinaires. L'hebdomadier la conclut par l'ekphonèse, et dit ensuite « Paix à tous ! » - le diacre (ou le prêtre) dit aux fidèles : « inclinons la tête devant le Seigneur » - le prêtre dit en secret la prière de l'inclinaison de la tête – prière qu'il conclut en disant l'ekphonèse. Cette litanie est complètement omise aux Petites Vêpres.

Note historique

Il s'agit du vestige du Renvoi ad complendum qui comporte :
- une proclamation du diacre ;
- une oraison d'action de grâces ;
- une oraison de bénédiction sur le peuple incliné, précédée d'une invitation du diacre à s'incliner, et accompagnée d'une autre, afin de bénir Dieu (d'après la Didaché et les Constitutions Apostoliques).

Dans la Liturgie romaine, cet élément subsistait aux féries du Carême : « Humilitate capita vestra Deo ».
Il semblerait que les Vêpres festives qui mettent cette litanie en un endroit proche du Congé, aient conservé une structure plus ancienne que les Vêpres ordinaires.

La Litie

Elle a lieu, si les Vêpres font partie intégrante de la Vigile et en de nombreux cas, lors de la célébrations des Grandes Vêpres sans Vigiles.

Le Typikon prescrit toujours la Litie, si les Vêpres font partie d'une Vigile. Il prescrit la célébration de la Litie pour des fêtes avec Polyéléos (sans célébration de Petites Vêpres), fêtes lors desquelles l'Office de Matines est célébré le lendemain, séparément.

Voici comment le Typikon la décrit :
« Après l'ekphonèse et la prière d'inclinaison de la tête, l'hebdomadier avec le diacre sortent par les Portes Nord, précédés de deux acolytes avec flambeaux ; le diacre tient l'encensoir. Nous suivons. En chantant le stichère du Titulaire, nous nous rendons au Narthex. Là, le diacre encense les saintes icônes, le Supérieur et le chœur selon leur rang. Il regagne ensuite sa place, où il attend la fin du stichère, « Gloire… et maintenant… » et le théotokion ».

Alors le diacre commence la série des longues demandes diaconales, auxquelles les assistants répondent par un nombre plus ou moins grand de « Kyrie eleison ».

Le célébrant conclut par une prière et souhaite la paix. Le diacre dit : « Inclinons la tête… » - et pendant que tout le monde tient la tête inclinée, l'hebdomadier récite à haute voix la dernière grande invocation de la Litie (le « À Toi, Seigneur » du chœur, chanté à ce moment, doit donc être rapide). Cette prière est récitée par l'hebdomadier, tourné vers l'Occident, dit l'Euchologe, le diacre étant à la droite du célébrant et tenant l'orarion de façon habituelle. La procession rentre ensuite dans la nef, précédée par les acolytes portant des flambeaux, et au chant des Apostiches.

Les demandes diaconales et les prières de la Litie sont toujours les mêmes en tous les cas. Il faut donc préciser uniquement quels sont les stichères que l'on chante en sortant de la nef.

A/ Avant tout, le stichère du Titulaire (c'est-à-dire le stichère indiqué pour la Litie à la fête du Titulaire (si le Titulaire n'a pas de stichères pour la Litie, on prend ses stichères aux Apostiches). Ce stichère du Titulaire est omis uniquement :
1 - aux 12 Grandes Fêtes, aux 2 fêtes du Précurseur, lors de la fête des saints Pierre et Paul ;
2 - à leur après-fête et Congé, si ces jours tombent le dimanche ;
3 - aux dimanches de Thomas, des Myrophores, et des Saints Pères.

B/ Ensuite :
1 - le dimanche : « Gloire… » - doxastikon du Saint, s'il en a – « Et maintenant ;… » théotokion.
2 - si le Saint n'a pas de doxastikon, « Gloire… et maintenant… » et le théotokion.
3 - si l'Office du Saint comporte une Grande Doxologie, il faut chanter à la Litie ses stichères pris dans les Apostiches.
4 - si l'Office du Saint comporte un polyéléos (symbole : croix rouge simple), et possède des stichères propres pour la Litie, il faut les chanter après celui du Titulaire. Puis le doxastikon du Saint, et ensuite le théotokion dominical, du même ton que le doxastikon.
5 - si l'Office du Saint comporte une Vigile, il faut chanter ses stièchères propres pour la Litie, après celui du Titulaire. Doxastikon du Saint ; théotokion du même ton, pris dans les Apostiches que l'on chante le Dimanche.

Au cours des avant-fêtes et des après-fêtes, le théotokion est remplacé par le stichère de la fête.
Signalons encore que si les Vêpres sont pontificales, c'est au moment de la Litie que l'évêque (en mandias) commence à célébrer.
Si l'on doit insérer dans les Vêpres un Acathiste, c'est aussi à la place normale de la Litie qu'il doit être inséré.

Note historique

C'est à l'occasion des processions ariennes que saint Jean Chrysostome, selon quelques historiens, introduisit à Constantinople la psalmodie antiphonée. En fait, il n'y a pas de Litie sans quelques antiphones. Le rituel en offre de frappants exemples. La Litie ne comporte plus que les psaumes 6, 101 et 78, antiphonés à la manière antique. Avant d'entonner le paume, on chante un tropaire que l'on répète ensuite après chaque verset. C'est pour le premier psaume, le tropaire : Eusplangne, makrotime, pour le second tropaire Eleison, eleison, pour le troisième : Os oiktirmon. – On est bien ici, en présence d'Antiphones. Les rubriques actuelles, il est vrai, ne parlent d'aucun psaume, mais seulement des stichères.

Apostiches

Si la Litie a eu lieu, ils sont chantés avec leurs versets, pendant que la procession rentre à l'église. Autrement, ils sont chantés après l'ecphonèse de la prière d'inclinaison.

Les Apostiches sont toujours chantés par les deux chœurs qui se réunissent à cet effet au milieu de l'église, sauf naturellement si la Litie a eu lieu.

Le Typikon prescrit de chanter les Apostiches d'un seul Saint, ou d'une seule fête, même en cas d'occurrence.
-Les jours ordinaires : Apostiques de l'Octoèque, « Gloire… et maintenant… » puis le théotokion ;
- les dimanches : les Apostiches sont aussi de l'Octoèque, sauf entre le dimanche des Palmes et le dimanche des Saintes Pères ;
- aux fêtes avec Polyéléos (croix rouge simple) : Apostiches propres ;
- lors des avant-fêtes et après-fêtes : Apostiches de la fête, ou ceux prescrits pour chaque jour d'après-fête ;
- en cas d'occurrence, les Apostiches du dimanches ne cèdent jamais la place, même lors d'une grande fête de la Mère de Dieu (parmi les 12).

Après « Gloire… » : - si le Saint a un doxastikon, on chante le doxastikon du Saint puis « et maintenant… » et le théotokion du même ton (à prendre dans la même série que ceux du Lucernaire – si le Saint a un doxastikon, et selon les mêmes critères.

- le dimanche, on chante le théotokion dominical, du ton du Saint (c'est-à-dire celui des Apostiches du dimanche de ce ton).

Le samedi, 3 Martyrika de l'Octoèque, « Gloire… » dixastikon du Saint, s'il en a ; « et maintenant… » théotokion – s'il ne s'agit pas d'un Samedi des défunts, c'est-à-dire si l'on célèbre des Matines avec « Le Seigneur est Dieu ».

S'il s'agit d'un Samedi des défunts, c'est-à-dire si l'on célèbre des Matines avec « Alleluia » à la place du chant de « Le Seigneur est Dieu », on chante le premier Martyrikon, puis deux Necrosima de saint Jean Damascène ; « Gloire… et maintenant… » puis le chant du théotokion.

Aux Petites Vêpres :
- du dimanche : un stichère de la Résurrection, trois de la Mère de Dieu – « Gloire… et maintenant… » théotokion ;
- des fêtes : les Apostiches propres, indiqués dans les Ménées ;
- si une fête avec Vigiles tombe le dimanche, on dit aux Petites Vêpres un stichère dominical – et les stichères des Apostiches du Saint (qui tombent en ce cas, aux Grandes Vêpres).

Le Cantique de Syméon

Il est récité par le Supérieur après la Litie, aux Grandes Vêpres.
Il est récité par le Supérieur ou par un lecteur désigné aux Vêpres ordinaires, et aux Petites Vêpres.

Cependant, on trouve dans les livres de musique différentes mélodies pour ce cantique. L'une ou l'autre de ces mélodies sont anciennes ; cela porterait à conclure à l'usage de la chanter au moins en certaines occasions.

Note historique

Le Cantique de Syméon est indiqué pour la prière du soir dans les Constitutions apostoliques. Au 5ème siècle et aux suivants, il est aussi réservé aux Vêpres, dans presque toutes les Liturgies.

Trisagion - Notre Père et chant des tropaires :

Le Trisagion et Notre Père est récité par un lecteur à toutes les Vêpres.

Voici quels tropaires on chante après le « Notre Père » :
- Le Dimanche : s'il y a Vigiles, le Chœur chante « Vierge Mère de Dieu, réjouis-toi… » trois fois.
- Le dimanche, s'il n'y a pas de Vigiles, on chante le tropaire dominical du ton, « Gloire… » tropaire du Saint « et maintenant… » théotokion dominical du ton du tropaire du Saint. S'il y a deux mémoires de Saint, on laisse tomber le tropaire du deuxième Saint, car à Vêpres, on ne dit jamais plus que trois tropaires.
- Le dimanche, occurrent avec une fête avec Vigiles : « Vierge Mère de Dieu… » deux fois et tropaire du Saint, une fois. Il en est de même certains dimanches qui sont des fêtes spéciales, comme par exemple le dimanche de tous les Saints.
- Si le dimanche est occurrent avec une avant-fête, une après-fête, un Congé de fête : « Vierge Mère de Dieu… » deux fois et tropaire du Saint, une fois.
- Aux 12 grandes fêtes : tropaire de la fête, trois fois.
- Aux fêtes avec Vigile : « Vierge Mère de Dieu… » deux fois, et tropaire de la fête, une fois.
- Aux fêtes avec Doxologie et à celles avec Polyéléos : tropaire du Saint « gloire… et maintenant… » théotokion dominical du ton du tropaire du Saint. En occurrence avec le samedi : théotokion du ton occurrent, qui est celui du dimanche précédent.
- Au cours d'une avant-fête ou d'une après-fête, le tropairede la fête remplace toujours le théotokion.
- Aux jours ordinaires de la semaine : tropaire du Saint, « Gloire… » tropaire du deuxième Saint, s'il y en a ; sinon « Gloire… et maintenant… » théotokion du ton du tropaire qui précède immédiatement (ces théotokia se trouvent dans tous les Livres des Heures, livres de prières, etc… et aussi en appendice de chaque tome des Ménées, avec le titre : « théotokia apolytikia, pour les tropaires des Saints ». C'est généralement la quatrième série ; il faut d'abord chercher dans le ton voulu, et ensuite le jour de la semaine où l'on se trouve).
- Le samedi : il en est de même – mais le théotokion est le théotokion dominical du dimanche précédent (clôture du ton), quel que soit le ton du tropaire qui précède immédiatement – et ce, sans aucune exception possible.
- Le samedi, si l'on célèbre l'Office pour les défunts : 2 tropaires et un théotokion fixes.
- Aux jours du Grand et des petits Carêmes, on chante toujours la même série de tropaires pénitentiels.

Aux Petites Vêpres
- le dimanche, tropaire du dimanche, « Gloire… » tropaire du Saint s'il s'agit d'une fête avec Vigiles ou avec chant du Polyéléos ; « et maintenant… » théotokion dominical, du ton du tropaire qui précède immédiatement.
- aux Grandes Fêtes de la Mère de Dieu (parmi les 12), en occurrence avec le dimanche : tropaire du dimanche, « Gloire… et maintenant… » tropaire de la fête.

Note historique

Chanté à la fin des Vêpres et des Matines, le tropaire figure en outre aux Petites Heures et s'est glissé même à la Liturgie (après la Petite Entrée). On l'appelle le « tropaire » ; tropaire par excellence. Mais c'est une erreur de dire que l'apolytikion serait le plus ancien des tropaires - un débris de l'hymnographie primitive de

chaque fête. Il semble qu'au début, l'hymnographie ne connut que les stichères ou tropaires intercalés entre les versets de certains psaumes ou cantiques. L'Apolytikion peut lui-même, avoir été à l'origine un stichère du Cantique de Syméon aux Vêpres ; mais on ne relève en lui rien qui lui donne un air archaïque particulier.

Artoclasia, s'il y a Vigiles

Si les Vêpres font partie de la Vigile, au retour de la Litie, les acolytes portant les flambeaux viennent se placer des deux côtés d'une petite crédence (ou « tétrapode ») préparée et ornée à l'avance. Sur cette petite table se trouve un plat avec des grains de froment et cinq pains. Des deux côtés de ce plat se trouvent deux vases remplis l'un de vin, l'autre d'huile : le vin à gauche, l'huile à droite. Après la fin du chant des tropaires (dans l'usage courant, pendant le chant des tropaires) le diacre encense tout autour du tétrapode (dans l'usage courant, en en faisant trois fois le tour, une fois par tropaire).Puis il encense seulement le Supérieur à sa place et l'hebdomadier ; puis de nouveau les pains. Avant de commencer la prière, le prêtre prend un des pains et avec ce pain, il fait le signe de croix sur les autres pains. Puis il baise le pain qu'il tient à la main et le dépose sur le plateau. Lorsqu'il nomme chacun des aliments à bénir, il le montre de la main droite ouverte (comme pour les Paroles de l'Institution, à la Liturgie), et trace le signe de la Croix. Les prières étant finies, le célébrant et le diacre déposent les ornements ; chacun s'assied à sa place. Le cellérier partage sur le plat le pain béni et le distribue aux frères ; il puise aussi une coupe de vin pour chacun depuis le Supérieur jusqu'au dernier, et l'on fait une lecture des Actes des Apôtres.

Le « Slujebnik » ne parle plus de cette distribution des pains, qui a pourtant sa raison d'être au début d'une Vigile et qui rappelle la légère collation prise par les Chrétiens de la primitive Église, avant les Vigiles nocturnes. L'« Euchologe » dit : « nous mangeons ce pain au réfectoire ». Le Typikon, au chap. 2, distingue les Vigiles d'été et celles d'hiver. C'est en été qu'on mange la pain au réfectoire, très probablement parce qu'il n'y a pas de lecture. Le « Slujebnik » indique aussi la manière de placer ces prosphores : quatre en forme de croix, et la cinquième au-dessus d'elle. Dans l'usage courant, le pain béni est distribué par le célébrant, au début su Canon, quand les fidèles viennent vénérer l'Évangéliaire ou l'icône de la fête.

La Litanie instante

Après les tropaires, aux Vêpres ordinaires – après le prokimenon ou les lectures aux Vêpres festives avec Entrée, le diacre dit la litanie instante. Les jours de fête, cette litanie commence par deux demandes supplémentaires : « Disons tous… » (ce sont les mêmes demandes que l'on dit toujours dans la Liturgie, après l'Évangile). Dans les Petites Vêpres, cette litanie est considérablement abrégée. Aux Vêpres du Grand et des Petits Carêmes, elle est remplacée par quarante « Kyrie eleison ».

La finale et le Congé

Après la litanie instante, aux Vêpres ordinaires, ou après les tropaires, aux Vêpres solennelles (avec Entrée), le diacre ou le prêtre proclame : « Sagesse ! ». Le chœur chante : « Bénis ». Et après la bénédiction du célébrant, le choeur chante la prière pour l'Empereur ou le Roi. Le prêtre dit « à voix basse » : « Très-sainte Mère de Dieu, intercède pour nous ». Suit le « Il est digne… » et le Congé.

Aux jours de Carême, le prière pour le Roi est modifiée et suivie immédiatement de la

prière de saint Ephrem. Le « Livre des Heures » dit : « nous prions pour le Tzar » en ayant soin de faire remarquer aussitôt que « chez les Grecs, c'est le supérieur qui récite cette prière ». Le « Slujebnik », qui consigne plutôt l'usage des paroisses, l'attribue au célébrant, tandis que l'« Horologion » grec semble le confier au chœur.

La prière de saint Ephrem se dit une fois seulement le dimanche soir et aux jours de fête atténuée par le jeûne ; après les trois grandes métanies, on ne fait pas dans ce cas les douze petites métanies, et l'on ne dit pas le Trisagion et Notre Père ; le Congé suit immédiatement : le prêtre dit : « Gloire à Toi, Christ Dieu notre espérance… » etc… Aux jours de Grand Carême, on dit deux fois la prière de saint Ephrem avec 16 métanies. Elle est suivie du Trisagion et Notre Père, d'une prière à la sainte Trinité, du verset : « Que le Nom du Seigneur soit béni… » dit trois fois, « Gloire… » de la lecture de deux psaumes et du Congé. La prière de saint Ephrem est récitée en secret : le Typikon et le « Livre des Heures » le prescrivent à plusieurs reprises. Cependant, le « Slujebnik » prescrit au célébrant de la réciter. C'est l'usage devenu général : le célébrant dit la prière à voix haute, sans lever les bras.

La formule du Congé varie aux Grandes Fêtes du Seigneur.

Pendant la Semaine Radieuse, il est prescrit à l'hebdomadier de faire le Congé avec la Croix.

Après le Congé de toutes les Vêpres, a lieu le chant des « Nombreuses années ». Il s'agit d'une série d'acclamations au Roi et à la Maison royale, à la hiérarchie ecclésiastique ; aux Supérieurs et à tous les Orthodoxes. Le Typikon, qui prescrit régulièrement le chant des « Nombreuses années », ne donne aucune indication à ce sujet.

Note historique sur les Vêpres en général

D'après Ethérie, on se réunit à l'Anastasis ; on y chante les psaumes du soir avec Antiennes. Ces psaumes sont plus longs que ceux de Sexte et None. Puis a lieu l'arrivée de l'évêque. Ensuite, le diacre fait les commémoraisons, auxquelles les acolytes répondent « Kyrie eleison ». Ensuite, l'évêque fait une prière. Il y a une prière d'inclinaison, avec l'invitation faite par le diacre, et la prière, par l'évêque.

Le Canon IX du Concile de Tolède, en 400, prescrit que les Vêpres se célèbrent seulement à l'église. Elles nécessitent la présence d'un évêque, ou d'un prêtre, ou d'un diacre.

Cassien nous parle de la synaxe vespérale, qui se célèbre vers 5 ou 6 heures du soir ; on y allume des lumières.

Au Mont Sinaï, au 4ème siècle :
Les abbés Jean et Sophrone, pèlerins au Monastère du Mont Sinaï, racontent ce qu'ils ont vu. C'est d'abord l'Office des Vêpres. L'Abbé Nil commence par le « Gloire au Père… » et la doxologie qui suit. Viennent ensuite : - le psaume « Heureux l'homme… » (psaume 1 ou 3) ; - le psaume « Seigneur, je crie vers Toi… » (ps. 140) sans les tropaires (cette remarque suppose un étonnement envers la célébration de l'abbé Nil, donc l'habitude commune à cette époque, d'intercaler des stichères au psaume 140) – l'hymne « Lumière joyeuse », la prière « Daigne, Seigneur, ce soir… », le Cantique de Syméon avec les prières qui le suivent (le tout sans tropaires).

Un des deux pèlerins demanda à l'abbé Nil : pourquoi ne gardez-vous pas le même ordre que l'Église catholique et

apostolique, et comment se fait-il qu'à l'Office de Vêpres du dimanche, vous ne chantiez pas, ou ne récitiez pas de tropaires au psaume 140, ni à l'hymne « Lumière joyeuse » ? D'où vient-il qu'au Canon vous ne chantiez pas « Le Seigneur est Dieu… », à la division des psaumes, des Cantiques Poétiques, au cantique des trois enfants, « Eulogeite » et au « Magnificat », aucun tropaire ; que vous ne chantiez pas le « Que tout souffle loue le Seigneur » et que vous ne lisiez pas, au « Gloire à Dieu… », l'Évangile de la Résurrection ?

L'abbé Nil expliqua dans un long discours que le devoir des moines diffère de celui du clergé séculier, aussi bien en ce qui concerne le Sacrifice, qu'en ce qui a trait aux Vêpres et aux Matines. À cause du peuple, il y a des chantres, des lecteurs, des sous-diacres, des diacres appliqués à lire, à psalmodier et à chanter d'une façon particulièrement solennelle, de concert avec le peuple, des hymnes, des antiennes, des tropaires de toutes sortes et des riches mélodies. Il n'en peut être de même pour des moines qui mènent une vie de pénitence et de mortification.

VI - Les Complies

Les Grandes Complies se célèbrent :
- soit séparément de tout autre Office, à la place des Petites Complies,
- soit avec la Vigile, en quelques rares cas où la Vigile ne commence pas par les Grandes Vêpres.

Les Grandes Complies se célèbrent séparément :
- la veille du mercredi et du vendredi de la tyrophagie (sauf si la veille ou en ce jour même tombe la Rencontre ou la fête du Titulaire) ;
- les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi soir du Grand Carême, excepté le jeudi et samedi de la 5ème semaine ;
- le lundi et mardi soir de la Sainte et Grande Semaine ;
- les jours d'« Alleluia » des Petits Carêmes.

Les Grandes Complies se célèbrent avec la Vigile :
- la veille de Noël ;
- la veille de la Théophanie ;
- la veille de la fête du Titulaire ;
- la veille de l'Annonciation.

SI ces veilles tombent le lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi du Grand Carême – et quel que soit le jour occurrent, pour la fête elle-même.

Tous les autres jours, on célèbre les Petites Complies.

Ces Petites Complies comportent :
1) les prières initiales ;
2) lecture de trois psaumes ;
3) petite Doxologie ;
4) Symbole de Nicée-Constantinople ;
5) Canon à la Mère de Dieu (ou autre indiqué par les rubriques) ;
6) Trisagion et Notre Père ;
7) Tropaires ;
8) Prières ;
9) Congé ;
10) Pardon mutuel ;
11) Litanie finale.

Les prières initiales : elles sont toujours dites, sauf si les Vêpres précèdent.

Trois psaumes : ce sont toujours les mêmes, introduits par les trois « Venez, adorons… »

La Petite Doxologie suit immédiatement les psaumes et supprime les trois « Alleluia … Gloire à Toi, ô Dieu », qui clôturent habituellement les psaumes.

Le Symbole de Nicée-Constantinople est toujours lu.

Le Canon à la Mère de Dieu (ou autre, selon le Typikon).

Il est complètement supprimé :
- pendant la Semaine Radieuse ;
- le soir du dimanche de la Tyrophagie (si la Vigile a eu lieu) ;
- les jours (excepté le mercredi et le vendredi) de la semaine du Carnaval et de la Tyrophagie (sauf si la Rencontre tombe en ces jours) ;
- la semaine de la Pentecôte (depuis le lundi soir, jusqu'au dimanche de tous les Saints) ;
- du 26 décembre su 1er janvier ; du 7 au 14 janvier.

Les autres jours, on dit, à quelques exceptions près, le Canon de la Mère de Dieu, selon le ton occurrent de l'Octoèque.

Le Canon est remplacé par un Canon propre, à quelques fêtes (selon le Typikon), aux jours du Grand Carême, (pendant lesquels il faut par exemple reprendre les Canons des fêtes des Saints qui tombent du dimanche des Palmes au Dimanche de Thomas).

De même, le Typikon prescrit quelquefois plus d'un Canon. Il prescrit aussi de chanter à cet endroit le Canon d'un Saint dont l'Office n'a pu être célébré (« l'Office de tel Saint sera chanté aux Complies » dit constamment le Typikon). Le Canon des défunts du samedi sera anticipé aux Complies du vendredi soir.

Puis on lit le Trisagion et le Notre Père.

Les tropaires

On dit aux Petites Complies :

- le dimanche : kondation du dimanche occurrent ;
- les dimanches du temps pascal : kondakion du dimanche, « Gloire… et maintenant… » kondakion de Pâques – ceci jusqu'à l'Ascension.
- aux fêtes avec Doxologie et à celles de plus grande solennité : kondakion du Saint
- au cours des avant-fêtes et des après-fêtes, kondakion de la fête
- aux jours ordinaires de la semaine :

a) de Pâques à la Pentecôte : kondakion du dimanche précédent (ou de la Mi-Pentecôte, ou de l'Ascension)
b) en temps ordinaire on dit :

- le tropaire du jour de la semaine,
- le tropaire du Titulaire,
- et une série de tropaires fixes.

Les tropaires du jour de la semaine et celui du Titulaire se disent par ordre de dignité : le Christ / la Mère de Dieu / les saints Anges / le Précurseur / les Saints. Les mercredi et vendredi, le tropaire du Titulaire, si c'est un Saint, est omis (la mémoire du Saint est comprise dans la mémoire globale du tropaire de tous les Saints, présent dans la série de tropaires fixes pour ces jours). Il en est de même pour tous les tropaires s'ils ont un objet identique : les saints Anges, saint Jean-Baptiste, etc…

Si un dimanche ordinaire est occurrent avec la mémoire d'un Saint honoré du chant de la Doxologie ou de plus grande solennité, on dit uniquement le kondakion du Saint.

Si un dimanche ordinaire est occurrent avec la mémoire d'un Saint honoré du chant de la Doxologie, au cours d'une avant-fête ou d'une après-fête, on dit le kondakion du Saint, puis « Gloire… et maintenant… » et enfin le kondakion de la fête.

Le Samedi, deux cas se présentent :
a) si l'on célèbre l'Office d'un Saint : on dit uniquement son kondakion.
b) si l'on célèbre l'Office des défunts, il faut distinguer :
- si le Titulaire est le Christ ou la Mère de Dieu, on dit le tropaire du Titulaire, celui des Apôtres, celui des Martyrs, puis : « Gloire… » - « Fais reposer avec les Saints… » - « et maintenant… » - « Par l'intercession de la Mère de Dieu… ».
- si le Titulaire est un Saint, on dit le tropaire des Apôtres, celui des Martyrs, « Souviens-Toi, Seigneur… » puis : « Gloire… » - « Fais reposer avec les Saints… » - « et maintenant… » - « Par l'intercession de la Mère de Dieu… ».

Les Prières

Suit un groupe de prières qui est commun à toutes les Heures mineures. Il comporte :
- 40 « Kyrie eleison »
- la prière : « Toi qui en tout temps et en toute heure… »
- 3 « Kyrie eleison »
- « Toi plus vénérable… »
- la demande de bénédiction, suivie par la bénédiction du célébrant.

À ces prières, on ajoute à Complies une

série de prières au Christ et à la Mère de Dieu. La petite prière « Mon espoir, c'est le Père… », attribuée par le Livre des Heures à saint Joannice le Grand (+ 846) peut bien être de saint Auxence (premier quart du 4ème siècle).

Les dimanches de Grand Carême et les jours de jeûne mitigé par une fête, après le « Toi plus vénérable… » et l'ecphonèse sacerdotale, on fait la prière de saint Ephrem, avec trois métanies et sans Trisation et Notre Père.

Le Congé : il s'agit de la formule brève.

Le pardon mutuel

Après le Congé, a lieu le pardon mutuel : le Typikon en donne deux versions différentes :
« Après le Congé habituel, le supérieur dit : Par les prières de nos saints Pères… Les frères sortent alors deux à deux selon leur rang, font une métanie devant le Supérieur et reçoivent de lui bénédiction et pardon. Ensuite, le Supérieur lui-même fait une métanie et leur demande pardon, à son tour ».
La seconde version parle du pardon aux Grandes Complies. Ici,
« C'est le Supérieur qui demande pardon le premier, en faisant une métanie jusqu'à terre, et en disant une formule un peu plus longue. Après la litanie finale et le dernier Par les prières… prononcé par le Supérieur, les frères viennent lui demander pardon. Le Supérieur se tient au milieu de l'église, jusqu'après le passage du dernier frère. Ayant reçu le pardon, les frères se dispersent et rentrent dans leur cellule ».

L'ecténie finale

Pour les Petites Complies, on n'en trouve aucune trace dans le Typikon, ni dans les anciens « Livre des Heures » Tchasoslov grec et slaves.

Le Typikon dit pour les Petites complies comme pour les Petites Heures : « Nous chantons Complies ». Aux Petites Heures le Typikon emploie la même la même expression – mais il dit à un autre endroit : « après l'ecphonèse initiale le lecteur lit les prières initiales et après l'ecphonèse du prêtre, le lecteur lit None comme d'habitude ». Il semble donc que l'on peut conclure raisonnablement que les Complies sont lues d'un bout à l'autre par un lecteur – excepté bien entendu les hirmi du Canon, et les parties qui reviennent à l'hebdomadier – d'autant plus que même pour les Grandes Complies, qui ont un caractère plus solennel, le Typikon prescrit de ne rien chanter avec mélodie, lors des Petits Carêmes. Les hirmi cependant sont toujours chantés.

LES GRANDES COMPLIES

La suite des psaumes et des prières est celle du Livre des Heures. On peut la suivre sans difficulté.
Notons ici seulement les points qui varient et qui peuvent donner lieu à quelque hésitation.
Tout d'abord, quand les Grandes Complies ouvrent la Vigile, elles en prennent le caractère de solennité.
- Dès le début a lieu l'encensement, comme aux Grandes Vêpres.
- Les tropaires habituels des Grandes Complies sont remplacés par le tropaire et le kondakion de la fête, qui sont chantés (après le 1er et le 2ème Trisagion et Notre Père).
- La Litie se célèbre immédiatement après la Doxologie, comme elle se célèbre aux Grandes Vêpres : ce sont les mêmes cérémonies et les mêmes chants.
- L'artoclasia et toute la dernière partie des Vêpres suit, tandis que toutes les autres

parties des Grandes Complies, jusqu'à la fin, tombent. Les Matines suivent (ou plutôt d'après le Typikon, la lecture qui précède l'Office de Matines).

Aux Grandes Complies qui sont célébrées pendant le Grand Carême :

- Tous les versets avec refrains, les tropaires, mais pas les psaumes, sont chantés suivant des mélodies propres.
- Lors de la première semaine du Grand Carême, après les prières initiales, me Typikon prescrit la lecture du psaume 69 et le chant du Grand Canon. Ce Grand Canon doit être divisé en quatre parties, avec toujours les mêmes hirmi, de façon à être achevé le samedi soir.
- Dans l'usage courant, ce chant du Grand Canon est accompagné d'une certaine solennité ; généralement, les chantres chantent les hirmi et le célébrant lit les tropaires au milieu de l'église, sur un podium.
- Dans tous les autres cas, le psaume 69 précède la psaume 142, et la Doxologie et le Grand Canon sont omis. Après, on chante le « Il est digne… » prescrit.

Le Congé des Grandes complies présente une particularité : après avoir demandé la bénédiction « Bénis ! », la communauté se prosterne jusqu'à terre et pendant qu'elle est prosternée, le Supérieur récite sur elle la grande prière de la Litie : « Maître riche en pitié… ». Elle sert de formule de Congé.

Dès que la communauté se relève, le Supérieur se prosterne jusqu'à terre pour la cérémonie du pardon mutuel, comme il a été dit plus haut.
Suit la litanie ordinaire ; les frères demandent pardon à leur tour et se retirent dans leur cellule.
Le Typikon recommande avec insistance à l'ecclésiarque de veiller à ce que les Complies soient achevées quand il reste encore un peu de lumière, avant le crépuscule.

Notes historiques sur les Complies, grandes et petites

Nous trouvons une première mention claire et certaine des Complies, dans les Grandes Règles de saint Basile : leur berceau serait dans la solitude du Pont, où Basile écrivait ses Grandes Règles entre 358 et 362. Il y parle d'un Office qui a lieu entre les Vêpres et l'Office de Minuit, à la nuit tombante : cet Office comporte le psaume 90. On peut donc affirmer sans crainte d'erreur que vers 360, Basile et ses moines des bords de l'Iris, récitaient chaque soir Complies comme Heure canoniale au même titre que les six autres Heures du cycle liturgique journalier.

On ne trouve pas d'indice de la présence de l'Office de Complies en Mésopotamie, Syrie et Palestine. Plus tard, au 7ème siècle, saint Jean l'Aumônier, Patriarche d'Alexandrie de 610 à 619, mentionne les Complies pour les moines, mais comme prière privée qui se fait dans les cellules, sans aucune réunion de la communauté.

Au Pont, les Complies envahissent vite le monachisme byzantin. Le biographe de saint Hypathios, higoumène au monastère des Rufinianes (dans la banlieue de Constantinople) - de 406 à 440 - énumère les Heures qu'il récitait. Etre les Vêpres et l'Office de Minuit, il cite le « prothypnia » - l'Heure du premier sommeil – les Complies.

Les Grandes Complies sont plus anciennes ; le typikon actuel conserve sans changement les prescriptions des plus anciens typika. Au monastère de saint Sabbas, les Complies n'étaient pas célébrées à l'église, mais récitées par chaque moins en cellule : le Typikon de

saint Sabbas spécifie qu'il consigne, pour les Complies, ce qui se fait chez les cénobites de Palestine.

Voici quelques notes concernant la structure de l'Office :

Après les « Venez, adorons… », les quatre premiers jours du Grand Carême, on disait le psaume 69 et un quart du Grand Canon ; puis à Constantinople on a transféré le Grand Canon après la Doxologie, tandis que les Slaves le gardent à la place primitive.

La façon d'exécuter le « Dieu est avec nous » nous reporte facilement au 4ème siècle ; nous avons probablement affaire ici au genre d'antiphone introduit à Césarée par saint Basile. Ces versets doivent être chantés avec leur mélodie propre pendant le Grand Carême ; ils sont récités dans les autres cas. Les Slaves le chantent très solennellement lors de la Vigile de Noël et de la Théophanie.

Ensuite, le lecteur récite trois tropaires curieusement symétriques aux Trois Personnes Divines ; et les deux chœurs ensemble chantent neuf autres tropaires, très courts, puisqu'ils ne comptent chacun que trois incises (deux chez les Slaves, où ils sont en effet chantés par les deux chœurs ensemble : « La nature incorporelle des Chérubins… ». Ce rythme n'a jamais été imité ailleurs.

À la fin, le lecteur ajoute une invocation à la Trinité et l'on récite le Symbole de Foi. Toute cette partie, sans être primitive, a un aspect vraiment archaïque.

Les canonarques se placent de la façon suivante : celui de droite devant l'icône de la Mère de Dieu ; celui de gauche devant l'icône du Seigneur – à l'iconostase. Le premier dit la prière à la Mère de Dieu (prière de Paul, fondateur du Monastère de la Bienfaitrice, à Constantinople, au 9ème siècle) ; le second dit la prière au Christ (d'Antiochus, auteur des Pandectes, moine du 7ème siècle) – puis, à tour de rôle, les trois petits tropaires qui suivent.

Au Monastère des femmes tis keharitomenis, les Complies étaient chantées au Narthex, après le repas du soir (avec métanies, les jours d'« Alleluia »). Au Monastère du « Pantocrator », l'ecclésiarque donne le signal de l'Office immédiatement après le souper.

Au reste, les Typika nous renseignent mal sur les Complies : le Typikon de sainte Sophie n'en parle pas. Est-ce qu'au 9ème siècle, les Complies n'étaient pas encore sorties des monastères ?

Au Monastère du Stoudion, le « Pardon » est soigneusement prescrit à chaque Office de Complies : le nom qu'il porte indique que pour demander pardon, les moines s'inclinaient en se croisant les bras. Le Samedi et tous les jours du Grand Carême, c'est à Complies que l'Higoumène faisait la catéchèse aux frères. Tous les samedi et les fêtes chômées, les Complies commençaient seulement au « Dieu est avec nous… ». Le jeudi et le samedi de la Grande et Sainte Semaine, on ne disait pas les Complies : on les remplaçait par un simple Trisagion.

À la Grande Laure de saint Athanase à l'Athos, les samedi et fêtes, les Complies commençaient par le psaume 90.

La suppression totale des Complies le Grand et Saint Samedi est de règle générale.

Aucun Typikon ancien ne parle des Petites Complies. Cependant le Typikon de saint Sabbas place au début du Grand Carême son chapitre sur les Complies : on pourrait en conclure qu'à l'époque où il a subi sa

rédaction définitive, les Grandes Complies étaient déjà un Office réservé au Carême et aux jours d'« Alleluia ».

C'est probablement vers le 13ème siècle que sont nées les Petites Complies. Syméon de Thessalonique en parle au début du 15ème siècle en les distinguant des Grandes qui se chantant pendant le Grand Carême. « Les Grandes Complies – dit-il – se chantent partout au Carême après les Vêpres et l'unique repas ; les Petites Complies sont récitées au Narthex dans les grands monastères ; dans les petits monastères chaque moine les lit en particulier après le souper ».

À l'école théologique de Halki, les étudiants les lisent au réfectoire même, après le souper.

Lors de la Semaine du Renouveau, on disait comme Complies en Grèce :
- au Stoudion, Trisagion et Notre Père, et 12 « Kyrie eleison » : c'est tout.
- à la Laure de saint Athanase, à l'Athos : Christos anesti, Trisagion et Notre Père, 20 « Kyrie eleison ».
- au Monastère de l'Evergète : on disait les Complies habituelles, mais commencées au psaume 90.
- à Grottaferrata : seulement le Canon pascal.

Les livres slaves prescrivent maintenant de célébrer les Complies, pendant la Semaine du Renouveau, comme toutes les autres Heures mineures.

On a établi différents systèmes afin d'abréger quelque peu les Grandes Complies pendant le Grand Carême ; aucun ne prévoit la suppression du Canon (mais bien la réduction à trois ou deux Odes) ; aucun n'est devenu général.

Il est intéressant de comparer la structure des Petites Complies avec celle de l'Office mozarabe :
- trois psaumes ;
- laudes, bénédiction ;
- symbole de Foi
- puis psaume 50 et oraison en privé.

VII - L'Office de Minuit

Le Typikon décrit l'Office de Minuit suivant deux formulaires : un pour le dimanche (si la Vigile n'a pas été célébrée), et un pour les jours de la semaine. Mais dans les deux cas, il fixe la célébration de l'Office de Minuit au matin, et le fait précéder immédiatement les Matines. L'Office de Minuit se célèbre toujours au Narthex.

L'Office de Minuit comporte deux parties bien distinctes : la deuxième est une série de prières pour les défunts et est complètement omise le dimanche, ce qui abrège beaucoup des Office.

En voici le schéma :

En semaine :
1) Prières initiales
2) Psaume 50
3) 17ème Cathisme (9ème le Samedi)
4)Symbole de Foi
5) Trisagion et Notre Père
6) Tropaires et théotokion
7) 40 « Kyrie eleison », prière « Toi qui en tout temps… » et suite comme aux Petites Heures.
8) Prière : « Maître, Seigneur… »
9) Office pour les défunts
10) - Congé, pardon mutuel et petite litanie -

Le dimanche :
1) Prières initiales
2) Psaume 50
3) Canon de la Ste Trinité
4) Hymne
5) Trisagion et Notre Père
6) Hypakoï
7) 40 « Kyrie eleison », prière « Toi qui en tout temps… » et suite comme aux Petites Heures.
8) Prière : « Trinité toute-puissante… »
9) /
10) - Congé, pardon mutuel et petite litanie -

---

1) Les prières initiales : habituelles.

2) Psaume 50 : il est introduit par les trois « Venez, adorons… » habituels, mais ne comporte pas de « Gloire… » à la fin.

3) 17ème Cathisme – Canon à la sainte Trinité
Suit le 17ème Cathisme, avec « Gloire… » et « Alleluia… » à chaque stance. Le dimanche, ce cathisme est remplacé par le Canon à la sainte Trinité (que l'on trouve dans l'Octoèque, à chaque dimanche). Le Typikon prescrit de le chanter « avec révérence et humilité ». Le samedi, au lieu du 17ème cathisme, on lit le 9ème.

4) Symbole de Foi – Hymne. Le Symbole de Foi est remplacé le dimanche par un hymne à la sainte Trinité.

5) Trisagion et Notre Père

6) Tropaires et théotokion / Hypakoï
Après l'ecphonèse, il y a une petite série de tropaires fixes : deux tropaires (le premier : « Voici l'Époux… ») et un théotokion, en semaine. Les tropaires sont autres le samedi. Le dimanche, on dit l'Hypakoï de l'Octoèque ou du Triode.

7) 40 « Kyrie eleison », prière « Toi qui en tout temps… » etc…
C'est exactement comme aux Complies et aux Petites Heures. Tout cela est suivi de la Prière de saint Ephrem pendant le Carême, comme aux autres Offices (trois métanies seulement, le premier jour).

8) Prière : « Dieu notre Maître… » puis « Seigneur tout-puissant… »
attribuées respectivement à saint Mardaire et à saint Basile ; elles sont lues par

l'Hebdomadier.

9) Office pour les défunts : il a à peu près la structure d'une Petite Heure ; on pourrait l'appeler une « Heure intermédiaire pour les défunts ». Ce sont des prières fixes.

10) Congé, pardon mutuel et petite litanie : c'est exactement comme aux Petites Complies.

Les jours de grande fête, comme par exemple le 26 décembre, le Typikon prescrit la lecture des tropaires de la fête, tandis que la grande prière de la seconde partie est omise.

Le Livre des Heures - Chasoslov - modifie en outre quelques textes à l'Office de minuit du samedi ; mais le Typikon ne fait mention que du changement du cathisme du psautier. Il ajoute aussi deux prières pour les nuits plus longues de l'hiver (du 22 septembre aux Rameaux) mais le Typikon n'en fait pas mention non plus.

L'Euchologe donne quelques précisions quant aux cérémonies : « S'il n'y a pas de Vigiles le dimanche, on chante le Canon triadique et à la fin : « Il est digne… ». Il faut savoir qu'à l'Office de Minuit la grande Collecte est récitée par l'Hebdomadier en-dehors des saintes Portes et juste devant elles. On chante les 40 « Kyrie eleison », on fait le Congé et une lecture. L'Hebdomadier entre dans le sanctuaire, revêt l'étole - épitrachile - et ayant ouvert seulement le rideau, dit « Bénit soit notre Dieu… ». On dit le Trisagion, les psaumes habituels et de nouveau le Trisagion. Pendant que l'on dit cela, l'Hebdomadier encense le sanctuaire, la nef (étant sorti par les Portes Nord), les frères et le Narthex ; il dit l'ecphonèse du « Notre Père » et des deux Trisagion, en ayant soin de se trouver toujours devant l'icône du Christ, pour dire ces ecphonèses. Après avoir encensé toute la nef, et après la lecture des tropaires habituels, de l'intérieur du sanctuaire, l'Hebdomadier proclame « Gloire à la sainte, consubstantielle… » et immédiatement le Supérieur ou le moine désigné récite l'Hexapsalme ». – Il n'y a donc pas d'Office royal ; c'est l'usage grec moderne, d'après le nouveau Typikon de Constantinople.

VIII - Les Matines

Ci-dessous, voici le tableau synoptique des différents degrés de solennité de l'Office des Matines - avec les symboles qui désignent ces solennités dans le Typikon. Ce tableau offre l'avantage de montrer immédiatement quels sont les éléments qui sont communs aux divers degrés de solennité de cet Office, et quels autres éléments sont spécifiques à tel ou tel type de solennité.

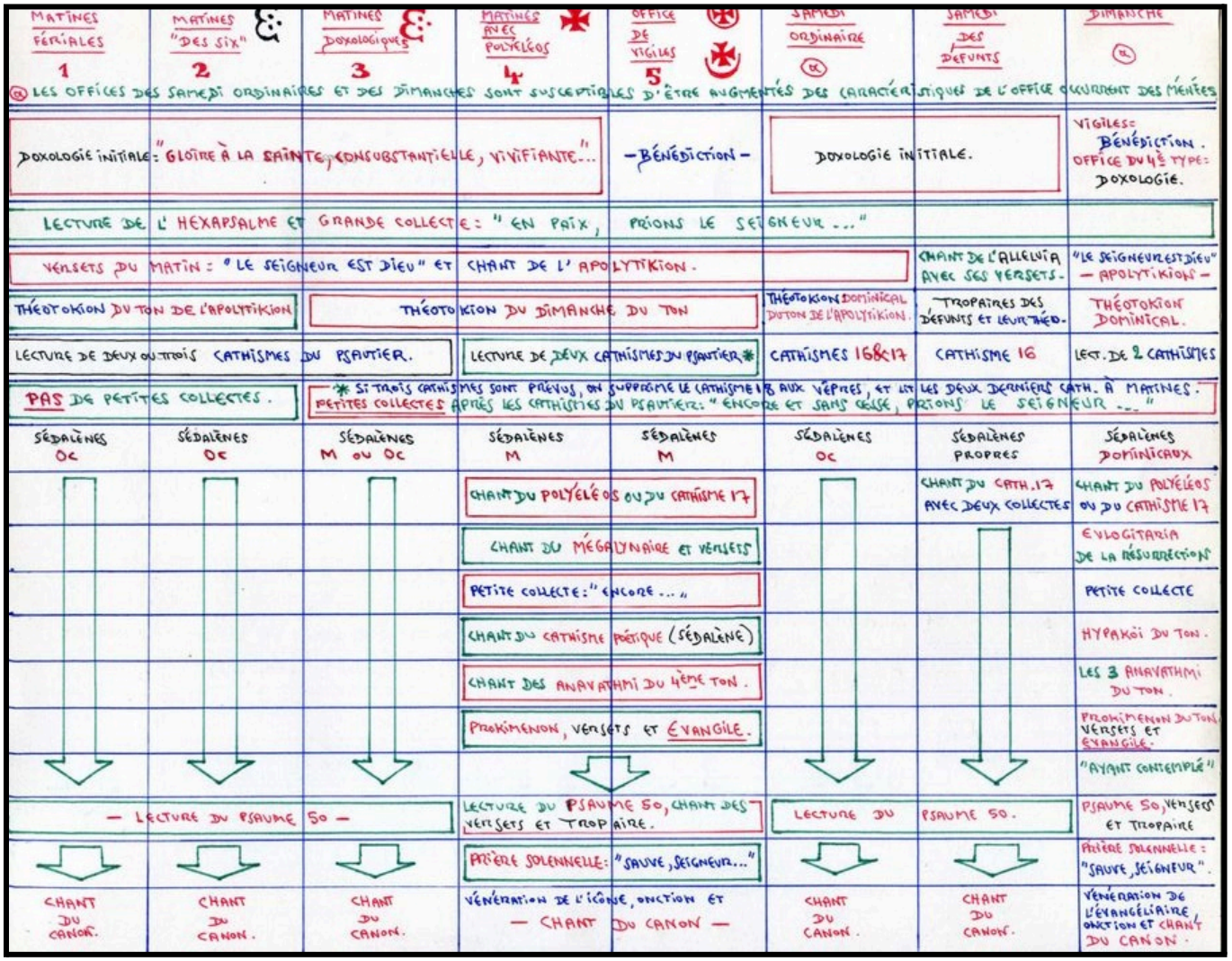

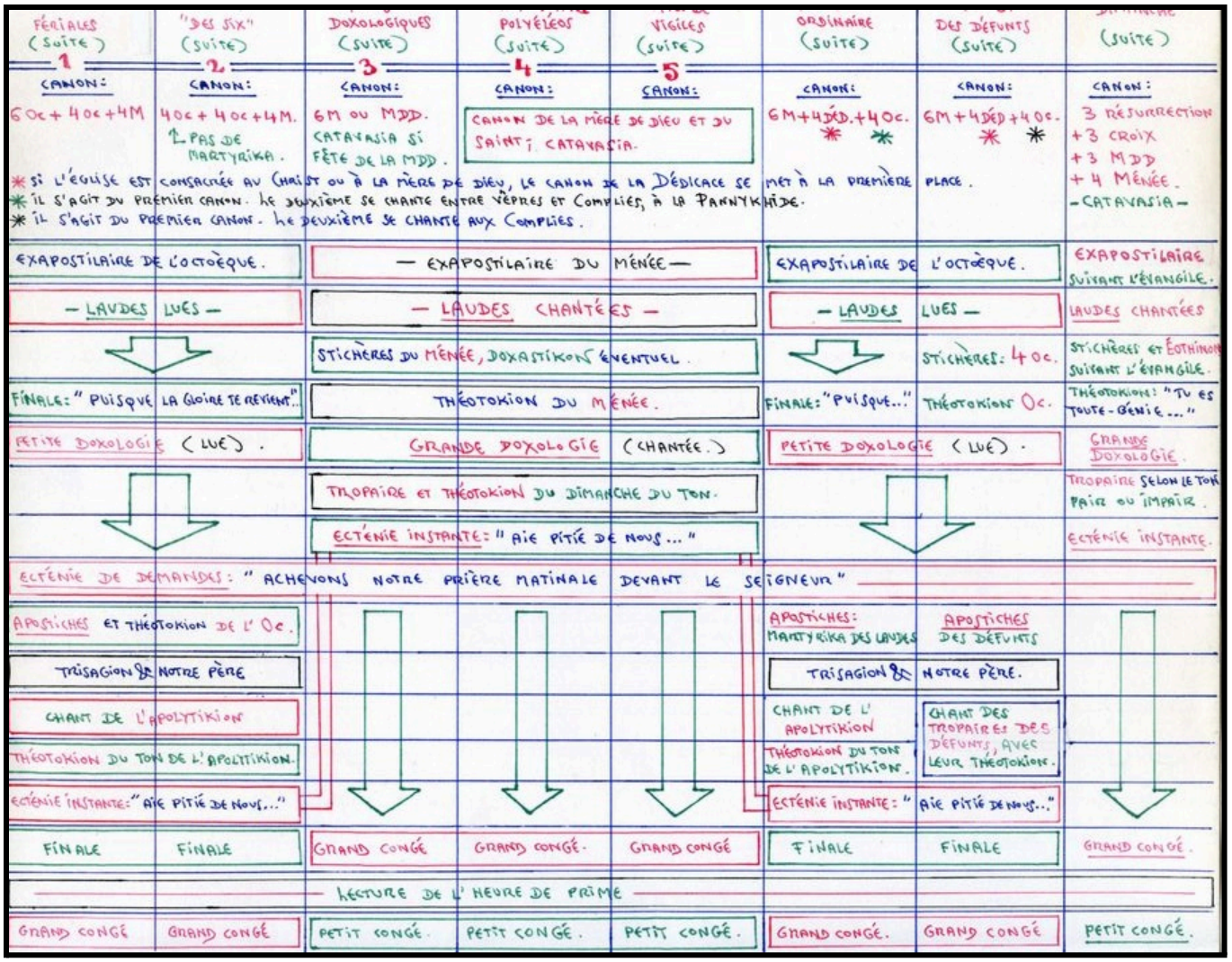

L'Office de Matines se célèbre avec la Vigile, quand celles-ci sont célébrées ; sinon, les Matines se célèbrent séparément. Cependant, dans les deux cas, les différences sont faibles, s'il s'agit des grandes fêtes. Il faut plutôt distinguer entre les Matines avec Grande Doxologie (trois points dans un demi-cercle rouge), ou avec Évangile (à partir des fêtes désignées par une croix rouge simple, sauf le 1er septembre), et les Matines sans Grande Doxologie.

En voici le schéma :

1) Bénédiction initiale (pas de prières initiales, sauf en Carême)
2) Office royal
3) Hexapsalme
4) Grande Litanie
5) Versets et tropaires
6) Lecture du Psautier, etc...
7) Évangile (dimanche et fêtes avec Polyéléos)
8) Psaume 50 (avec ou sans doxastikon et tropaires)
9) Prière solennelle (dimanche et fêtes)
10) Canon et tropaires
11) Laudes et stichères intercalés
12) Doxologie (lue ou chantée)

Aux Fêtes :
13) Litanie instante
14) Litanie de demandes et prière d'inclinaison
15) /
16) /
17) /
18) /
19) - Finale et Congé -

Les autres jours :
13) /
14) Litanie de demandes et prière d'inclinaison
15) Apostiches
16) Trisagion et Notre Père
17) Tropaires
18) Litanie instante
19) - Finale et Congé -

Bénédiction et prières initiales

Le Typikon et les livres liturgiques slaves considèrent uniquement le cas normal : celui où les Matines suivent immédiatement l'Office de Minuit. À cause de cela, ils prévoient les prières initiales dans leur forme habituelle, seulement dans les cas où l'on doit chanter l'« Alleluia » au Grand Carême. Dans les autres cas, toujours selon ces livres, elles sont réduite à la bénédiction initiale par le célébrant. Après cette bénédiction initiale, on passe immédiatement aux « Venez, adorons… » de l'Office Royal. Si l'Office Royal n'a pas lieu, notamment lors de la célébration de la Vigile, on passe immédiatement aux versets « Gloire à Dieu au plus haut des Cieux… » qui commencent l'Hexapsalme.

Lors de la célébration de la Vigile, la bénédiction initiale « Gloire à la sainte, consubstantielle, vivifiante et indivisible Trinité… » est prononcée au début des Vêpres, alors qu'en temps ordinaire, cette bénédiction est dite au début des Matines.

Lors de la célébration des Vigiles, une lecture des Actes des Apôtres se fait après la célébration des Vêpres. Lorsque le moment de la célébration des Matines est venu, le Supérieur interrompt par « Amen » la lecture des Actes des Apôtres, et commence immédiatement en disant : « Gloire à Dieu au plus haut des Cieux… » et la suite de l'Hexapsalme.

L'Office Royal

Il est invariable en tout temps, et n'est omis que lorsque les Matines font partie intégrante de la Vigile, et depuis Pâques jusqu'à sa clôture, mercredi avant l'Ascension.
Pendant l'Office Royal, l'Hebdomadier fait le grand encensement de l'église et des assistants.

L'Hexapsalme

Dès que l'Office Royal est fini, le chœur demande au célébrant de bénir. Le célébrant prononce alors la formule de bénédiction initiale propre aux Matines, formule qui sert en quelque sorte de transition entre l'Office royal et les Matines proprement dites. Immédiatement après le « Amen » du chœur, le Supérieur commence la lecture de l'Hexapsalme, introduit par plusieurs versets. L'Hexapsalme est pris en très grande considération par le Typikon. C'est toujours le Supérieur qui doit le réciter « d'une voix calme et douce », lentement et de façon à être entendu de tout le monde. Les moines – dit le Typikon – doivent l'écouter avec application et attention, dans une attitude de révérence et de componction. Le Supérieur qui le récite et les moines qui l'écoutent, sont invités à le

faire avec crainte de Dieu, comme en conversant dans le secret avec Dieu Lui-même. Il n'est permis à personne de murmurer des lèvres ou de tousser ; tous doivent s'appliquer à écouter, les mains croisées devant la poitrine (comme pour recevoir la Communion), la tête inclinée et les yeux baissés. Le Typikon permet d'allumer les lampes à Matines seulement pendant le chant les versets « Le Seigneur est Dieu… » : la communauté écoute donc dans l'obscurité presque complète, debout et sans l'appui de la « miséricorde ».

Pendant les trois derniers psaumes de l'Hexapsalme, le célébrant récite en secret les « prières matinales » tête découverte, devant les Saintes Portes. Ce sont douze courtes prières.

Les psaumes de l'Hexapsalme sont divisés en deux groupes de trois, séparés par « Gloire… et maintenant… - Alleluia, gloire à Toi, ô Dieu » et ce qui suit, comme d'habitude.
L'Hexapsalme est omis uniquement pendant la Semaine Radieuse.

Note historique

Un des psaumes de l'Hexapsalme est le psaume 62. Il est attesté à la Vigile de l'Office synagogal (Psaume du matin) ; dans les Constitutions apostoliques (Office matinal) ; à Jérusalem (Ethérie, Office matinal); en Égypte (Cassien – Office matinal) ; à Césarée (Eris de Césarée – Office matinal) ; à Alexandrie (De Virginitate, du Ps. Athanase) ; en Italie et en Gaule, en Occident.

La Grande Litanie

Elle est chantée par le célébrant (ou par le Diacre), devant les Saintes Portes.

Versets et tropaires

Après la Grande Litanie, le canonarque salue le Supérieur et annonce « Le Seigneur est Dieu… » avec ses versets et le ton dans lequel il fait le chanter. Ce ton est : le dimanche, le ton occurrent ; les autres jours, le ton du premier tropaire qui doit être chanté.

Après « Le Seigneur est Dieu… », on chante les tropaires comme suit :
- le dimanche : tropaire du dimanche, deux fois, « Gloire… » doxastikon du Saint, « et maintenant… » théotokion dominical du ton du tropaire du Saint. Si l'on commémore deux Saints : tropaire du dimanche, une fois, tropaire du premier Saint, « Gloire… » doxastikon du deuxième Saint, « et maintenant… » théotokion dominical, du ton du tropaire du deuxième Saint.
- les jours de fête : lors d'une fête avec Doxologie ou de solennité supérieure, tropaire du Saint, deux fois, « Gloire… et maintenant… », théotokion dominical, chanté sur le ton du tropaire du Saint.
- en semaine : tropaire du Saint, deux fois, « Gloire… et maintenant… » théotokion ordinaire suivant le ton du tropaire du Saint et le jour de la semaine – le samedi aussi.
- au cours des avant-fêtes et des après-fêtes, tropaire de la fête, deux fois, « Gloire… » tropaire du Saint, « et maintenant… » tropaire de la fête.
- aux Grandes Fêtes du Seigneur et de la Mère de Dieu et le jour du Congé : tropaire de la fête, deux fois, « Gloire… et maintenant… » et encore le tropaire de la fête.

En général, au cours des avant-fêtes et des après-fêtes, le tropaire de la fête remplace régulièrement le théotokion.
Quelques fêtes (par exemple le Dimanche des Palmes ou des Myrophores) ont deux tropaires propres. Le Typikon indique comment il faut les chanter.

Les jours de jeûne et les jours où l'on commémore les défunts, « Le Seigneur est Dieu… » est remplacé par l'« Alleluia » et ses versets. Les jours de jeûne les tropaires sont remplacés par les hymnes triadiques.
- L'« Alleluia » aux jours de jeûne se chante selon le ton occurrent, trois fois avant et trois fois après chacun des quatre versets fixes.
- Il se chante selon le huitième ton pendant la Grande et Sainte Semaine, où il est suivi d'un tropaire propre, chanté lui aussi selon le huitième ton.
- L'« Alleluia » pour les défunts se chante de la même façon, avec d'autres versets fixes :
a) les samedis ordinaires, selon le deuxième ton, qui est le ton des tropaires qui suivent.
b) le Samedi du Caranaval et de la Pentecôte, il se chante selon le huitième ton, qui est le ton du tropaire qui suit.

Les jours de jeûne, après l'« Alleluia », on chante les Hymnes triadiques du ton occurrent. Ces hymnes triadiques comportent trois petits tropaires, généralement lus, mais conclus par une invocation chantée selon le ton occurrent. Le premier est dédié au Saint du jour de la samaine, le second à tous les Saints, le troisième à la Mère de Dieu. Après le premier tropaire, on dit « Gloire… » ; après le second, on dit : « et maintenant… ».

Les jours où l'on fait mémoire des défunts, l'« Alleluia » est suivi – les samedis ordinaires, par trois tropaires fixes – le Samedi du Carnaval et de la Pentecôte, par le tropaire des défunts, chanté deux fois, suivi par son théotokion.

La Stichologie du Psautier

Après les tropaires ou les hymnes triadiques, suit la lecture de deux ou trois Cathismes du Psautier, selon l'époque de l'année. Le Chœur dit « Kyrie eleison » trois fois ; « Gloire… » - le lecteur achève : « et maintenant… » et commence sa lecture.

En Carême, le Typikon semble donner davantage d'importance à la Stichologie du Psautier. Il en confie la lecture au Supérieur ou bien au premier chantre du chœur de droite.

Aux époques où trois cathismes sont prescrits à Matines, si le Polyéléos doit être chanté, il remplace le troisième cathisme qui est reporté aux Vêpres. Aux époques de l'année où le Polyéléos doit être chanté le dimanche, seulement deux cathismes du Psautier sont fixés pour le dimanche.

Après chaque cathisme, les jours de fête, on dit la Petite Litanie. C'est l'Hebdomadier qui la dit devant les Saintes Portes. Le diacre n'est pas encore entré en fonction à ce moment ; d'ailleurs, aucun des célébrants n'a revêtu les ornements, et l'Hebdomadier n'a encore que l'étole sur la mandias. Cette Petite Litanie se dit après chaque cathisme :
- les dimanches ;
- les samedis ;
- au cours des avant-fêtes et des après-fêtes ;
- de Pâques au Congé de Pâques ;
- aux fêtes avec Doxologie et de solennité supérieure.

Le dimanche, quand le troisième cathisme du Psautier se lit à la place du Polyéléos, la Petite Litanie ne se dit pas après ce cathisme, mais seulement après le chant des Evlogitaria, qui soit être commencé immédiatement après le psaume (sans « Gloire… » ni rien d'autre).
Il en est de même le samedi, quand on doit chanter les Evlogitaria des défunts.

Les jours de fête atténuée par le Grand Carême, on ne chante pas la Petite Litanie après les deux premiers cathismes, mais seulement après le troisième (les fêtes de la Rencontre et de l'Annonciation offrent d'ailleurs à ce point de vue quelques anomalies).

Après la Petite Litanie aux jours de fête, ou après la lecture du cathisme les jours ordinaires, on chante les Cathismes Poétiques - sedalny. On pourrait dire, pour donner une règle à peu près générale que, quand les Cathismes Poétiques suivent la Petite Linanie, ils sont propres (soit des Ménées, soit dominicaux de l'Octoèque, soit festifs du Triode) ; quand ils suivent la lecture du cathisme, ils sont communs (soit de l'Octoèque, soit du Triode en semaine).

Voici les Cathismes Poétiques chantés

a) le dimanche : les Cathismes Poétiques du dimanche, qui ne sont jamais supplantés par d'autres Cathismes Poétiques (sauf si l'on célèbre une Grande Fête du Seigneur, parmi les 12). Les Cathismes Poétiques sont chantés chacun deux fois, avec un refrain dominical fixe, puis « Gloire… et maintenant… » et leur théotokion. Cependant, si le théotokion apolytikion dominical du ton occurrent n'a pu être chanté ni à la fin des vêpres, ni à « Le Seigneur est Dieu… », à cause du ton du tropaire du Saint, il doit être chanté après le premier Cathisme Poétique, à la place du théotokion fixé à cet endroit.
b) les jours de fête avec Grande Doxologie ou de solennité supérieure, et au cours d'une avant-fête ou d'une après-fête : Cathismes Poétiques du Ménée.
c) les jours de semaine : Cathismes Poétiques de l'Octoèque.
d) le samedi, les martyrika de l'Octoèque, mais avec le théotokion dominical du ton occurrent.

Aux fêtes des Saints occurrentes avec le dimanche, les Cathismes Poétiques qui ont dû céder la place à ceux du dimanche, sont reportés tous les deux après l'hypakoï du dimanche ; puis « Gloire… et maintenant… » Cathisme Poétique du Polyéléos (ceci à partir des fêtes avec Polyéléos ou de solennité supérieure).

Le Samedi où l'on chante l'« Alleluia » pour les défunts, la deuxième stichologie se fait comme suit :
Le psaume 118 est lu en deux parties (tel qu'indiqué dans le Psautier). Un refrain spécial est intercalé entre les versets de la première partie. Cette première stichologie se termine en répétant trois fois les deux derniers versets (verset 92 et 93). Le prêtre dit l'ecténie pour les défunts. Suit la seconde partie du psaume, avec un autre refrain. Elle se termine parla répétition des deux derniers versets, et l'on chante aussitôt les Evlogitaria des défunts, qui se terminent par le chant de « Alleluia (3 fois) gloire à Toi, ô Dieu » trois fois. Le prêtre dit à nouveau l'ecténie pour les défunts., et le chœur poursuit par le chant d'un Cathisme Poétique propre.

Le troisième cathisme est remplacé par le chant du Polyéléos :
a) les dimanches :
- de Thomas ;
- du 21 septembre ou 20 décembre ;
- du 14 janvier au dimanche du Prodigue exclus ;
- les trois dimanches préparatoires au Grand Carême, on chante le Polyéléos plus le psaume 136, avec un « Alleluia » orné - krasnoïé.
b) aux fêtes, lorsque c'est prescrit.

A/ Le dimanche, immédiatement après le Polyéléos (qui ne comporte pas de « Gloire… et maintenant… »), on chante la série de tropaires des Evlogitaria qui, elle, est close par les « Alleluia (3 fois) Gloire à

Toi, ô Dieu » habituels ; suit la petite ecténie et l'hypakoï du ton.
Les trois dimanches préparatoires au Grand Carême, le Polyéléos comporte, en plus des deux psaumes habituels, le psaume 136 « au bord des fleuves de Babylone… » qui est chanté, dit le Typikon, avec l'Alleluia appelé « beau » - à cause de sa mélodie particulière. Suivent les Evlogitaria, la petite ecténie et l'hypakoï, comme d'habitude.
Les Evlogitaria se chantent aussi après le deuxième cathisme, le samedi de Lazare.

B/ Aux fêtes avec Polyéléos ou de solennité supérieure, on chante le Polyéléos habituel, la petite ecténie et le Cathisme Poétique du Polyéléos.

À toutes les Grandes Fêtes du Seigneur et de la Mère de Dieu, des grands Saints et du Titulaire, immédiatement après le Polyéléos, le « Gloire au Père… » étant supprimé, on chante le Mégalynaire. C'est une pièce qui exalte le mystère ou le Saint qui est célébré. Le Mégalynaire est répété plusieurs fois, après chacun des versets indiqués à cet effet dans les textes liturgiques. Les derniers de ces versets sont « Gloire… et maintenant… Alleluia (3 fois) Gloire à Toi, ô Dieu » deux fois. Les célébrants, l'encensement étant terminé, chantent le verset à la troisième reprise : « Alleluia (3 fois) Gloire à Toi, ô Dieu », puis chantent une dernière fois le Mégalynaire. Suit immédiatement la petite ecténie et le Cathisme Poétique.

Ce chant du Mégalynaire a un caractère de très grande solennité et est accompagné de cérémonies particulières. « Pendant qu'on chante le Polyéléos, un analoï est placé au milieu de l'église, et l'icône du Seigneur, de la Mère de Dieu ou du Saint y est déposée. Le Supérieur et tous les célébrants au sanctuaire revêtent la chasuble - phelonion ; ils sortent par la porte Nord et se rangent des deux côtés de l'analoï. Le Supérieur distribue des cierges aux célébrants et aux fidèles présents dans l'église. Dès que les cierges sont distribués, le Supérieur prend l'encensoir et, précédé par le diacre qui tient en main le cierge allumé, fait le grand encensement de toute l'église et de tous les assistants. Pendant ce temps, on chante le Mégalynaire avec les versets de psaume choisis (comme décrit ci-dessus). Après cela, le diacre dit la petite ecténie, puis le chœur chante le Cathisme poétique. Tous les célébrants sacrés rentrent dans le sanctuaire et déposent les ornements ; seul l'hebdomadier conserve la chasuble pour la lecture de l'Evangile ».

Cependant, dans l'usage courant, ce sont les célébrants qui sortent l'icône de la fête par les Portes Saintes, le diacre précédant avec l'encensoir et les acolytes avec les flambeaux. Si les célébrants sont plusieurs, le premier célébrant avance derrière l'icône, portée devant lui par deux autres célébrants ; le diacre , avançant à reculons, encense sans arrêt. Le Mégalynaire est chanté la première fois par les célébrants est répété immédiatement par le chœur. Après, on chante les versets indiqués.

Si une fête comportant le chant du Mégalynaire tombe le dimanche, après le Mégalynaire – auquel on supprime le « Gloire… » les Evlogitaria sont chantés, puis la petite ecténie, et l'hypakoï que l'on fait suivre des Cathismes Poétiques du Saint, qui ont cédé la place à ceux du dimanche – et en dernier lieu, par le Cathisme Poétique du Polyéléos.

Après l'hypakoï et les Cathismes Poétique, le chœur chante les

Anavathmi (Hymnes des degrés – Stepenny)

- le dimanche, ce sont les Anavathmi du ton occurrent ;
- les jours de fête avec Polyéléos tombant en semaine, le chœur chante les

Anavathmi du quatrième ton : « depuis ma jeunesse… ».
Si une des Grandes Fêtes du Seigneur (parmi les 12) est occurrente au dimanche, le chœur chante aussi les Antiphones du quatrième ton. C'est également le cas, lors du dimanche des Rameaux et du dimanche de Thomas. Sinon, les Anavathmi du ton occurrent ne cèdent jamais leur place à d'autres, même dans le cas de l'une des Grandes Fêtes de la Mère de Dieu (parmi les 12).

Note historique sur l'hypakoï

Athanase siégeant au trône épiscopal, ordonna au diacre de chanter le psaume auquel le peuple répond par l'hypakoï : « car éternelle est ta miséricorde » (psaume 117 ou 135). Cela se passait à la fin de l'Office nocturne.

Note historique sur les anavathmi

Ces mots désignent un groupe de psaumes ou un groupe de tropaires.
Dans les sens d'un groupe de psaumes, cela désigne le 18ème cathisme, soit les « psaumes graduels ». Ce cathisme se récite aujourd'hui à son tour de série, dans la semaine, lors de la lecture du cathisme du psautier. Mais avant le 14ème siècle, il était récité tous les soirs à Vêpres. Nicéphore Calliste, au 14ème siècle, dit que cet usage commence à tomber en désuétude, mais qu'il est maintenu pendant le Grand Carême. La lecture des « Anavathmi » aux Vêpres s'est conservée jusqu'à une époque assez récente au Mont Athos, mais est disparue aujourd'hui.

Lors du Grand Carême, le Triode prescrit encore de lire les psaumes graduels (ils sont désignés en Grec et en Slavon par les premiers mots : « vers le Seigneur » pros kition – ko Gospodu. Cette rubrique s'est maintenue dans les livres slaves, mais a disparu dans les livres grecs. L'édition du Typikon à Constantinople, en 1888, constate cette innovation : « on devrait d'après les règles, dire les Graduels chaque jour du Carême, mais en ces derniers temps, on les a réservés aux Vêpres avec Présanctifiés. Le Typikon de saint Sabas prescrit ce cathisme tous les jours de jeûne de l'année ».

Le terme d'Anavathmi désigne aussi un groupe de tropaires attribués à tort à saint Jean Damascène ; ils sont peut-être de la main de Théodore Studite (en 797).

Les Anavathmi de l'Octoèque ont dû être introduits dans l'Office à une époque où le 18ème cathisme se récitait encore aux Vêpres chaque soir ; peut-être pour alléger l'Office du dimanche, déjà assez long.

La distribution de ces versets en antiphones groupés trois par trois rappelle l'ancienne division du cathisme en trois stances. Le terme même d'antiphone se réfère – d'après Nicodème l'Hagiorite, bon juge en la matière – au mode d'exécution des anavathmi. Tout antiphone, tout anavathmos, doit être répété par le second chœur, comme on le fait aux jours de fête pour les anavathmi du 1er antiphone du 4ème ton. Chanter les anavathmi tout d'un trait, l'un à la suite de l'autre, sans reprise aucune, c'est commettre une grande faute, continue le même Nicodème. A l'Athos, où les vieux usages se sont toujours mieux conservés qu'ailleurs, on double toujours les anavathmi ; mais cela ne se fait plus dans le reste du monde grec. Quant au terme même d'anavathmos - stepenny - on l'a laissé à ces versets, de préférence à celui de tropaire. Chaque anavathmos possède son rythme propre et sa mélodie individuelle, comme les idiomèles.

En étudiant ces anavathmi, on s'aperçoit qu'un antiphone de l'Octoèque correspond

chaque fois à un psaume graduel du psautier : donc, trois antiphones correspondent à trois psaumes par ton – soit douze psaumes pour les quatre premiers tons. Ce sont les tons directs.

ton 1

première antiphone psaume 119 v. 1,4
seconde antiphone psaume 120 v. 1, 5, 6
troisième antiphone psaume 121 v. 1, 5

ton 2

première antiphone psaume 122 v. 1
seconde antiphone psaume 123 v. 1, 6
troisième antiphone psaume 124 v. 1, 3

ton 3

première antiphone psaume 125 v. 1, 5-6
seconde antiphone psaume 126 v. 1, 3
troisième antiphone psaume 127 v. 1, 3

ton 4

première antiphone psaume 128 v. 1, 5-6
seconde antiphone psaume 129 v. 1, 6
troisième antiphone psaume 130 v. 1, 2

Les quatre tons plagaux recommencent à gloser le premier psaume graduel et les suivants ; les trois derniers psaumes graduels restent sans glose.

ton 5

première antiphone psaume 119 v. 1, 2, 4 (1 plagal)
seconde antiphone psaume 120 v. 1, 7
troisième antiphone psaume 121 v. 1, 5

ton 6

première antiphone psaume 122 v. 1, 2 (2 plagal)
seconde antiphone psaume 123 v. 1, 7
troisième antiphone psaume 124 v. 3

ton 7

première antiphone psaume 125 v. 1, 5 (3 plagal)
seconde antiphone psaume 126 v. 1, 3
troisième antiphone psaume 127 v. 1, 3

ton 8

première antiphone psaume 128 v. 1, 2, 5, 4 (4 plagal)
seconde antiphone psaume 130 v. 1, 3
troisième antiphone psaume 129 v. 1
quatrième antiphone psaume 132 v. 1-3

L'auteur ajoute pour le quatrième ton plagal un quatrième antiphone. Comme un seul psaume graduel correspond à un antiphone, seul le psaume 132 est cité. les psaumes 132 et 133 restant sans glose.

Le troisième tropaire des anavathmi est une doxologie au Saint-Esprit. Sans doute est-ce un rappel de la doxologie qui termine ordinairement toute récitation de psaume ?

L'Évangile

L'Évangile se dit à Matines, les dimanches et aux fêtes avec Plolyéléos et de solennité supérieure. Le célébrant et le diacre entrent dans le sanctuaire et revêtent les ornements – pour autant qu'il n'y ait pas eu de chant du Mégalynaire, car en ce cas, le célébrant et le diacre ont revêtu les ornements pendant le Polyéléos. Le parecclésiarque sort et sonne les cloches. Après les anavathmi, le diacre invite : « soyons attentifs ! » - le prêtre dit : « Sagesse » et le canonarque dit le prokimenon ; celui du dimanche ou celui indiqué pour la fête, à Matines.

Suit un court dialogue, toujours le même, entre le diacre et le chœur ; le célébrant souhaite la paix et dit lui-même (pas le

diacre) l'Évangile dominical ou festif.

Le dimanche, l'Évangile doit être lu dans le sanctuaire. Une série de onze Evangiles de la Résurrection est lue aux Matines du dimanche, en ordre. Cet Évangile de la série dominicale est omis uniquement lors des Grandes Fêtes du Seigneur (parmi les 12) en occurrence avec le dimanche ; mais la lecture n'en est pas reportée au dimanche suivant : elle tombe tout simplement. Les dimanches du temps pascal, ces Évangiles ne sont pas lus dans l'ordre habituels. Si une fête avec Polyéléos tombe un dimanche (excepté le cas d'une Grande Fête du Seigneur, parmi les 12), c'est l'Évangile du dimanche uniquement qui est lu ; celui de la fête est omis et tombe.

Le slujebnik dit : « Après la lecture de l'Évangile, le prêtre porte l'Évangéliaire au milieu de l'église, précédé par le diacre avec le cierge. Le prêtre dépose l'Évangéliaire sur l'analoï et l'embrasse en même temps que le diacre. Le chœur chante : « Ayant contemplé la Résurrection du Christ… » etc. » – le slujebnik ajoute : « Si la Vigile est célébrée, le Supérieur lit l'Évangile au milieu de l'église. Après la lecture, il embrasse l'icône du Saint, sur l'analoï ».

« Le dimanche, après que tous les frères et le peuple aient vénéré l'Évangéliaire, le prêtre le reporte dans le sanctuaire, après avoir tracé avec lui le signe de croix sur les assistants, sur le seuil des Saintes Portes ».

L'usage le plus courant est de vénérer l'Évangéliaire et recevoir ensuite la bénédiction du célébrant – comme de venir embrasser l'icône de la fête et de recevoir l'onction de l'huile de la lampe – quand le chœur commence le Canon.

Après l'Évangile, on « récite » le tropaire « Ayant contemplé la Résurrection du Christ… ». Le Typikon et les livres slaves disent bien : « on récite » - glagolem - et ne donnent en effet aucune indication de ton, comme ils le font pour tous les autres tropaires. L'Euchologe grec dit au contraire : « les frères chantent avec mélodie : Ayant contemplé la Résurrection, etc. » Mais pratiquement, les Russes chantent Voskerssenie Christovo… et lisent le psaume 50, tendis que les Grecs lisent « Ayant contemplé… » et chantant le psaume 50.

Ce tropaire est récité

- tous les dimanches (et trois fois pendant le temps pascal), même si l'Evangile dominical n'a pas été lu ;
- le jour de l'Exaltation de la sainte Croix ;
- le jour de l'Ascension ;
- le Samedi de Lazare ;
- tous les jours, de Pâques à l'Ascension (trois fois, lors de la Semaine Radieuse).

Lors de quelques fêtes du Seigneur, ce tropaire est supprimé. Il s'agit :
- du Dimanche des Rameaux ;
- du Dimanche de Pentecôte ;
- de la Nativité du Christ ;
- de la Théophanie ;
- de la Transfiguration.

Les jours de fête en-dehors des dimanches, après la lecture de l'Evangile, on passe immédiatement au psaume 50.

Note historique

Cette lecture solennelle de l'Évangile à la Vigile dominicale est déjà attestée par Ethérie : « on apporte des encensoirs et on lit un Évangile de la Résurrection du Seigneur ». Nous savons par d'autres textes que l'usage de transporter en procession l'Évangéliaire appartient à une période déjà ancienne, et que la pratique de porter des cierges devant le livre des

Évangiles était déjà connue par saint Jérôme qui en donne l'explication dans son traité contre Vigilantius.

Le Psaume 50

Après l'Évangile, s'il a été chanté, ou le dimanche, après le chant de « Ayant contemplé… », ou après le Cathisme Poétique de la dernière stichologie du psautier qui a été lue, le lecteur dit le psaume 50 en commençant par le premier verset, sans rien omettre.

Les dimanches, d'après le Typikon, pendant la lecture du psaume 50, a lieu la vénération de l'Évangéliaire. Le célébrant sort par les Saintes Portes en tenant l'Évangéliaire devant sa poitrine ; deux acolytes le précèdent et l'encadrent avec des flambeaux. Le célébrant se place au milieu de l'église, tenant l'Évangéliaire devant sa poitrine ; les deux acolytes tenant les flambeaux se tiennent à sa droite et à sa gauche. Alors, le Supérieur seul avance ; il faut deux métanies, embrasse l'Évangéliaire, fait de nouveau une métanie, salue les deux chœurs et regagne sa place. Les frères avancent ensuite deux à deux selon leur rang ; ils font également deux métanies, embrassent l'Évangéliaire, font encore une métanie, saluent le Supérieur et regagnent leur place. À la fin de cette vénération, le célébrant trace le signe de Croix avec l'Évangéliaire sur toute la communauté et rentre au sanctuaire.
Cette cérémonie de la vénération de l'Évangéliaire est décrite par le Typikon au dimanche, et est exclusivement réservée au dimanche. Aux fêtes, même aux douze Grandes Fêtes du Seigneur et de la Mère de Dieu, il n'en est fait mention que sous la rubrique : « s'ils tombent un dimanche ».

Nous pouvons noter que quelques psautiers moscovites, le Typikon lui-même, la pratique par exemple du Skite saint André au Mont Athos (mais pas au Monastère de saint Panteleimon) font introduire le psaume 50 par les versets habituels de la stichologie.

Le Dimanche des Rameaux, immédiatement après la lecture de l'Évangile, au début du psaume 50 (le tropaire « Ayant contemplé la Résurrection du Christ… » étant supprimé en ce jour), le célébrant encense les Rameaux tout en disant la prière pour leur bénédiction. Après avoir vénéré l'Évangéliaire, les frères s'approchent su Supérieur, font devant lui une métanie et reçoivent de sa main les rameaux avec le cierge.

Commentaire : La bénédiction des rameaux se fait au début du psaume 50, avant la vénération de l'Évangéliaire. Cette bénédiction terminée, le Supérieur s'avance seul et vénère l'Évangéliaire, comme il est dit, puis se place à côté du célébrant. Ensuite, les frères viennent deux à deux, et ils se présentent successivement au célébrant qui leur fait vénérer l'Évangéliaire, et au Supérieur qui leur distribue des cierges et des palmes.

Les dimanches et les fêtes avec Polyéléos et de plus grande solennité, le psaume 50 est suivi de « Gloire au Père… », d'une invocation aux Apôtres, puis « et maintenant… » suivi d'une invocation à la Mère de Dieu. Ces invocations sont modifiées aux fêtes. Par exemple, aux fêtes des Apôtres par exemple, on chante l'invocation à l'Apôtre, au singulier, une fois – puis l'invocation à la Mère de Dieu. Aux fêtes de la Mère de Dieu, on répète deux fois l'invocation à la Vierge, et celle des Apôtres est supprimée. Lors de la fête des saints Constantin et Hélène, on dit : « par les prières des Empereurs couronnés… » etc. Lors de quelques Grandes Fêtes (Noël, Rameaux, Transfiguration etc.) ces versets sont remplacés par deux courts

tropaires.
On répète ensuite (en guise d'antienne) le premier verset du psaume 50et l'on ajoute, le dimanche, un tropaire fixe, toujours le même, et aux fêtes, un tropaire propre à la fête.

Note historique

Le psaume 50 est attesté à la Vigile, à peu près à cet endroit, par des textes innombrables en Italie, Gaule, Asie Mineure, etc ; à Alexandrie, par le « De Virginitate » attribué à saint Athanase ; par l'épître 207 de saint Basile de Césarée ; par saint Ephrem le Syrien,etc.

Prière solennelle (les dimanches et fêtes)

Les jours où l'Évangile a été chanté, et aussi les jours ordinaires du Grand Carême – mais alors immédiatement après le psaume 50, sans « Gloire… » - le diacre ou le célébrant chante la première grande demande diaconale de la Litie. Le chœur répond par 12 « Kyrie eleison ». Suit l'ecphonèse. Il y a quelques rares exceptions à ce point.

Le Canon

Le dimanche et les jours de fête, après l'ecphonèse de la prière diaconale – les jours ordinaires, immédiatement après le psaume 50 (qui dans ce cas, ne comporte pas de « Gloire… ») – on commence les Odes.

Ces Odes sont des cantiques scripturaires qui depuis la plus haute antiquité, ont été mis sur le même plan que les psaumes, et chantés avec eux. Comme les psaumes, ces Odes scripturaires ont dû être chantées avec des antiennes, dans la primitive Église : c'étaient de courts refrains tirés du cantique lui-même, refrains que l'on intercalait après chaque verset. André de Crète (7ème – 8ème siècle) développa ces courts refrains en véritables tropaires. Ces tropaires qui accompagnent l'Ode s'inspirent ou au moins font allusion à celle-ci, et sont tous calqués musicalement sur un tropaire-type, le premier, qui s'appelle l'hirmos. Cet ensemble : un hirmos et une série de tropaires calqués sur lui, prit aussi le nom d'Ode, et l'ensemble de ces Odes, le nom de Canon.

Comme en principe les neuf Odes scripturaires devaient être chantées aux Matines, le Canon comportait lui-même neuf Odes : un hirmos et une série de tropaires plus ou moins nombreux. Ce nouveau genre hymnographique eut une fortune inouïe ; il envahit tout et finit par supplanter les Odes scripturaires qu'il devait simplement interpréter et relever.

Au début du Grand Carême, nous trouvons sans doute la manière authentique de chanter ces Odes.

Le Typikon expliqué

« Nous commençons - Gospodivi poem - dans le ton du Canon des Ménées (le Saint du jour) ; nous récitons rapidement - skoro - chaque chœur son verset, jusqu'à ce que l'on arrive au 12ème verset avant la fin. À partir de ce verset, nous commençons à intercaler le Canon des Ménées avec l'hirmos, au repère « chant de six tropaires ».

Nous chantons donc comme suit :
- le premier chœur dit le verset « les flots se dressent comme une digue, les vagues se figent au milieu de la mer » (qui dans les livres slaves, porte la mention « sur 14 » - le 12ème avant la fin) et chante l'hirmos.
- Le deuxième chœur dit le verset suivant : « l'ennemi se disait : en poursuivant, je les prendrai… ma main sera plus forte » et

après lui, le tropaire du Canon.
- Et on continue les versets en ordre, chaque chœur son verset, jusqu'à ce que l'on arrive au verset « l'épouvante gagne les chefs en Edom… » (le 6ème avant la fin).
- Après ce verset (le Canon des Ménées étant épuisé), nous commençons le Triode de Joseph (sur quatre).
- Au verset « le Seigneur règne pour les siècles… » (le deuxième avant la fin), nous chantons le deuxième Canon du Triode de Théodore Studite.
- Un chœur chante l'avant-dernier verset et le tropaire.
- L'autre chœur chante le dernier verset et le tropaire.
- Ensuite les deux chœurs réunis chantent « Gloire… » et le tropaire triadique, d'une voix plus forte.
- Ensuite, « et maintenant… » et le théotokion.
- Puis nous chantons d'une voix plus forte : « Gloire à Toi, notre Dieu, gloire à Toi » et chaque fois un tropaire de Théodore, puisque cette Ode a cinq tropaires.
- Ensuite, nous chantons en Catavasia l'hirmos de la deuxième Ode ».

Nous pouvons, avant de poursuivre l'investigation sur le Canon, dégager de ce passage du Typikon quelques principes et règles générales.

1 / Puisque en principe les psaumes du Lucernaire, les psaumes des Laudes et les Odes scripturaires avec leurs tropaires ou stichères intercalés, présentent le même type de chant antiphoné, il faut conclure que dans ce cas, tous ces psaumes et cantiques sont chantés chœur contre chœur – et que chaque chœur, après avoir exécuté son verset, chante lui-même le tropaire qui doit le suivre. Cela est prouvé aussi par le fait que le Typikon attribue à un lecteur les psaumes des Laudes, quant il n'y a pas de stichère à intercaler ; mails il prescrit de les chanter chœur contre chœur, quand il y a des stichères.

2 / Les stichères ou tropaires sont toujours intercalés à la fin des psaumes ou cantiques. Cependant, comme leur nombre varie, les livres liturgiques donnent une indication fixe pour les trois cas les plus fréquents. Si le nombre de stichères à intercaler n'entre pas dans ce cadre, alors, plutôt que de multiplier les calculs, les livres indiquent le nombre de versets (ou refrains) nécessaires à ajouter au psaume (c'est le cas dans les Laudes du dimanche ; des versets sont ajoutés au Lucernaire, lors de certaines fêtes).

3 / Souvent, le Typikon prescrit de chanter les tropaires « sur 6 » ou « sur 4 », et dans les livres liturgiques on trouve un nombre plus petit ou plus grand. Si les tropaires sont en nombre moindre, il faut les doubler ; ou même les tripler pour atteindre le nombre voulu ; si les tropaires sont en nombre supérieur, ou bien on en passe quelques-uns, ou bien on les chante deux à la fois après un unique verset.

Pratiquement, le Typikon prescrit de chanter le Canon avec les refrains que prescrit l'Hirmologion. Au premier tropaire : « Gloire, Seigneur, à ta sainte Résurrection ! » et les « hymnes » - pripievy - des Odes dominicales. Ces « hymnes » des Odes dominicales sont précisément les versets des Odes scripturaires abrégées pour les Offices dominicaux et festifs, et connus sous le nom de « poèm gospodivi ».

« Il n'y a pas un des vingt monastères de l'Athos que je connais, où l'on ne lit pas les Odes scritpturaires », écrivait un moine après un séjour suffisamment long à l'Athos.

L'Hirmologion se prodigue en explications détaillées et minutieuses sur la manière de « célébrer » le Canon. Dans l'Hirmologion,

les Odes scripturaires sont présentées en trois versions différentes :
- La version complète : ce sont les Odes telles qu'elles se trouvent dans le Psautier. Elles ne sont pas divisées en versets. Quel est l'emploi liturgique de cette version ? Elle n'a peut-être pas d'usage liturgique.
- La version « poèm gospodivi » : pour les fêtes. Elle est très réduite, et supprime toute la partie du cantique scripturaire qui précède le chant de l'hirmos.
- La version « Gospodivi poem » : pour les jours ordinaires, très peu abrégée. Ce qui est curieux, c'est que d'après les livres liturgiques, les Matines du Grand Carême sont beaucoup plus courtes que pendant l'année !

Généralement trois Canons sont prescrits – tout au plus quatre les dimanches et fêtes ; ils possèdent, à chaque Ode, un nombre plus ou moins grand de tropaires, mais le Typikon prescrit de les célébrer de façon à atteindre le nombre de 14 tropaires pour chaque Ode.

Les Canons prescrits ne se chantent pas l'un après l'autre ; on chante d'abord la 1ère Ode de tous les Canons, puis la 3ème, et ainsi de suite.

Généralement, seulement la première des 2, 3 ou 4 Odes que l'on doit chanter à chaque Ode scripturaire, comporte l'hirmos. Les tropaires du 2ème Canon et des suivants suivent l'hirmos du premier Canon ; dans le cas contraire, le Typikon indique : « 1er Canon avec hirmos, et 2ème Canon aussi avec l'hirmos ».

L'hirmos se chante parfois une seule fois, et parfois deux fois, avant les tropaires. Les hirmi des Canons de l'Octoèque, si l'on chante ces Canons en premier lieu, sont – à peu d'exceptions près – chantés une seule fois. On pourra dire d'une façon à peu près générale que l'on chante les hirmi une fois, quand on suit la rubrique « Gospodevi poèm », et deux fois, quand on suit la rubrique « Poèm Gospodevi ».

L'**hirmos** est chanté non seulement au début de l'Ode, mais parfois il est encore repris à la fin. Dans ce cas, il prend le nom de Catavasia, parce que pour le chanter, les chantres des deux chœurs se réunissent au milieu de l'église (ils sont sur une soléa, puisqu'ils ont à descendre…). Cette règle connaît cependant quelques exceptions : par exemple à Noël, le Typikon dit: « hirmi des deux Canons : chaque chœur son hirmos ; nous trouvons la même disposition pour le 15 août, et dans quelques autres cas.

La **Catavasia** se chante les jours ordinaires seulement après la 3ème, la 6ème, la 8ème et la 9ème Ode.

La Catavasia se chante après chaque Ode :
- les dimanches ;
- les fêtes, lorsqu'on chante la Grande Doxologie, et les fêtes de plus grande solennité ;
- les Samedis du Carnaval et avant la Pentecôte.

Ces Catavasia se trouvent aux Ménées ou au Triode ; sinon dans l'Hirmologion.

Les jours ordinaires, on chante comme Catavasia l'hirmos du Canon des Ménées.

Pour les jours de fête , à partir des fêtes lors desquelles on chante la Grande Doxologie, et des fêtes de plus grande solennité : toute l'année est divisée par le Typikon en une certain nombre de périodes, généralement d'une fête ou de son Congé, à une autre. Une série de Catavasia fixes est fixée pour chacune de ces périodes et se chante après chaque Ode aux fêtes lors desquelles on chante la Grande Doxologie, et aux fêtes de plus grande solennité. Voici les règles édictées

par le Typikon, et qui dirigent le chant des Catavasia :

Ordre des Catavasia

La Catavasia est un tropaire conclusif qui se chante à la fin de l'ode du Canon. C'est un hirmos qui termine la récitation des tropaires du Canon. Les deux chœurs descendaient des stalles pour le chanter au milieu de l'église, d'où vient son nom (du verbe grec katabainô - descendre).

En temps ordinaire, le chœur chante comme Catavasia l'hirmos du dernier Canon qui a été dit, à la fin de la 3ème, 6ème, 8ème et 9ème ode. Les autres odes sont dépourvues de Catavasia.

Lorsque la célébration du jour est festive, c'est-à-dire :
- lors d'une fête de la Mère de Dieu, s'il y a Grande Doxologie chantée à Matines ;
- lors de la fête d'un saint, lorsqu'il y a Entrée à Vêpres et Polyéléos à Matines, et lors des dimanches :
la Catavasia est propre au temps, et chantée après chaque ode.
En l'absence d'indication spécifique pour le chant de la Catavasia festive, la Catavasia qui doit être chantée est celle de la Mère de Dieu, quatrième ton : « Ma bouche s'ouvrira… ».

Voici l'ordre des Catavasia festives:

POUR LE PENTECOSTAIRE

- du premier jour de Pâques jusqu'à la Clôture exclue : Catavasia de Pâques du premier Ton : "Jour de la Résurrection..."
- le jour de la Mi-Pentecôte (quatrième mercredi après Pâques) et sa clôture : Catavasia de la Mi-Pentecôte du huitième Ton.
- le sixième dimanche après Pâques et la Clôture de Pâques : Catavasia de l'Ascension du cinquième Ton : "Au Sauveur Dieu..."
- le jour de l'Ascension : Catavasia de la Pentecôte du quatrième Ton.
- l'après-fête de l'Ascension et sa clôture : Catavasia de l'Ascension du cinquième Ton : "Au Sauveur Dieu..."
- le septième dimanche après Pâques, le dimanche de Pentecôte et sa Clôture : Catavasia de la Pentecôte du quatrième Ton.
- le dimanche du tous les Saints : Catavasia de la Mère de Dieu du quatrième Ton.

POUR LES FÊTES FIXES

- du 1er au 6 août : Catavasia de la Croix.
- du 7 au 13 août : Catavasia de la Transfiguration.
- du 14 au 22 août : Catavasia de la Dormition.
- du 23 août au 22 septembre : Catavasia de la Croix.
- du 23 septembre au 20 novembre : Catavasia de la Mère de Dieu du quatrième Ton.
- du 21 novembre au 31 décembre : Catavasia de Noël.
- du 1er au 14 janvier : Catavasia de l'Épiphanie.
- du 15 janvier au 9 février : Catavasia de la Sainte Rencontre (le Triode peut avancer la clôture de la fête jusqu'au 3 février, et avec elle l'usage de la Catavasia festive).

POUR LE TRIODE

- le dimanche du Pharisien et du Publicain ;
- les 2ème, 4ème et 5ème dimanches du Carême ;
- les fêtes tombant en semaine : Catavasia de la Mère de Dieu du quatrième ton.
- le dimanche du Fils prodigue ;
- le dimanche du Jugement ;
- le dimanche de la Tyrophagie ;
- le 1er et le 3ème dimanche du Grand Carême ;
- le dimanche des Rameaux ;
- la Semaine Sainte : Catavasia indiquée dans le Triode.

_____

Après la 3ème, 6ème et la 9ème Ode, on dit la Petite Litanie et après celle-ci encore l'une ou l'autre pièce :

a) après la 3ème Ode : hypakoï et Cathismes Poétiques ;
b) après la 6ème Ode : kondakion, ikos, synaxaire (martyrologe qui retrace la vie du Saint ou commente le mystère qu'on célèbre) ;
c) après la 9ème Ode : exapostilaire - svetilen – « photagogika » du ton, lors du Grand Carême.

Le Samedi, si l'on fait l'Office pour les défunts, après la 6ème Ode on chante la Litanie pour les défunts, le kondakion pour les défunts, puis l'ikos et le synaxaire.

Voici maintenant, d'après le Typikon, quels Canons doivent être dits :

Les dimanches ordinaires :
- Canon du dimanche, avec hirmos ; « sur 4 »
- Canon de la Croix et de la Résurrection ; « sur 3 »
- Canon de la Mère de Dieu ; « sur 3 »
- Canon du Ménée. « sur 4 »

Après la 3ème Ode, le diacre dit la Petite Litanie et le célébrant l'ecphonèse, de l'intérieur du sanctuaire. Puis tous les deux déposent les ornements et regagnent leur place habituelle.
Le chœur chante le kondakion et le Cathisme Poétique du Saint du Ménée.
Après la 6ème Ode, le célébrant lui-même dit la Petite Litanie devant les Saintes Portes ;
le chœur chante le kondakion et l'ikos du dimanche.

Le Typikon dit, au chapitre 2 : « Après la fin de la 8ème Ode, au moment de commencer la 9ème Ode, nous faisons tous ensemble une métanie en disant : « Louons, bénissons le Seigneur… », puis l'hirmos de la 8ème Ode en Catavasia. Le célébrant et le diacre revêtent les ornements de la façon habituelle. À la fin de la 8ème Ode, le diacre qui a encensé entretemps l'Autel, vient se placer avec l'encensoir devant l'icône de la Mère de Dieu et dit en l'encensant : « Magnifions par des hymnes… ». Et nous psalmodions la 9ème Ode ne chantant à pleine voix : « Mon âme magnifie le Seigneur… » avec le « Toi plus vénérable… », en faisant des petites métanies. Le célébrant ou le diacre fait l'encensement. Puis, ayant rendu l'encensoir et la 9ème Ode étant finie, le diacre chante la Petite Litanie. L'ecphonèse est dite par le célébrant. Puis, une suite de versets : « Saint est le Seigneur notre Dieu » alternés entre le diacre et le chœur (dans le ton occurrent).

- exapostilaire du dimanche (pris dans la série de 11 exapostilaires qui correspondent à l'Évangile de la Résurrection chanté en ce dimanche) ;
- « Gloire… » doxastikon du Saint, s'il en a ;
- « et maintenant… » théotokion du dimanche.

Voici maintenant comment on modifie les Canons si le dimanche est occurrent à une fête plus ou moins solennelle :

Dimanche occurrent avec une fête avec Vigiles :
- Canon du dimanche avec hirmos « sur 4 »
- Canon de la Mère de Dieu « sur 2 »
- Canon du Saint « sur 8 »
Catavasia selon l'Oustav.
- après la 3ème Ode : kondakion et ikos du Saint ;
son Cathisme Poétique, 2 fois ;
« Gloire… et maintenant » théotokion.
- après la 6ème Ode : kondakion et ikos du dimanche.
- après la 9ème Ode : (à laquelle on chante : Toi plus vénérable…)

exapostilaire du dimanche ;
« Gloire… » exapostilaire du Saint ;
« et maintenant… » théotokion du dimanche.

Dimanche avec un Saint « à six stichères » et de solennité supérieure, jusqu'au Polyéléos :
- Canon du dimanche avec hirmos « sur 4 »
- Canon de la Croix et de la Résurrection « sur 2 » kresnovoskresnyi
- Canon de la Mère de Dieu « sur 2 »
- Canon du Saint « sur 6 »
(si le Saint a deux Canons : les deux Canons du Saint « sur 8 », et on omet le Canon de la Croix et de la Résurrection)
- après la 3ème Ode : kondakion et ikos du Saint ;
son Cathisme Poétique, 2 fois.
- après la 6ème Ode : kondakion et ikos du dimanche ;
- après la 9ème Ode : (à laquelle on chante : Toi plus vénérable…)
exapostilaire du dimanche ;
« Gloire… » exapostilaire du Saint ;
« et maintenant… » théotokion du dimanche.

Les jours ordinaires :
- premier Canon de l'Octoèque, avec hirmos « sur 6 »
- deuxième Canon de l'Octoèque, sans hirmos « sur 4 »
- un Canon des Ménées « sur 4 »
après la 3ème Ode :
- hirmos de la troisième Ode des Ménées, (en Catavasia) ;
-Petite Litanie ;
- Cathisme Poétique des Ménées ;
- « Gloire…et maintenant… » théotokion ou stavrothéotokion.
après la 6ème Ode :
- hirmos de la sixième Ode des Ménées, (en Catavasia) ;
- Petite Litanie ;
- kondakion et ikos du Saint ; s'il n'en a pas : martyrikon de l'Octoèque.

vers la fin de la 8ème Ode, le célébrant entre dans le sanctuaire, quand le chœur chante : «Louons, bénissons le Seigneur…». Le chœur chante l'hirmos de la 8ème Ode (en Catavasia) et tous s'inclinent. Le célébrant ayant revêtu l'étole, encense l'Autel en disant : « Magnifions par des hymnes… ». Et l'on chante à pleine voix - veleglasno - la 9ème Ode, avec les « Toi plus vénérable… » et les métanies.
après la 9ème Ode,
- hirmos des Ménées (en catavasia) ;
- « Il est vraiment digne… » chanté par les deux chœurs ensemble – tous font ensuite une grande métanie ;
- Petite Litanie, à l'intérieur du sanctuaire ;
- exapostilaire du jour de la semaine – « gloire… » doxastikon du Saint, s'il en a – sinon : « gloire… et maintenant… » théotokion ou stavrothéotokion. Si c'est jour d'« Alleluia » : exapostilaire du ton, selon l'habitude.

Le Samedi :
- Canon des Ménées avec hirmos « sur 6 » : hirmos 2 fois ; tropaires « sur 4 » ;
- Canon du Titulaire, s'il s'agit d'un Saint « sur 4 » ;
- Canon des Martyrs (Octoèque) « sur 4 » ;
(le Canon des défunts se chante le vendredi à Complies)
après la 3ème Ode :
Cathisme Poétique des ménées et son théotokion ;
après la 6ème Ode :
kondakion et ikos du Saint s'il en a.
après la 9ème Ode :
exapostilaire du Saint, s'il en a « Gloire… » doxastikon de l'Octoèque « et maintenant… » théotokion. Si le Saint n'a pas d'exapostilaire, exapostilaire pour les défunts, de l'Octoèque, et son théotokion.

Si le Titulaire de l'église est un Saint, le Canon du Titulaire est omis, dans les deux cas suivants :
- si le samedi, on fête deux Saints ayant

tous les deux un Canon propre ;
- si le samedi on fête un Saint « avec Doxologie » ou de solennité supérieure.
Si le Titulaire est le Christ ou la Mère de Dieu, leur Canon n'est omis en aucun cas.

Au cours d'une avant-fête ou d'une après-fête :

- Canon de la fête « sur 8 »
- Canon du Saint « sur 4 »

Si en plus, il y a occurrence avec l'Office d'un Saint « à six stichères » :

- Canon de la fête « sur 6 »
Canon du Saint « sur 6 »

Si en plus, il y a occurrence avec l'Office d'un Saint « avec Doxologie » ou d'une solennité supérieure :

- Canon de la fête « sur 6 »
- Canon du Saint « sur 8 »

Aux Grandes fêtes et pendant toute la période du Triode, il faut s'en référer au Typikon.

Il est cependant nécessaire de noter que pour toutes les grandes fêtes de Saint, le Typikon prescrit toujours un Canon à la Mère de Dieu ; si les Ménées n'en indiquent pas, il faut prendre l'un des Canons votifs qui se trouvent à la fin de l'Octoèque.

Au reste, le chapitre 2 du Typikon est entièrement consacré à la manière de chanter les Canons à chaque jour de la semaine et indique très clairement la marche à suivre.

Le chapitre 16 du Typikon indique aussi en détail la manière de dire les exapostilaires en semaine :

Chaque canon a son Exapostilaire : ceux de l'Octoèque se trouvent dans son annexe, et sont disposés selon le jour de la semaine ; ceux du Ménée se trouvent à la suite du texte du canon.

Les Exapostilaires sont chantés dans l'ordre suivant

le lundi, le mardi et le jeudi :
Exapostilaire de l'Octoèque
Gloire au Père...
Exapostilaire du Ménée
Et maintenant...
Théotokion du Ménée

le mercredi et le vendredi :
Exapostilaire de l'Octoèque
Gloire au Père...
Exapostilaire du Ménée
Et maintenant...
Théotokion de l'Octoèque

le samedi :
Exapostilaire du Ménée
Gloire au Père...
Exapostilaire de l'Octoèque
Et maintenant...
Théotokion de l'Octoèque

La 9ème Ode, avec son refrain « Toi plus vénérable... » (Magnificat), se chante tous les dimanches, au cours des avant-fêtes et des après-fêtes et aussi les jours de la semaine, excepté :
- lors des 12 Grandes Fêtes et de leur Congé ;
- du Samedi de Lazare au dimanche de Thomas ;
- les dimanches depuis Pâques jusqu'à sa clôture ;
- le Lundi du Saint Esprit ;
- le mercredi de la mi-pentecôte, et lors de son Congé ;
- le 26 décembre, les 1, 7 et 30 janvier ; le 30 août.

On chante à sa place soit l'hirmos de la 9ème Ode, avec des refrains festifs propres, soit seulement l'hirmos de la 9ème Ode.

Quand on ne chante pas le « Toi plus vénérable… », on ne prononce pas non plus : « magnifions par des hymnes… ». Aux Grandes Fêtes, s'est établi l'usage que le diacre, au lieu de s'exclamer « magnifions par des hymnes… », chante lui-même le premier refrain - pripiev - de la fête ; les chantres chantent ensuite le second refrain et l'hirmos.

Après la Petite Litanie et avant l'exapostilaire, on chante parfois, selon le ton occurrent, quelques versets : « Saint est le Seigneur notre Dieu ». Ces versets se chantent toujours le dimanche, sauf si le dimanche est occurrent avec l'une des Grandes Fêtes du Seigneur (parmi les 12). Ces versets se chantent aussi le Samedi de Lazare et le Samedi Saint, selon le ton des stichères des Laudes.

Note historique sur les Cantiques scripturaires

Bien que disparus pratiquement de l'Office, ces Cantiques n'en constituent pas moins une des parties les plus importantes et les plus anciennes de celui-ci. Ils étaient chantés avec les psaumes au temps où furent collationnées les Constitutions Apostoliques. On en chantait 9 en Grèce (Constantinople, témoignage du 5ème siècle), 13 à Milan, en Gaule, à Alexandrie. Jean Chrysostome mentionne celui d'Isaïe et celui des Trois Enfants. De ce dernier, il affirme qu'il était chanté partout. En Gaule, au 5ème siècle, les Matines étaient ainsi ordonnées : un cantique (pas de psaumes), Laudes (ps. 148-150), Te Deum, Doxologie, Cantiques évangéliques. Cela ressemble quelque peu à l'Office byzantin.

Le Cantique de Zacharie a toujours sa place, dans toutes les Liturgies, à l'Office du matin. Quant au Magnificat, que l'Eglise latine chante à Vêpres, voici quelques dates. Il est indiqué pour l'Office du Matin :
- par les règlesd'Aurélien et de Césaire (vers 506) ;
- par les règles de Nicétas (375 ? environ après 402) ;
- en Gaule, au 5ème, 6ème et 7ème siècle ;
- chez les Celtes ;
tandis que le rite ambrosien le destine aux Vêpres.

Note historique sur l'hirmos

De par son origine et par le besoin auquel il répond, il doit s'adapter à 20, 30, 100, 200 textes divers ; pourvu que les élévations correspondent, peu importe le nombre de syllabes – l'hirmos se caractérise donc par son uniformité dans le temps musical, assortie d'une très grande liberté rythmique, coordonnée cependant par des accentuations et des cadences caractéristiques.

Le point de départ se situe vers la fin du 2ème siècle. Le gnostique Bardesane et son fils Harmonius d'Edesse composent en Syrie des cantilènes et des psaumes qui fournissent à saint Ephrem, non pas ses rythmes, mais l'idée d'une hymnologie populaire. Grégoire de Nazianze compose de son côté des hymnes, pour répondre aux psaumes hétérodoxes des Apollinnaristes.

Chez les Byzantins, l'hirmos fut tout d'abord enmployé pour des textes détachés ; les kondakia et les séries de tropaires pour les Odes ne sont venus que plus tard. Mais chez les Syriens, dès l'origine, en-dehors des pièces détachées écrites selon des hirmi,on eut de très longues compositions de forme strophique, chaque

strophe étant écrite d'après les accents de l'hirmos. Ces hymnes furent les ancêtres des kondakia byzantins et des hymnes versifiées des liturgies latines.

Note historique - le Synaxaire

Le Synaxaire n'est plus aujourd'hui qu'un extrait des Ménées. Ces Vies de Saints abrégées sont attribuées à Siméon Métaphraste (2ème moitié du 5ème siècle).

Laudes et stichères intercalés

Après l'exapostilaire et son théotokion, ou après les photagogika les jours d'« Alleluia », on commence les psaumes des Laudes. Ces psaumes sont lus par un lecteur d'un bout à l'autre quand aucun stichère ne doit être intercalé. Lorsque des stichères sont prescrits, les Laudes sont chantées chœur contre chœur.

Les premiers versets de ces psaumes sont chantés dans le ton du premier stichère à intercaler, quand les Laudes comportent des stichères. Le Typikon et les livres liturgiques indiquent en ce cas un verset à chanter avant les psaumes eux-mêmes : « Que tout ce qui vit et respire… ».

On intercale 10,8, 6 ou 4 stichères. Cependant, selon le principe émis plus haut, on ne commence jamais à intercaler ces stichères avant le verset du psaume 149 où le « Livre des Heures » Tchasoslov indique « sur 6 ». Si les stichères sont plus nombreux, le Typikon indique quels refrains il faut ajouter aux psaumes.

Dix stichères sont intercalés en quelques dimanches du Triode, qui indique les refrains.

Huit stichères sont intercalés les dimanches. Le Typikon prescrit aux deux chœurs de se réunir pour chanter les deux versets ou refrains supplémentaires qu'il indique.

Si le dimanche est occcurrent avec la mémoire d'un Saint « avec six stichères » ou de solennité supérieure, on chante :
- 4 stichères dominicaux ;
- 4 stichères du Saint avec ses refrains, c'est-à-dire les versets des Apostiches aux Vêpres. Si le Saint n'a pas de stichères propres, on chante les stichères dominicaux comme d'habitude.

Pour les Grandes Fêtes et les fêtes des Saints, il n'est guère possible de formuler une règle ; en général, elles on 4 stichères, très rarement 6. Généralement, les mémoires des Saints « avec Grande Doxologie » et de solennité supérieure, ont des stichères aux Laudes. Mais parfois, même des fêtes « avec six stichères » en possèdent.

Le Samedi, une règle particulière doit être appliquée. C'est le seul jour pour lequel l'Octoèque donne des stichères pour les Laudes, en-dehors du dimanche. Cependant, ces stichères gardent leur place prévue - aux Laudes - uniquement si l'Office est célébré pour les défunts. Si le Samedi, l'Office n'est pas célébré pour les défunts, les stichères que donne l'Octoèque doivent être chantés aux Apostiches.

Lors du Grand Carême et pendant le temps pascal, les stichères d'un Saint, qui ont été omis au Lucernaire des Vêpres à cause de l'occurrence de la mémoire d'un autre Saint, sont chantés aux Laudes. Le Typikon dit en effet : « si un jour de semaine, en Carême (sauf samedi et dimanche), l'on trouve le même jour aux Ménées deux Saints avec des stichères propres, l'on chante les stichères – l'un

aux vêpres – et ceux de l'autre, aux Laudes « sur 4 ».

Le doxastikon des Laudes :

Le dimanche, le doxastikon des Laudes est l'Eothinon, qui correspond à l'Évangile de la résurrection qui a été dit à Matines. Après « et maintenant… » le chœur chante le théotokion « Tu es toute bénie… » qui est invariable, mais chanté selon le ton occurrent.

Cependant quelquefois, même le dimanche, le Typikon prescrit de chanter, après le « Gloire au Père… » des Laudes, non point l'Eothinon du dimanche, mais le doxastikon de la fête occurrente au dimanche. Dans ce cas, l'Eothinon se chante après le Congé des Matines, lors de la petite Litie, c'est-à-dire pendant que la communauté se déplace au Narthex, où l'Heure de Prime sera lue. C'est le cas pour :
- tous les dimanches compris entre le dimanche du Pharisien et le dimanche de tous les Saints.
- à toutes les Grandes Fêtes de la Mère de Dieu occurrente à un dimanche : Nativité, Présentation au Temple, Sainte Rencontre, Annonciation et Dormition.
- lors de l'avant-fête et au Congé de Noël, s'ils tombent un dimanche.
- les jours de fête des Saints qui ont des stichères à Laude, on chante après le « gloire au Père… » le doxastikon du Saint, avec le théotokion qui est généralement indiqué aux Ménées par les premiers mots du théotokion ; il faut chercher celui-ci dans la série correspondante, sans qu'on puisse établir une règle générale.

Les jours de fêtes occurrents à un dimanche, saufdans quelques cas prévus plus haut, on chante l'Eothinon et le théotokion dominical.

Les jours où les Laudes n'ont pas de stichères, après le « Gloire au Père… et maintenant… » le Supérieur prononce « Puisque la gloire Te revient, Seigneur notre Dieu… » et commence la lecture de la petite Doxologie.

Note historique

Les psaumes 148 – 150 des « Laudes » ont été chantés toujours et partout à lafin de l'Office du matin : à la Synagogue, à Alexandrie (d'après le De Virginitate du Pseudo-Athanase), en Égypte (d'après Cassien). Les Constitutions Apostoliques les indiquent aussi pour cet Office.

La Doxologie

Nous distinguons la Grande et la Petite Doxologie.

La Grande Doxologie est toujours chantée, alternée, et elle est prescrite :
- lors de toutes les fêtes « avec Doxologie » et de solennité supérieure (qui ne tombent pas pendant le Carême ; voir le Typikon en ce cas) ;
- le jour même du Congé des douze Grandes Fêtes ;

Quand la Doxologie est chantée, elle est suivie immédiatement par le chant des tropaires. Ces tropaires sont :
- le dimanche : l'un des deux tropaires qui alternent chaque dimanche quelle que soit la fête occurrente. Ce tropaire est remplacé uniquement lors des Grandes Fêtes du Seigneur (parmi les 12), et le dimanche de Thomas ;
- les jours des douze Grandes Fêtes - lorsque ces jours tombent en semaine - et au Congé de ces Grandes Fêtes, on chante le tropaire de la fête seulement ;
- aux autres fêtes : le chœur chante le tropaire du Saint, « Gloire au Père… et

maintenant… » puis le théotokion dominical, selon le ton du tropaire du Saint.

La Grande Doxologie est omise le jour de Pâques et pendant toute la Semaine Radieuse.
La Grande Doxologie est omise aussi aux fêtes tombant en Carême, à cause de l'idiomèle des apostiches, qui ne peut en aucun cas être supprimé.

La Litanie instante et la Litanie de demandes suivent immédiatement.

La Petite Doxologie est toujours lue par le Supérieur lors des jours ordinaires. Le texte en est légèrement différent ; il n'y a pas de tropaire à la fin.

Note historique

La Grande Doxologie (le Gloria in excelsis romain) avec les versets qui le suivant, dans l'Office byzantin, est attestée à la fin des Matines :
- vers 385, à Jérusalem, par Ethérie ;
- vers 300, à Alexandrie, par le Pseudo-Athanase ;
- au 4ème siècle, en Égypte ;
- dans les Liturgies celtiques, ambrosiennes, gallicanes, à peu près à la même époque ;
- c'est le « Cantique de l'Aurore » des Constitutions Apostoliques ;
- le Liber Pontificalis mentionne le Gloria in excelsis à l'Office nocturne (matutinal) au temps du Pape Télesphore (au début du 2ème siècle).

Ecténie instante et de demandes.

Elle est dite par le célébrant ou le diacre immédiatement après le tropaire ou le théotokion, les jours de Grande Doxologie, et suivie par l'ecténie de demandes et la prière d'inclinaison. C'est à cette ecténie de demandes, que l'on passe immédiatement après la Petite Doxologie, les jours de Petite Doxologie. Les jours de Grande Doxologie, le Congé suit ici directement.

Les Apostiches

Si la Petite Doxologie a été lue, la Litanie de Demandes est suivie des Apostiches.

Ces Apostiches sont généralement ceux indiqués par l'Octoèque – ou par le Triode, pendant toute la période du Triode – pour chaque jour de la semaine. Le Typikon prescrit aux deux chœurs de se rassembler pour les chanter, comme il l'avait déjà prescrit pour les apostiches des Vêpres.

Au cours des avant-fêtes et des après-fêtes, les apostiches de la fête remplacent ceux de l'Octoèque.

Le samedi, les apostiches présentent des particularités : les apostiches indiqués par l'Octoèque sont des prières pour les défunts. Ces stichères se chantent seulement dans les cas où, le samedi, on célèbre l'« Alleluia » pour les défunts. Dans tous les autres cas, on chante pour les apostiches, les stichères que l'Octoèque donne le samedi pour les Laudes. Si le Saint du Ménée a un doxastikon pour les apostiches, on le chante après le « Gloire au Père… » ; puis le lecteur dit « et maintenant… » et le chœur chante le théotokion ou le stavrothéotokion.

Immédiatement après le théotokion des apostiches, le Supérieur ajoute : « Il est bon de rendre grâce au Seigneur… » - deux fois pendant le Grand Carême.

Le Trisagion et le Notre Père sont lus par le lecteur.

Apolytikion - Otpustitel'nye

Après l'ecphonèse du « Notre Père », les tropaires sont chantés comme suit :
- les jours ordinaires, Tropaire du Saint, « Gloire… » (tropaire du deuxième Saint, s'il y en a) « et maintenant… » théotokion assigné pour chaque jour de la semaine, pour la fin des Matines, et selon le ton du tropaire qui le précède immédiatement (mercredi et vendredi : stavrothéotokion) ;
- au cours des avant-fêtes et des après-fêtes, le tropaire de la fête remplace le théotokion ;
- aux Carêmes, toujours le même tropaire fixe : « Nous tenant dans le Temple de ta Gloire… »
- les samedi d'« Alleluia » pour les défunts : toujours les mêmes tropaires.

L'Ecténie instante est dite par le célébrant. Elle est remplacée en Carême par 40 « Kyrie eleison » récités par tout le chœur.

Finale et Congé

Le « Affermis, Seigneur… » est chanté par le chœur et suivi immédiatement par le « Venez, adorons… » de Prime, les jours où il n'y a pas eu de Grande Doxologie.

Les jours de Grande Doxologie (puisque les Matines ont été célébrées à l'église, et que l'on doit se rendre pour Prime au Narthex), on dit le Grand Congé, comme à Vêpres.

Le Typikon prévoit à certaines fêtes que l'on fasse une onction d'huile bénie, après les Matines. « Après les Matines, encensement de l'icône : l'higoumène s'avance, fait deux métanies, embrasse l'icôneet fait encore une métanie. Ensuite, avec le pinceau préparé pour cela, il s'oint le front de l'huile de la lampe, et oint ensuite le prêtre et tous les frères. On commence Prime ». Le 21 novembre, le Typikon précise : « et l'on donne aux frères de l'huile sainte prise dans la lampe de la fête ». Cet usage est ancien. Saint Jean Chrysostome fait allusion à l'habitude des fidèles qui s'oignaient de l'huile de ces lampes. Nous en avons d'autres exemples dans la vie de saint Nil le Jeune et d'autres Saints.

Notes historiques

Se lever à Minuit pour dire les Nocturnes était une chose inexistante jusqu'à saint Colomban. Ethérie nous donne l'usage à Jérusalem au 4ème siècle. La Vigile commençait vers une heure et demie après minuit, et se poursuivait jusqu'au lever du soleil. Au point du jour, on chantait les hymnes matutinales, suivies par une oraison de l'évêque, puis le renvoi des catéchumènes. Le renvoi des fidèles se faisait avant le jour. Les dimanches, on apportait les encensoirs, et l'on lisait un Evangile de la Résurrection pendant cette Vigile plus solennelle.

Cassien nous livre l'usage de l'Égypte monastique : trois antiphones étaient suivis par trois psaumes, puis trois lectures, suivies par les Laudes.

En Gaule, avant le 7ème siècle, les Matines comportent : un cantique (pas de psaume), les Laudes, le « Te Deum », le « Gloria in excelsis », et des cantiques évangéliques.

Les premières modifications apportées à cet Office le furent par les Solitaires : ils récitaient le Psautier entier, divisé en trois Nocturnes, et réservaient les derniers psaumes ou Laudes pour les dire à l'aurore, après le Canon des cantiques scripturaires. Lorsque les églises, au 3ème et 4ème siècle, se mirent à imiter les Nocturnes des Solitaires, elles se bornèrent à un choix de psaumes, généralement 12 ou 18, qu'elles combinèrent plus ou moins heureusement

avec l'ancien Office matutinal.

En Égypte, vers le 5ème sicèle – d'après le De Virginitate – les moniales faisaient précéder du cantique des Trois Enfants et du psaume 62 les « Alleluia » des Laudes : après la lecture, était chantée la Doxologie.

Les Solitaires ouvraient l'Office par le psaume 50 ; suivait le psaume 62, le psaume 90, les Laudes, sans oublier la doxologie.

Dans le rite sinaïtiques du 5ème siècle, comme dans le rite byzantin actuel, l'hexapsalme correspond au Schacharit hébraïque.

Dès le 6ème siècle, dans la Liturgie latine, les psaumes sont répartis entre les six jours de la semaine. Il en est de même pour les cantiques scripturaires, dont le Canon était dit en entier dans les églises grecques, les dimanches et les fêtes.

Les psaumes des Laudes sont plus ou moins empruntés aux usages de la Synagogue, et comme tels réservés au Jour du Seigneur et aux fêtes. Malgré toutes les variantes d'une église à l'autre, le Cantique des Trois Enfants a été dit toujours et partout, et a généralement été réservé aux dimanches et aux fêtes.

IX - Les Petites Heures

Les quatre Petites Heures se célèbrent au Narthex et ont toutes les quatre la même structure. Celle-ci est peu modifiée les jours où les Heures Royales sont prescrites, et pendant le Grand Carême. Cependant, comme dans ces deux derniers cas la célébration des Heures est en tout conforme au texte donnée par le Ménée et le Livre des Heures, nous prendrons comme base les Petites Heures ordinaires.

En voici le schéma :
- prières initiales ;
- trois psaumes ;
- tropaires et versets ;
- trisagion et Notre Père ;
- kondakion ou tropaires ;
- prière de l'Heure ;
- Congé.

Les Prières initiales sont dites comme d'habitude. Elles sont omises, selon la règne générale, quand une autre Heure a précédé.

Les trois psaumes. Ils sont invariables. Ces psaumes sont lus par le lecteur, et introduits par les versets « Venez, adorons… ». Ils sont conclus par : « Gloire…et maintenant » ; « Alleluia (3 fois), gloire à Toi, ô Dieu » (trois fois) ; « Kyrie eleison » (3 fois).
C'est en cet endroit, pendant le Grand Carême, que le lecteur commence directement par le premier psaume, la lecture prescrite du Cathisme du psautier.

Tropaires et versets

Après les psaumes (soit les psaumes fixes, soit, au Grand Carême, après la lecture du psautier), on récite aux Petites Heures:
- les jours ordinaires, en semaine, et les jours de fête : « Gloire… » tropaire du Saint, « et maintenant… » théotokion fixe de chaque Heure ;
- si deux Saints ont leur tropaire : tropaire du premier Saint « Gloire… » tropaire du deuxième Saint, « et maintenant… » théotokion fixe de chaque Heure ;
- au cours d'une avant-fête ou d'une après-fête : tropaire de la fête, « Gloire… » tropaire du Saint, « et maintenant… » théotokion fixe de chaque Heure ; s'il y a deux mémoires de Saints, il faut dire leur tropaire alternativement – le tropaire de la fête les précédant, à toutes les Heures ;
- le dimanche : tropaire du dimanche, « Gloire… » tropaire du Saint s'il en a, théotokion fixe de chaque Heure ;
- le samedi : si l'on a chanté « Le Seigneur est Dieu… », même chose que les autres jours de la semaine ; si c'est « Alleluia »
- pour les défunts, on dit les tropaires fixes spéciaux ;
- les jours d'« Alleluia » : tropaire propre de chaque Heure, fixe, avec une série de versets fixes – lus lors des Petits Carêmes, chantés lors du Grand Carême. Le Typikon et le Tchasoslov disent pour ces tropaires : « nous disons » et pour les versets : « le lecteur dit ». Cependant le Slujebnik, qui consigne l'usage le plus courant, dit que ce tropaire est récité par le prêtre devant les Saintes Portes ; le chœur répète le tropaire en le chantant. Puis le prêtre récite les versets et la première moitié du « Gloire… », tandis que tous font une métanie ; le chœur chante après chaque verset le tropaire. Après le « Gloire… » le lecteur continue : « et maintenant… » puis le théotokion fixe.

Trisagion et Notre Père lu par le lecteur – ecphonèse du prêtre.

Après l'ecphonèse du prêtre, on dit le Kondakion ; il n'y en a jamais plus d'un en cet endroit.
a) Les jours ordinaires et aux fêtes : Kondakion du Saint. Si l'on fête deux Saints avec kondakion propre, les deux kondakia sont dits alternativement : à

Prime et à Sexte le premier ; à Tierce et à None le second.
b) Le Dimanche : kondakion du dimanche seulement. Si l'on fête un dimanche un Saint « avec Doxologie » ou une mémoire de Saint de solennité supérieure, on lit alternativement le kondakion du Saint et du dimanche.
c) Le Samedi : comme aux autres jours de la semaine : si l'on a chanté « Alleluia » pour les défunts, kondakion propre fixe.
d) Les jours d'Alleluia : le lecteur lit les textes prévus dans la série fixe de tropaires et théotokia – ou stavrothéotokia.
e) Au cours des avant-fêtes ou des après-fêtes : le lecteur lit exclusivement le kondation de la fête, si l'on est en présence d'une Mémoire d'un Saint « à six stichères », ou avec Doxologie. Si l'on célèbre un Saint « avec Polyéléos », au cours d'une après-fête, dans ce cas le kondation du Saint et de la fête sont lus alternativement.

Prière de l'Heure.

Le lecteur dit 40 « Kyrie eleison » et la suite, exactement comme aux Petites Complies. Une prière spéciale est prescrite pour chaque Heure.
Pendant le Grand Carême, la prière de saint Ephrem avec les métanies habituelles, trouve place à toute les Petites Heures, entre l'ecphonèse sacerdotale qui suit le « Il est digne… », et la prière propre de l'Heure. Selon la règle déjà donnée, le Trisagion et Notre Père, plus 12 « Kyrie eleison » suivent la prière de saint, sauf en certaines occasions, précisées dans les rubriques du Livre des Heures.

Congé.

Il s'agit de la « formule brève » - à réciter dans les conditions habituelles (c'est-à)dire si aucun Office ne suit).

Les Petites Heures sont lues d'un bout à l'autre par un lecteur ; le célébrant intervient pour les ecphonèses, les bénédictions et le Congé.
La prière propre de Prime est aussi réservée à l'hebdomadier (mais pas celle des autres Heures). Aucune métanie ne doit être faite, sauf aux Carêmes.

Remarques :

Le Typikon ne prévoit pas le cas d'un Saint n'ayant pas de tropaire propre – mais il tranche pratiquement lui-même la question en indiquant toujours pour un Saint n'ayant pas de tropaire propre, un tropaire du Commun. Il faut donc appliquer cette règle et réciter, si nécessaire, aux Petites Heures, le tropaire et le kondakion du Commun auquel appartient le Saint.

Le Congé des Grandes Fêtes se fait à la Liturgie. Par conséquent, les Heures précédant la Liturgie d'un jour de Congé, doivent être classées soua la rubrique des jours de Congé ; les Heures qui suivent la Liturgie entrent ipso facto dans la catégorie des Heures ordinaires et ne comportent donc plus aucun texte de la fête.

Au Grand Carême, les Heures de Tierce et de Sexte, ne peuvent être séparées. Après les tropaires, et avant les versets de Sexte, on chante le tropaire, le prokimenon, on dit la lecture et on chante le deuxième prokimenon indiqués par le Triode.

Notes historiques

Les Petites Heures sont à l'origine, constituées simplement par une oraison (cf. le Notre Père et son ecphonèse indiqués par la Didaché, pour Tierce, Sexte et None). Dans le De Virginitate, on voit la tendance à faire précéder l'oraison par trois psaumes avec une antienne, et une

lecture.

« Si quelques-uns consacrent à la prière des heures déterminées, telles que la 3ème, la 6ème et la 9ème, le gnostique, lui, prie toute sa vie » (Clément d'Alexandrie. Stromates. I. 7. ch.7).

Dans un autre passage, Clément semble connaître les jours dits « de station » - mercredi et vendredi – jours auxquels on célébrait à cette époque, dans quelques régions, Tierce, Sexte et None en commun, et publiquement et solennellement dans l'église (id. I. 7. ch. 12). On peut déduire de ces passages que dès les débuts du 2ème siècle, il existait des lieux où l'on voyait les fidèles réciter privément ou ne commun les prières à 9, 12 et 15 heures. Cela se voyait aussi à Alexandrie.

D'après Cassien, le dimanche on supprimait les Petites Heures avant midi parce qu'il paraissait que les psaumes chantés à la Liturgie en ce jour et pendant la Communion, unis aux lectures saintes (qui, à ce qu'il semble, n'avaient pas lieu aux jours ordinaires), étaient une compensation suffisante pour ces Heures (Institutions I. III. ch. 2).

Un peu plus loin, Cassien observe que ces Heures doivent être récitées en commun, car si on agissait autrement, on courrait le risque de laisser le jour passer sans prière, entièrement pris par l'occupation des affaires (Institutions I. III. ch. 3).

Cassien a connu l'Égypte, et Ethérie a parcouru la Palestine : elle a vécu à Jérusalem et témoigne en faveur de l'existence de Sexte et de None. Elle ne parle pas de l'existence d'un Office de Tierce. Sans doute, à Jérusalem, cet Office – s'il existait – n'était pas célébré en communauté parce que l'Office matinal se prolongeait trop tard. Tierce était célébrée en Carême. Ethérie dit de Sexte et None : « on dit des psaumes et des antiphones », puis l'oraison et le renvoi par l'évêque ».

Dans un monastère de Bethélem, vers 382, on récitait à Prime les psaumes 50, 62, 89 qui avaient fait partie jusque là des « Laudes matutinales ».

Dans les monastères de Cassien :
- on récitait un Nocturne au cours de la nuit ;
- puis Laudes après un petit intervalle ;
- ensuite prenait place un repos jusqu'au jour ;
-puis la lecture de Prime.

À Antioche (d'après une homélie de saint Jean Chrysostome :
- Nocturne se déroulait aux dernières heures de la nuit ;
- le repos prenait place au lever du jour « quand les mondains se lancent dans leurs occupations » ;
- le jour venu, les moines « prennent leur travail dans le silence, non sans avoir à nouveau fait monter leurs prières vers le Ciel ».
Ainsi, près d'Antioche, Laudes avait presque déserté le cours nocturne, pour entrer de fait dans le cours diurne.

D'après Basile, Chrysostome, les Constitutions Apostoliques, les psaumes 50 et 62 étaient employés à Laudes. On ne saurait dire s'ils furent supprimés à cet Office quand ils passèrent à Prime.

Le psaume 89 est par excellence le psaume de Prime. Nous savons qu'on le disait à cet Office en Palestine au 4ème siècle, en Égypte, d'après Cassien, et dans la Liturgie celtique ou gallicane, en Occident.

Les Heures Royales.

Les Heures Royales se célèbrent à la veille de Noël et de la Théophanie, et le Vendredi de la Grande et Sainte Semaine. Elles ont

un caractère de grande solennité. Elles comportent des encensements et une lecture de l'Evangile, faite au milieu de l'église par le célébrant. Le Triode et les Ménées indiquent exactement tous les textes et il n'y a pas d'hésitation possible. Le tropaire du jour, le kondakion et la série de stichères doivent être chantés ainsi que les prokimena. Le développement de cet Office et la présence de trois lectures scripturaires indiquerait une origine alexandrine. Cet Office est attribué en effet à saint Cyrille, et dans ce cas, cet Office remonterait, au moins en partie, au 4ème siècle.

X - La Divine Liturgie

La Liturgie de saint Basile a lieu :
- les dimanches du Grand Carême ;
- les vigiles de Noël et des Théophanies ;
- le jour de la fête de saint Basile, le 1er Janvier.

La Liturgie des Présanctifiés a lieu :
- les mercredis et vendredis du Grand Carême ;
- le Jeudi de la cinquième semaine du Grand Carême ;
- les lundi, mardi et mercredi de la Grande et Sainte Semaine ;
- aux fêtes de Saint avec Polyéléos, et du Titulaire, si elles tombent le lundi, mardi ou jeudi des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème semaine du Grand Carême.

La Liturgie n'a pas lieu :
- le mercredi et le vendredi de la semaine de la Tyrophagie ;
- le lundi, mardi et jeudi des six semaines du Grand Carême ;
- le Grand et Saint Vendredi (sauf si la fête de l'Annonciation tombe en ce jour) ;
- les vendredi avant Noël et avent les Théophanies, si ces fêtes tombent le dimanche ou le lundi ;
- les jours d' « Alleluia » des Petits Carêmes.

La Liturgie de saint Jean Chrysostome a lieu dans tous les autres cas.

À la Liturgie, les Typiques (et Béatitudes) sont chantés les jours suivants :
- tous les dimanches de l'année ;
- aux douze grandes fêtes qui n'ont pas d'antiphones (voir ci-dessous) ;
- au cours des avant-fêtes et des après-fêtes et à la clôture de ces fêtes ;
- pendant tout le temps pascal ;
- lors des fêtes de Saint « qui ont la Vigile ou le Polyéléos, ou l'Entrée, ou la Doxologie, ou auxquels il est accordé une Ode selon l'Oustav, pour la Liturgie » (Typikon, chap. 21 – il s'agit des tropaires à chanter entre les versets des Béatitudes, lors de la Petite Entrée).

À la Liturgie, on chante les les Antiennes :

a) **festives** :
- le 14 septembre ;
- le 25 décembre ;
- le 6 janvier ;
- le 6 août ;
- lors du Dimanche des Rameaux ;
- lors du Dimanche de Pâques et durant toute la Semaine Radieuse ;
- lors de la fête de l'Ascension ;
- lors de la fête de Pentecôte.

b) **fériales** :
- tous autres les jours de l'année, et toutes les fêtes de Saint pour lesquelles le Typikon n'indique pas d'Ode à chanter (pendant les Béatitudes – Typikon, ibid.).

Après la Petite Entrée, le Chœur chante :

1) le tropaire du Titulaire (soit Notre-Seigneur, soit la Mère de Dieu, soit un Saint) ;
2) le tropaire du jour de la semaine ;
3) le ou les tropaire(s) des saints ou de la fête du Ménée ;
4) un tropaire pour les défunts ;
5) un tropaire qui, comme dit le Typikon « couvre tout ».

Ces tropaires sont chantés selon l'ordre de préséance : Notre-Seigneur, puis la Mère de Dieu, puis les Anges, puis les saints (les Apôtres, ensuite le Précurseur, puis les martyrs, etc.). Mais tout ces tropaires ne sont pas chantés chaque jour. En règle générale, on supprime les tropaires qui font double emploi : par exemple, on omet le tropaire du titulaire, si celui-ci est le Christ, et que l'on est le mercredi ou le vendredi.

Dans le même esprit, on omet le tropaire

du titulaire :
- le mardi, si celui-ci est le Précurseur ;
- le samedi, si celui-ci est un saint ;
- le dimanche, et au cours des avant-fêtes et des après-fêtes du Seigneur, si le titulaire est le Christ ;
- lors des fêtes de la Mère de Dieu, et lors des avant-fêtes et après-fêtes de la Mère de Dieu, si le titulaire est la Mère de Dieu.

Tout ceci montre que d'après le Typikon, les tropaire du jour de la semaine ont préséance sur ceux du titulaire, dans ces cas.

Les tropaires du jour de la semaine tombent toutes les fois où l'on ne chante rien de l'Octoèque (à partir des fêtes « avec Doxologie » et de solennité supérieure).

Les tropaires pour les défunts tombent les dimanches, et aux fêtes « avec Doxologie » et de solennité supérieure ; ils tombent aussi le samedi, si l'on ne célèbre pas l' « Alleluia » pour les défunts.

Si le titulaire de l'église est un Saint, son tropaire tombe, en occurrence avec une fête de Saint avec Vigile.

Pour clore ou « couvrir » cette série de tropaires et de kondakia, il faut :
- soit le kondakion d'une des douze grandes fêtes, de leur avant-fête ou de leur après-fête (dans ce cas, on le chante en dernier lieu) ;
- soit le kondakion du titulaire, si le titulaire de l'église est la Mère de Dieu ;
- soit un théotokion fixe : en semaine « Protectrice intrépide des Chrétiens », et le samedi : « Comme les prémices de la terre… »

Lors de la Liturgie, le trisagion est remplacé :

par « Vous tous, qui avez revêtu le Christ… » les jours suivants :
- le 25 décembre ;
- le 6 janvier ;
- le Samedi de Lazare ;
- le Grand et Saint Samedi ;
- Pâques et toute la Semaine Radieuse.

par « Devant ta Croix… » :
- le 14 septembre ;
- le troisième dimanche du Grand Carême.

Lecture de l'Apôtre et de l'Évangile :

Aux douze grandes fêtes, aux deux fêtes du Précurseur, à celle des saints Pierre et Paul et du titulaire, on ne lit que l'Apôtre et l'Évangile de la fête. Mais les Apôtres et Évangiles occurrents ne doivent pas tomber ; il faut les lire la veille à la suite de l'Apôtre et de l'Évangile courants.

Dans tous les autres cas, le Typikon prescrit la lecture de deux Apôtres et de deux Évangiles :
- le dimanche, le Typikon le dit d'abord d'une façon générale : « du dimanche et du Saint s'il y en a » puis il précise en particulier pour chaque cas, ce qui nous oblige à conclure que c'est la règle générale, puisque même une fête de peu de solennité (« à six stichères »), une mémoire de saint possédant une épître et un Évangile propres occurrent à un dimanche, garde ce droit.
- à plus forte raison, au cours de la semaine.
- le samedi, contrairement aux autres jours, l'Apôtre et l'Évangile du saint précèdent toujours l'Apôtre et l'Évangile occurrents ; mais si l'on a chanté l'« Alleluia » pour les défunts, les lectures des défunts viennent en second lieu.

Comme on ne peut jamais lire plus que deux Apôtres et Evangiles, si un jour donné en comporte trois, le Typikon indique lequels de ces trois doivent être lus

« pod zatchalo » c'est-à-dire sans flexe finale et comme s'il s'agissait d'un seul texte.

Prokimena, Alleluia, Chant de Communion :

La même règle qui a été donnée pour l'Apôtre et l'Évangile, vaut aussi pour les prokimena, alleluia et chants de Communion. Ils sont doublés exactement dans les mêmes cas et de la même façon : c'est-à-dire toujours, sauf dans le cas d'une fête avec Vigile et le samedi. Dans ce cas les textes de la mémoire du Saint précèdent toujours ceux du samedi, sauf si l'on a chanté l'« Alleluia » pour les défunts. Dans ce dernier cas, les textes pour les défunts suivent ceux du samedi.
Les jours d'avant-fête et d'après-fête, les textes se chantent « de la fête » et « du saint du mois », selon la règle générale.
Il est nécessaire d'adapter à l'année liturgique la suite des péricopes évangéliques et les épîtres, car la période qui s'écoule entre deux fêtes de Pâques peut être plus ou moins longue.

XI - L'Office des Typiques

Cet Office remplace la Liturgie.

Les psaumes et les refrains des Béatitudes sont lus ou chantés chœur contre chœur, selon que l'on se trouve ou non pendant le Grand Carême. L'Apôtre et l'Évangile (s'il y a lieu) sont lus comme à la Liturgie.

Aux Typiques, on chante seulement les kondakia (pas de tropaires) :
- kondakion du saint du jour ;
- kondakion du titulaire, si celui-ci est un saint ;
- kondakion du saint du Ménée ;
« Gloire… » - « Fais reposer avec les saints… »
« Et maintenant… » - kondakion du titulaire, si le titulaire de l'église est la Mère de Dieu. Sinon, en semaine « Protectrice intrépide des Chrétiens », et le samedi : « Comme les prémices de la terre… ».

Si le titulaire de l'église est le Christ, le kondakion du titulaire précède l'ensemble des kondakia. Dans ce cas, le Typikon ne donne aucun autre kondakion.

Par contre, certains livres liturgiques donnent une indication supplémentaire : la série des kondakia doit être couverte par :
- le kondakion du titulaire si le titulaire de l'église est le Christ ;
- dans tous les autres cas, c'est le kondakion de la Transfiguration qui doit être dit.

Notes historiques sur la liturgie en général

Les deux plus anciens manuscrits connus des huitième - neuvième siècles à Moscou, et du dixième - onzième siècle, donnent le formulaire de saint Basile comme la Liturgie normale, et celui de saint Jean Chrysostome y apparaît plutôt comme une forme supplémentaire.

Le Typikon de l'Église de Constantinople (neuvième siècle), ne connaît que deux Liturgies : l'une normale et quotidienne, l'autre spéciale pour les jours de Carême, celle des Présanctifiés. La première n'est pas spécifiée.

On peut sûrement attribuer à saint Basile le noyau primitif de l'anaphore qui porte son nom. Quant au formulaire de la Liturgie chrysostomienne, on ne peut formuler de jugement définitif.

La Liturgie byzantine primitive débutait par l'entrée de l'évêque et de son clergé ; aussitôt suivaient les lectures.

Ces lectures étaient tirées des prophètes, apôtres, évangélistes. Interrompues par le chant des psaumes, effectué sur le mode responsorial, elles étaient faites le plus souvent par des anagnostes du haut de l'ambon. L'Évangile, selon Sozomène, était récité par le dicre ou le prêtre, ou même, les jours de fête à Constantinople, par l'évêque.

L'évêque faisait ensuite l'homélie. Anciennement, l'évêque prononçait l'homélie de sa chaire ; quand les églises devinrent plus grande, il le fit de l'ambon. Le prêtre faisait toujours l'homélie de l'ambon.

Ensuite avait lieu le renvoi des catéchumènes.

La bénédiction initiale de l'anaphore « que la bénédiction du Seigneur… », le dialogue de la prière eucharistique et l'hymne triomphale font partie du noyau ancien de la Liturgie.

La liturgie byzantine conservera sa physionomie primitive jusqu'au milieu du

cinquième siècle.

À cette époque, on ajoute le trisagion, à la même place qu'aujourd'hui. Au cours du sixième siècle, est ajouté l'hymne « Fils unique et Verbe de Dieu… », sous Justinien. Cette hymne célèbre n'a pas été insérée dans la Liturgie dès qu'elle fut composée. De fortes présomptions portent au contraire à croire que, au début, faisant partie d'autres Offices, elle passa dans la Liturgie en même temps que les Antiphones, c'est-à-dire au VIIème – VIIIème siècle.

L'introduction dans la Liturgie du chant de l'Hymne des Chérubins peut être située sous Justin II (565-578).

L'introduction de la lecture du Symbole de Nicée-Constantinople se fit à Antioche en 471, puis à Constantinople vers 512-518, avec l'exclamation « les portes, les portes, etc… ».

Le « teplota » (adduction d'eau chaude dans le Calice) est un usage propre à Byzance.

Au VIIIème siècle, le renvoi des Catéchumènes n'est plus qu'un formalité ; tous les assistants restent.

L'exclamation : « les saints Dons aux Saints » est très ancienne. La réponse « Seul est Saint… » ainsi que le chant de Communion remontent au VIIème siècle.

L'exclamation « Sauve, ô Dieu, ton peuple… » se trouve dans les Constitutions Apostoliques (1. II et VIII).

Le chant « Que mes lèvres s'emplissent de ta louange… » remonte au patriarcat de Serge 1er (638).

Les Antiphones apparaissent après le VIIème siècle (par analogie avec les Vêpres et les Matines). Pendant longtemps, on ne les considère pas comme faisant partie intégrante de la Liturgie. Un typikon de Sainte-Sophie, datant du IXème siècle, permet de les omettre, les jours de Litie.

L'apparition de la Petite Entrée et la prière derrière l'Ambon se situent au IXème siècle.

L'offrande des dons, une fois le catéchuménat supprimé, se fait non plus après le renvoi des catéchumènes, mais avant le commencement de la Liturgie.

Vers le XIIIème-XIVème siècle, la grande ecténie pour les fidèles s'abrège en petite collecte. En une époque intermédiaire, on disait autant de demandes qu'il en fallait, pour que le célébrant récite la prière. Lorsque la prière était finie, quelle que soit la demande en cours, le diacre devait s'interrompre et dire : « Sophia ! » pour introduire l'ecphonèse.

Notes historiques

Nous lisons, dans les Constitutions Apostoliques : « après la litanie et la bénédiction donnée au peuple par l'évêque, le diacre réveille l'attention des fidèles et l'évêque dit à haute voix : « Les saints Dons aux Saints ! ». Le peuple répond : « Un seul est Saint, etc… Gloire à Dieu au plus haut des cieux, etc… Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Le Seigneur est Dieu et Il nous est apparu ». – Soit les textes que l'on chante encore aujourd'hui dans la Liturgie byzantine, avant la communion.

On chantait le psaume 33, après la communion du clergé, pendant la communion des fidèles ; le chant « goûtez et voyez… » se retrouve dans la Liturgie grecque de saint Jacques, dans la Liturgie de Jérusalem, telle qu'elle est attestée par saint Cyrille, encore aujourd'hui dans la Liturgie arménienne.

À Constantinople, au VIème siècle, le Grand et Saint Jeudi seulement, on commence à chanter « À ta Cène mystique… » à la place de « Goûtez et voyez… » , puis, petit à petit, on compose les chants de communion plus récents. Des réminiscences du texte « à ta Cène mystique… » subsistent encore dans la Liturgie copte et ambrosienne. À Alexandrie, on chantait le psaume 41 : « comme un cerf altéré d'eaux vives… ».

En Égypte, dans la première moitié du IIIème siècle, les fidèles communient tous les jours, selon le témoignage de Clément d'Alexandrie. C'est également le cas en Asie Mineure, au IVème siècle. À Constantinople, saint Jean Chrysostome se plaint de la désaffection de la communion, et loue ceux qui communient chaque jour.

La petite cuiller, en or, argent ou vermeil, utilisée pour la distribution de la communion, se retrouve dans toutes les liturgies orientales (sauf la Liturgie arménienne). Cet usage doit être plus ancien que l'émergence des divers particularismes liturgiques.

Note historique sur le baiser de paix

Ce n'était pas seulement lors de la Divine Liturgie que l'on échangeait le baiser de paix. Celui-ci pouvait être échangé au commencement de la nuit. Peut-être en fut-il ainsi dans certains monastères d'Occident, mais ce qui est assez digne d'attention, c'est que le même usage se rencontre en Orient, où les Nestoriens, qui ont conservé tant de rites anciens, pratiquent de nos jours encore, le baiser de paix à la fin du service du soir - et chez eux, il est suivi de la récitation du Symbole de Foi.

En ce qui concerne l'usage du baiser de paix, lors de la Liturgie eucharistique, deux courants se fixèrent très tôt : celui de Rome, où l'on échangeait le baiser de paix avant la Communion ; et un autre courant qui le plaça avant l'Offertoire - sans doute en réponse à la parole évangélique : « si au moment de porter ton offrande à l'Autel, tu te rappelles que ton frère a quelque chose contre toi, etc… ».

Note historique sur les Présanctifiés

En Orient, à une date remontant aussi haut que le quatrième siècle, on ne célébrait la Liturgie en carême que le samedi, le dimanche et le jeudi de la Grande et Sainte Semaine.

Peut-on affirmer que la Liturgie des Présanctifiés remonte au concile de Laodicée en 314 ? Éthérie n'en dit rien ; mais cet usage est attesté et approuvé par le canon 52 du concile Quinisexte en 692. Certains affirment que cet usage remonte en dépend beaucoup plus ancien. Au temps où les synaxes aliturgiques étaient fréquentes, il devait en être de même, en ce qui concerne la Liturgie des Présanctifiés.

Le formulaire en était déjà constitué certainement vers la fin du huitième, ou le commencement du neuvième siècle. À partir du dixième siècle et dans les temps consécutifs, de nombreux témoignage permet d'affirmer que l'usage des Présanctifiés était devenu général.

Par sa nature, comme par son origine, la liturgie des Présanctifiés n'est pas un sacrifice eucharistique « diminué », mais un rite solennel de Communion.

Les Présanctifiés peuvent se célébrer tous les jours du grand carême, excepté le samedi et le dimanche. Cependant, actuellement, la Liturgie des Présanctifiés se célèbre seulement le mercredi et le vendredi ; les autres jours sont aliturgiques.

XII - Les Prières du Repas

La communauté se rend au réfectoire, soit en procession, en quittant l'église après la Liturgie, soit individuellement, à l'appel de la cloche.

La prosphore sur laquelle a été prélevée la parcelle de la Mère de Dieu, est placée, au cours de la Liturgie, dans un coffret que le Typikon appelle : « Panagiaire ». Ce nom provient sans doute de la parcelle elle-même, qui est appelée « Panagia » parce que prélevée en l'honneur de la Mère de Dieu. À l'issue de la Liturgie, une procession s'organise. « Après le Congé - dit le Typikon - le supérieur sort le premier et les frères le suivent deux à deux, en récitant le psaume 144, jusqu'à la fin du psaume. Arrivés au réfectoire et le psaume étant fini, on commence aussitôt les prières pour le dîner : la récitation du Notre Père - gloire et maintenant, Kyrie eleison trois fois, Père bénis - puis la bénédiction, qui est effectuée par le supérieur ou par l'hebdomadier. « Et la parcelle ou la prosphore qui doit être élevée est déposée dans le Panagiaire, sur le meuble préparé à cet effet ».

Le chapitre 35 du Typikon, qui donne in extenso le cérémonial des repas, présente une variante : c'est le servant de table qui sonne la cloche du repas. Les moines se réunissent au réfectoire. On récite aussitôt le psaume 144. On dirait, d'après le Typikon, que c'est pendant cette récitation que les mets sont déposées sur les tables. Le psaume étant achevé et les mets sur la table, on commence les prières de bénédiction comme plus haut. La bénédiction étant donnée, les moines s'assoient, chacun à son rang, avec dignité et en silence. Le lecteur annonce le titre de la lecture qui doit faire. Le supérieur ou l'hebdomadier bénit le lecteur : « par les prières du saint (le saint dont on va lire la vie) etc... » et la lecture commence. On prend le repas dans le silence le plus complet, en s'appliquant à écouter la lecture. À la fin du repas, le Supérieur sonne la clochette. Tout le monde se lève. Le servant de table demande au Supérieur de bénir. Le Supérieur bénit en disant : « Gloire à Toi, Christ Dieu, notre espérance, gloire à Toi ! » Le lecteur reprend la lecture et continue jusqu'au moment où le servant de table doit élever la Panagia. Après avoir cessé la lecture, le lecteur, regardant humblement le Supérieur, les mains croisées sur la poitrine, chante à pleine voix, mais avec dignité : « Père Saint, pardonne-moi, à moi pécheur ! » Et se prosterne jusqu'à terre ; il se relève après avoir reçu le pardon avec la bénédiction. Le repas étant fini, le Supérieur sonne, et l'on récite l'action de grâces.